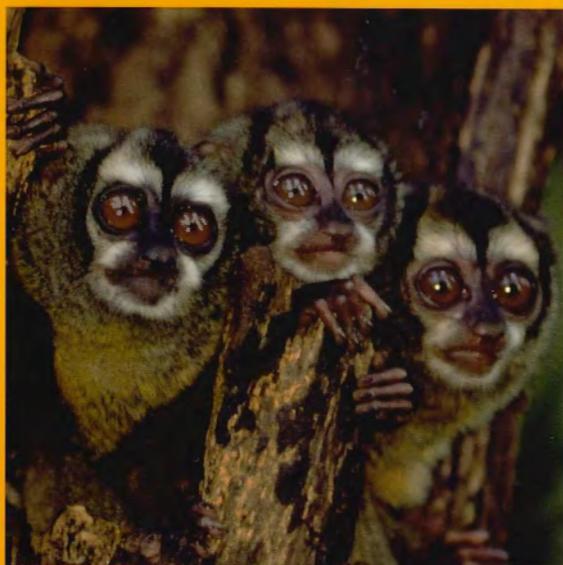
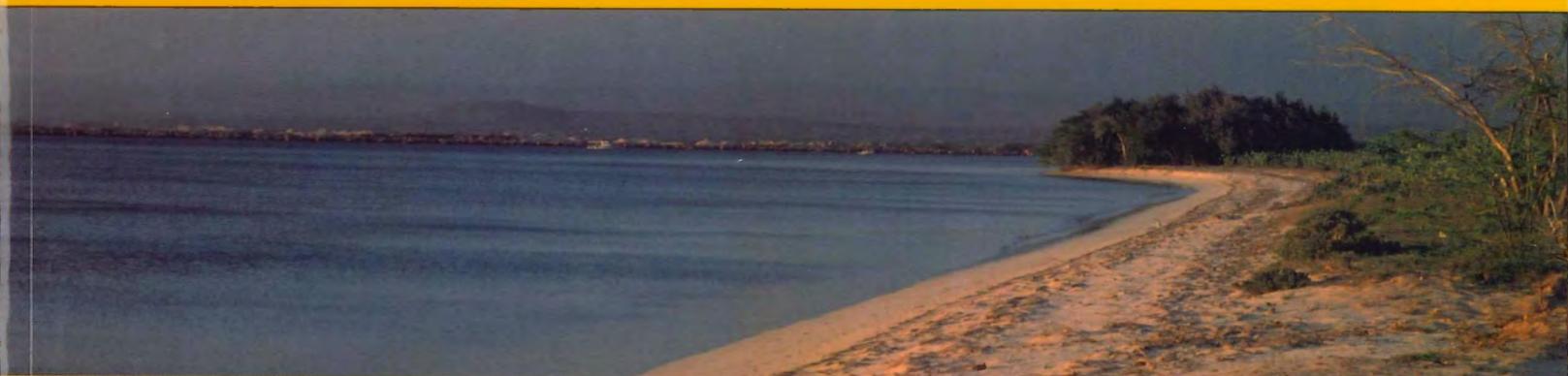


Développement de l'Écotourisme

Un manuel pour les professionnels
de la conservation



Volume I Introduction à la planification de l'écotourisme

Andy Drumm et Alan Moore



En collaboration avec différents partenaires et collègues, le Programme Écotourisme de The Nature Conservancy a travaillé sur un portefeuille regroupant 30 projets d'écotourisme sur plusieurs Derniers Beaux Sites répartis dans 15 différents pays. Le travail que nos partenaires ont effectué en matière de conservation sur ces sites est à l'origine de l'expérience et de l'inspiration nécessaires à l'élaboration du présent manuel.

Grâce à cette publication, The Nature Conservancy veut contribuer à faire comprendre l'importance de l'écotourisme pour la conservation et le développement durable, ainsi que faciliter sa mise en place là où l'écotourisme pourra aider dans une plus grande mesure à obtenir des résultats palpables et durables à grande échelle.

www.nature.org/ecotourism

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOTOURISME

Un manuel pour les professionnels de la conservation

Volume I

Introduction à la planification de l'écotourisme

Andy Drumm et Alan Moore



Publié originellement sous le titre de *Ecotourism Development — A Manual Series for Conservation Planners and Managers*, Volume 1

©2002 par The Nature Conservancy, Arlington, Virginie, Etats-Unis.

Développement de l'écotourisme — Un manuel pour les professionnels de la conservation, Volume 1

Copyright © 2003 par The Nature Conservancy, Arlington, Virginie, Etats-Unis.

Tous Droits Réservés.

I.S.B.N : 1-886765-20-0

Traduction : Sylvie Siéber Sugiyama

Édition : Alex Singer

Conception esthétique et mise en page : Jonathan Kerr

Photographie de la couverture : Écotouristes sur le site maya Yaxchilan, Chiapas, Mexique © Andy Drumm ; Singes nocturnes, Panama © Marie Read

Production : Publication pour la Formation Professionnelle,
The Nature Conservancy, 4245 North Fairfax Drive, Arlington, VA
22203, Etats-Unis. Télécopie ; 703-841.4880
Courrier électronique : publications(a)tnc.org.

Cette publication a été rendue possible en partie grâce au soutien du Bureau LAC/RSD/, Bureau pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International, suivant les termes des accords N° LAG-A-00-95-00026-00 et EDG-A-00-01-00023-00. Les opinions exprimées dans ce manuel sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la vision de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international. Cette publication a également été rendue possible en partie grâce à la vision, la confiance et le soutien apporté par le Alex C. Walker Charitable and Educational Trust (Fonds charitable et pour l'éducation Alex C. Walker).

Pour de plus amples informations sur les projets écotouristiques ou pour nous fournir votre opinion, veuillez contacter :

Andy Drumm
Director, Ecotourism
The Nature Conservancy
Worldwide Office
4245 North Fairfax Drive
Arlington, VA 22203
USA

Phone: 703-841-8177
Fax: 703-841-1283
Email: adrumm@tnc.org

Imprimé sur papier recyclé

Préface au Manuel de développement de l'écotourisme

L'écotourisme est désormais devenu une activité économique importante dans les aires naturelles du monde entier. Il permet aux visiteurs de profiter des fantastiques manifestations de la nature et de la culture en leur enseignant parallèlement l'importance de la conservation de la biodiversité et des cultures locales. En même temps, l'écotourisme produit des revenus qui sont destinés à la conservation et des bénéfices économiques aux communautés qui vivent dans les aires rurales éloignées.

Les propriétés de l'écotourisme en font un instrument précieux pour la conservation. Sa mise en œuvre est en mesure de :

- ❖ donner une valeur économique aux services de l'écosystème offerts par les aires protégées;
- ❖ générer des revenus directs pour la conservation des aires protégées ;
- ❖ générer des revenus directs et indirects aux acteurs locaux, car des motivations sont créées en faveur de la conservation au sein des communautés locales ;
- ❖ développer des groupes d'opinion en faveur de la conservation, que ce soit à échelon local, national ou international ;
- ❖ promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles ;
- ❖ réduire les menaces touchant la biodiversité.

Certaines aires sont plus aptes que d'autres à faire fructifier les bénéfices de l'écotourisme. Généralement, le potentiel est moins évident dans les aires moins visitées. Dans d'autres, le tourisme peut déjà s'avérer un facteur d'importance. Dans les deux cas, la planification elle-même de l'écotourisme est cruciale si l'on veut développer le potentiel de l'écotourisme en tant que puissante stratégie de conservation.

Évidemment, tout tourisme en aire naturelle n'est pas automatiquement de l'écotourisme. Le tourisme de la nature, contrairement à l'écotourisme, peut ne pas comporter les mécanismes destinés à atténuer les impacts sur l'environnement et échouer au niveau du respect des cultures locales. Le tourisme de la nature jouit aussi d'une prospérité économique. Mais en conséquence, nous sommes témoins d'un assaut violent contre les aires naturelles qui, très souvent, mine les valeurs-mêmes formant l'attrait de ces zones.

En raison de leur valeur écologique, les aires protégées, et spécialement celles situées dans les tropiques et / ou dans les pays moins développés, présentent un grand nombre des plus importantes attractions écotouristiques du monde. Ces attractions peuvent être constituées par une espèce particulière de la flore ou de la faune qui est rare ou endémique, ou bien par une combinaison d'espèces, une vie sylvestre abondante, de hauts indices de diversité d'espèces, des formations géomorphologiques inhabituelles ou spectaculaires, ou encore des manifestations culturelles historiques ou contemporaines uniques dans un contexte naturel.

Les gestionnaires des aires protégées doivent alors relever le défi de contrôler et de limiter les impacts du tourisme de la nature incontrôlé et de décider en même temps de quelle manière et en quels lieux ils doivent adéquatement planifier le développement de l'écotourisme en tant qu'option de développement économique compatible.

Si l'on intègre les processus de développement de l'écotourisme dans une approche systématique de conservation en recourant au document *Conservation by Design (Conception d'un plan de conservation)*¹, de The Nature Conservancy, nous pouvons seulement parler d'écotourisme dans le cas de la stratégie la plus efficace en vue de produire des résultats tangibles et durables.

1. *Conservation by Design: A Framework for Mission Success*. 2001. Arlington, Virginie: The Nature Conservancy.

Ces différents aspects, tout en restant étroitement liés, de l'écotourisme — comment aborder une bonne gestion de la conservation en même temps qu'une conduite bénéfique des affaires — doivent être parfaitement compris par les responsables de la planification de l'écotourisme et les gestionnaires des aires protégées avant la mise en place même des activités écotouristiques. Les défenseurs de la conservation ont fréquemment abordé l'écotourisme avec des connaissances limitées dans le domaine de la gestion et une compréhension incomplète des mécanismes d'administration à disposition qui sont indispensables pour assurer la durabilité du tourisme dans les aires protégées. De manière générale, les initiatives écotouristiques ont démarré sur des programmes de formation pour guides ou sur la construction d'hôtels, auberges ou autres formes d'hébergement. Cette manière d'aborder l'écotourisme risque presque invariablement de déboucher sur un échec, provoquant :

- ❖ la création de grandes attentes au sein des communautés, par la suite maigrement satisfaites ;
- ❖ que les activités de l'écotourisme épuisent les ressources limitées des ONG ainsi que des aires protégées dans la mesure où les projets cherchent à tout prix à récupérer les sommes investies ;
- ❖ que les ONG et les aires protégées s'écartent de leur mission centrale de conservation ; et
- ❖ que le tourisme détruit les attractions naturelles à l'origine du flot de visiteurs.

D'autre part, les opérateurs du tourisme de la nature ont en général mené leurs initiatives à partir d'une connaissance incomplète des thèmes liés à la conservation et opèrent, par conséquent, d'un mode non durable.

Aujourd'hui, nous avons réalisé que pour parvenir à un écotourisme réussi, d'une part les défenseurs de la conservation doivent posséder des connaissances plus approfondies au niveau de la marche des affaires et, d'autre part, ceux qui lanceront les entreprises d'écotourisme devront être davantage conscients des mécanismes nécessaires à une administration durable de leur activité. La combinaison de ces deux perspectives est essentielle pour produire un programme écotouristique réussi.

Les aires protégées peuvent appartenir ou être administrées par l'État, le secteur privé, par la communauté, ou avoir un statut mixte. Dans les pays en voie de développement, les fonds mis à disposition pour l'administration des aires protégées sont

généralement peu élevés. En conséquence, les possibilités de revenu qui seraient destinées à la conservation du site et aux communautés locales restent souvent sous-exploitées, et en réalité le tourisme risque de représenter une menace à la conservation.

Afin que l'écotourisme puisse mettre toutes ses potentialités en pratique et produise des bénéfices durables, les aires protégées doivent appliquer un schéma de planification leur permettant de diriger et administrer cette activité.

Fondamentalement, ce manuel s'efforce de fournir aux responsables de la planification et aux administrateurs d'écotourisme des ONG pour la conservation un ensemble de critères pour toutes les décisions à prendre se référant au développement et à la gestion de l'écotourisme. Il peut également être utile aux spécialistes en aires protégées et aux directeurs de réserves sous propriété de l'État ou de la commune, tout comme à tout autre acteur dans le domaine de l'écotourisme, y compris les opérateurs touristiques et promoteurs d'hôtels à la recherche d'une orientation plus approfondie en vue de comprendre les implications des activités proposées sur la conservation. Il sera aussi utile aux investisseurs envisageant de développer des projets de développement écotouristique.

Le manuel se divise en deux volumes indépendants mais reliés entre eux. Les défenseurs de la conservation qui s'intéressent à l'écotourisme et en désirent une compréhension plus approfondie, ou les personnes considérant l'écotourisme comme une stratégie de conservation pour les aires protégées, pourront consulter le Volume I, « **Introduction à la Planification de l'Écotourisme** », Partie I, afin d'obtenir une brève vue d'ensemble générale.

Ceux à la recherche de connaissances détaillées sur le processus de planification lors de la gestion de l'écotourisme, ou d'autres arrivés à la conclusion que l'écotourisme peut être la solution pour leur aire, doivent consulter le Volume I, Partie II, « **Planification et Gestion de l'Écotourisme** ». Cette partie explique le processus de planification lié au développement et à la gestion de l'écotourisme allant de la Planification pour la conservation des sites et l'Évaluation préliminaire du site, jusqu'au Diagnostic complet du site, la planification pour la gestion de l'écotourisme participatif et la mise en place du plan.

Le Volume II, **Développement et gestion de l'écotourisme**, offre une orientation et un guide sur deux

thèmes clés : la gestion de la conservation et les stratégies de développement des affaires. La première partie « Stratégies clés pour une bonne gestion de l'Écotourisme » introduit les éléments critiques de la planification pour une bonne gestion de l'écotourisme, ceci comportant la délimitation des zones, le suivi de l'impact produit par les visiteurs, la gestion et la conception du site pour les visiteurs, les mécanismes de génération de revenus, les lignes directrices concernant l'infrastructure, les visiteurs et les systèmes destinés aux guides de la nature. Ce volume peut être consulté pour examiner les options aptes à atténuer les menaces potentielles du tourisme sur un site.

Le Volume II, seconde partie « Planification commerciale pour les professionnels de la conservation » offre une synthèse de la planification commerciale. Les professionnels de la conservation y apprendront à comprendre la planification des affaires et à promouvoir des sociétés commerciales viables avec les communautés ou des opérateurs de tourisme privés, et cette partie les aidera à préparer leurs planifications commerciales.

La majorité des chapitres s'achève sur une page de **Références et Ressources** indiquant des publications, organisations, institutions et sites Internet utiles permettant une recherche plus approfondie sur ces thèmes.

Remerciements

Les auteurs tiennent à exprimer leur profonde gratitude pour le soutien considérable et inestimable que leur ont apporté leurs collaborateurs lors de la préparation de manuscrits antérieurs. Les contributions de Jim Rieger et de Connie Campbell furent exceptionnelles. Jeff Parrish nous aida grâce à sa rétroaction excellente, particulièrement en ce qui concerne les chapitres sur la Planification pour la Conservation des Sites. Nous remercions tout particulièrement Liz Boo, dont le manuscrit original a servi de source d'informations aux auteurs à plusieurs occasions. Toute notre gratitude va également à Marie Uehling, Bill Ulfelder, Andrew Soles, Eva Vilarrubi, Brad Northrup, Jill Bernier, John Finisdore, Patricia León, Benson Venegas, Bruce Boggs, Jonathan Kerr, Michelle Libby. Les auteurs sont bien entendu responsables de toute erreur éventuelle.

Sommaire

Préface	3
Partie 1: Introduction à l'écotourisme	10
Introduction	13
Chapitre 1 : Qu'est-ce que l'écotourisme ?	15
Définition de l'écotourisme	15
Évolution de l'écotourisme	16
Termes proches	18
Travailler avec l'écotourisme	20
Références et ressources	21
Chapitre 2 : Les intervenants de l'écotourisme	23
Personnes clés lors de la prise de décisions	23
Acteurs de soutien	28
Références et ressources	29
Chapitre 3 : L'écotourisme et les aires protégées	31
Introduction	31
Rôle de l'écotourisme	31
Avantages et menaces	32
Avantages potentiels de l'écotourisme	34
Menaces potentielles de l'écotourisme	39
Conclusion	40
Références et ressources	41
Chapitre 4 : L'écotourisme et les communautés locales	43
Introduction	43
Définition du terme communauté	43
Rôle de la communauté dans l'écotourisme	43
Les aires protégées et l'écotourisme	44
Impacts positifs potentiels	45
Impacts négatifs potentiels	46
Considérations clés pour le développement de l'écotourisme au niveau de la communauté	47
Conclusion	49
Références et ressources	49
Chapitre 5 : L'écotourisme et les ONG	51
Introduction	51
Rôle des ONG	51
Références	53
Chapitre 6 : L'écotourisme et l'industrie du tourisme	55
Introduction	55
Chaînon de la chaîne touristique	56
Inclusion des opérateurs touristiques privés dans le processus de planification	57
La demande pour le tourisme de la nature	58
Références et ressources	58

Partie II : Planification et gestion de l'écotourisme	59
Chapitre 1 : Planification de la gestion de l'écotourisme: Vue générale	61
Planification de l'écotourisme et des aires protégées	61
Qu'est-ce qu'un Plan de gestion de l'écotourisme ?	62
Conditions nécessaires à un Plan de gestion de l'écotourisme	63
Financement du plan	64
Qui prépare un Plan de gestion de l'écotourisme ?	67
Et ensuite ?	67
Ressources	68
Chapitre 2 : Phase 1 : Planification de la conservation du site et évaluation préliminaire du site	69
Introduction	69
Planification de la conservation du site	69
Évaluer les stratégies potentielles	71
Évaluation préliminaire du site	72
Références	73
Chapitre 3 : Phase 2 : Diagnostic complet du site	75
Vue générale des éléments nécessaires à un plan de gestion de l'écotourisme (PGE)	75
Diagnostic complet du site	76
Ce qu'il faut savoir	76
Questions orientant le diagnostic	77
Comment obtenir les informations nécessaires au diagnostic	82
Organiser les informations destinées au diagnostic	84
Formaliser les éléments de la section diagnostic	84
Références	84
Chapitre 4 : Phase 3 : Analyse des données et préparation du plan	85
Phase d'analyse des données	85
Préparer le plan	86
Ampleur du PGE	88
Structure du PGE	88
Publication et distribution du plan	92
Références et ressources	92
Chapitre 5 : Phase 4 : Mise en place du plan de gestion	93
Facteurs se rapportant au personnel	93
Facteurs se rapportant au programme	94
Plans de site	94
Analyse des acteurs	95
Mise en place flexible	95
Références et ressources	96
Chapitre 6 : Phase 5 : Mesurer le degré de réussite	97
Introduction	97
Réalisation des buts et objectifs	98
Limites de changement acceptable	99
Le processus destiné à mesurer le degré de réussite	100
Ressources	100
Glossaire	101

Liste des tableaux, schémas et fenêtres

Partie I

Tableau 1.1 Classement général des destinations touristiques sur tout le continent américain	16
Tableau 4.1 Impacts potentiels du tourisme dans les communautés	44
Tableau 6.1 Les destinations les plus populaires en Amérique latine	58
Schéma 2.1 Les partenariats nécessaires pour garantir un écotourisme réussi	23
Schéma 3.1 L'écotourisme — Avantages	34
Schéma 3.2 Menaces potentielles dues au tourisme	39
Schéma 4.1 Les éléments essentiels à l'écotourisme dans le cadre de la communauté	44
Schéma 6.1 La structure de l'industrie du tourisme	56
Fenêtre 2.1 La communauté de Capirona située dans la région amazonienne de l'Équateur	24
Fenêtre 2.2 Qu'est-ce qu'un écotouriste	27
Fenêtre 3.1 Leçons tirées du Parc National des Galapagos, Équateur	33
Fenêtre 3.2 Le fonds pour oiseaux sauvages Point-à-Pierre à Trinité	37
Fenêtre 3.3 Plan national pour le développement de l'écotourisme en Guyenne	38
Fenêtre 3.4 Impacts du tourisme sur l'environnement dans la réserve forestière de Kibale, en Ouganda	39
Fenêtre 3.5 Instabilité de l'écotourisme — Afrique centrale	40
Fenêtre 4.1 Le cas de l'Association d'écotourisme de Toledo, Belize	48
Fenêtre 5.1 Planification et développement du tourisme avec « Programme pour le Belize »	52
Fenêtre 5.2 L'Association ANAI, le Corridor Biologique de Talamanca, Costa Rica	53

Partie II

Tableau 2.1	Stratégies écotouristiques exemplaires pour traiter les pressions (hypothétiques) et les sources de ces pressions sur le site de conservation savanne de Pins en Plaine	70
Schéma 1.1	Contexte de planification pour les aires protégées	61
Schéma 1.2	Qui participe au processus de planification	62
Schéma 1.3	Étapes du processus de planification pour un Plan de gestion de l'écotourisme (PGE)	63
Schéma 1.4	Facteurs Majeurs à considérer lors de la décision de préparer un plan de gestion	64
Schéma 1.5	Sources de soutien financier pour financer un PGE	65
Schéma 1.6	Vue générale de la planification de la gestion et du développement de l'écotourisme	66
Schéma 3.1	Vue générale de la planification de la gestion et du développement	75
Schéma 4.1	Structure d'un plan de gestion de l'écotourisme (PGE)	87
Schéma 5.1	Fiche récapitulative des éléments indispensables à la mise en place du PGE	95
Fenêtre 2.1	Planification du site de conservation	69
Fenêtre 2.2	Évaluation préliminaire du site	72
Fenêtre 3.1	Enquête sur les visiteurs: Parc National Sierra del Lacandón, Guatemala	80
Fenêtre 3.2	Diagnostic de site complet au Parc National Sierra del Lacandón, Guatemala	81
Fenêtre 3.3	Consultation des intervenants au Parc National Sierra del Lacandón, Guatemala	83
Fenêtre 3.4	Justification de l'écotourisme et toile de fonds	84
Fenêtre 4.1	Vision de l'écotourisme au Parc National Sierra del Lacandón, Guatemala	87
Fenêtre 4.2	Objectifs du PGE au Parc National Sierra del Lacandón, Guatemala	87
Fenêtre 4.3	Stratégies de gestion de l'écotourisme	88
Fenêtre 4.4	Structure des sous-programmes	88
Fenêtre 4.5	Critères de définition des objectifs	89

Partie 1

Introduction à l'écotourisme

Introduction

La première partie de ce volume introduit le concept d'écotourisme, en présente les acteurs clés et offre une vision générale de leur rôle dans le développement de l'écotourisme. La plupart des chapitres présentent des exemples dans des textes encadrés et sur fond plus sombre, qui décrivent comment se traduisent les concepts dans les situations réelles.

Le chapitre 1 présente une brève description de ce que signifie l'écotourisme, de la façon dont il a évolué et pour quels motifs. Une définition largement acceptée de l'écotourisme y est exposée, ainsi que la définition d'autres termes proches de l'écotourisme. Le chapitre 2 décrit les différents acteurs impliqués dans la gestion et le développement de l'écotourisme.

Le chapitre 3 est consacré au rôle des aires protégées et de leurs gestionnaires lors de la gestion et du développement de l'écotourisme. Le chapitre 4 offre un panorama général sur le rôle à jouer par les communautés dans le développement et la gestion de l'écotourisme, tandis que le chapitre 5 se penche sur le rôle des ONG dans la gestion et le développement de l'écotourisme par rapport aux aires protégées. Le chapitre 6 est une présentation brève de l'industrie du tourisme, de sa structure et de son rôle dans le développement de l'écotourisme.



Des écotouristes explorant l'Amazone. © Andy Drumm

Qu'est-ce que l'écotourisme?

Définition de l'écotourisme

L'écotourisme représente un concept relativement nouveau qui est souvent mal interprété et mal utilisé. Certains ont abusé de ce terme afin d'attirer des voyageurs intéressés par la conservation de la nature vers des programmes touristiques qui, en réalité, sont simplement des programmes organisés dans la nature et qui sont susceptibles de causer un impact social et naturel négatif. Le terme fit son apparition dans les années 80 mais la première définition véritablement acceptable et aujourd'hui encore concise a été établie en 1990 par la société (Internationale) d'Écotourisme :

Il s'agit du voyage responsable dans des aires naturelles, qui préserve l'environnement et augmente le bien-être des populations locales.

Cette activité et sa prise de conscience grandissant, la nécessité de trouver une définition plus ample et approfondie s'imposa à nous de façon croissante. Plus récemment, en 1999, Martha Honey proposa une excellente version plus détaillée :

L'écotourisme, c'est le voyage dans des aires fragiles et primitives, généralement protégées, cherchant un impact minimal et (en général) à petite échelle. Il aide à éduquer le voyageur; il fournit des fonds pour la préservation de l'environnement; il bénéficie directement au développement économique et à la souveraineté des communautés locales; et enfin il stimule le respect des différentes cultures ainsi que des droits humains.

Toutefois le consensus général parmi les organisations engagées dans l'écotourisme (y compris The Nature Conservancy) s'établit sur la définition adoptée par l'Union mondiale pour la conservation de la nature (UICN) qui décrit l'écotourisme comme suit :

Cette modalité touristique responsable face à l'environnement et qui consiste à voyager dans des aires naturelles dans le but de apprécier et profiter de la nature (comme toute autre manifestation culturelle du présent ou du passé), tout en promouvant la

préservation, en ayant un impact de visite minimal et en privilégiant une intégration active qui apporte des bénéfices socioéconomiques aux populations locales.

The Nature Conservancy a adopté le concept d'écotourisme comme le type de tourisme qu'il recommande à ses partenaires d'utiliser dans la gestion de la majorité des aires protégées, notamment concernant les parcs nationaux et autres aires présentant des objectifs de préservation particulièrement stricts. Pour The Nature Conservancy, l'écotourisme représente un moyen excellent de faire bénéficier tant les populations locales que les aires protégées concernées. Il s'agit d'une composante idéale au sein d'une stratégie de développement durable dans laquelle les ressources naturelles peuvent s'utiliser comme des attractions touristiques sans pour autant causer de dommages aux aires naturelles. Instrument important pour la gestion des aires protégées et pour le développement, l'écotourisme doit être mis en œuvre de façon flexible. Les éléments suivants sont essentiels pour la bonne réussite d'une initiative d'écotourisme. L'écotourisme doit :

- ❖ Avoir un faible impact sur les ressources des aires naturelles protégées;
- ❖ Intégrer les différents acteurs (les particuliers, les communautés, les écotouristes, les opérateurs touristiques et les institutions gouvernementales) lors des phases de planification, développement, mise en œuvre et suivi;
- ❖ Respecter les cultures et traditions locales;
- ❖ Générer des revenus durables et équitables pour les communautés locales et pour le plus d'acteurs impliqués possibles, y compris les opérateurs touristiques privés;
- ❖ Produire des revenus qui seront destinés à la préservation des aires protégées; et
- ❖ Éduquer tous les acteurs engagés quant à leur rôle au niveau de la préservation.

Évolution de l'écotourisme

L'écotourisme est un concept qui a connu une évolution lors de ces 20 dernières années alors que les organisations de conservation, les gens vivant à l'intérieur et autour des aires protégées et l'industrie du voyage furent témoins d'une explosion du tourisme de la nature et ont pris conscience de leurs intérêts mutuels à guider cette expansion. L'écotourisme promettait d'atteindre les objectifs de la conservation, d'améliorer le bien-être des communautés locales, et de créer de nouvelles entreprises — une rare promesse contenant des éléments exclusivement positifs.

Les rapports entre les défenseurs de la conservation, les communautés et les professionnels du tourisme ne furent pas toujours aimables et marqués par l'esprit de collaboration. Cependant, le concept et la pratique de l'écotourisme allient ces différents intervenants. L'écotourisme est apparu comme une plate-forme commune permettant de travailler en partenariat et de guider ensemble le chemin des touristes désirant connaître et en savoir davantage sur les aires naturelles et les diverses cultures.

Défenseurs de la conservation et écotourisme

Ce sont des circonstances spécifiques affectant toutes les parties concernées qui sont à l'origine de ce nouvel intérêt pour l'écotourisme. Du côté de la conservation de l'environnement, les gestionnaires des aires protégées s'efforçaient de redéfinir les stratégies de conservation. Pour des raisons pratiques, ils apprenaient à combiner des activités de conservation avec le développement économique, la façon traditionnelle d'aborder la conservation comme un «protectionnisme» strict se révélant de plus en plus inadéquate et de nouvelles voies devant être ouvertes pour pouvoir atteindre les objectifs (Brandon et al., 1998).

Pendant des années, les défenseurs de la conservation ont établi et géré les aires protégées¹ avec une très faible participation des gens qui vivaient dans ces régions ou leurs environs. Ces dernières années pourtant, en raison de changements radicaux ayant affecté la situation dans de nombreux pays, en particulier dans les pays en voie de développement, les approches de la protection ont dû changer.

Intervenants locaux et écotourisme

Ces dernières vingt années, de nombreux pays en voie de développement ont vu leur population augmenter de

façon rapide alors que leurs économies stagnaient ou régressaient. Très souvent, ces pays ont été obligés d'exploiter leurs ressources naturelles de base d'une façon non durable afin de pouvoir couvrir leurs besoins économiques immédiats et payer les intérêts de leur dette extérieure. Cette conjonction de faits conduit un nombre croissant de personnes à se disputer des ressources naturelles de plus en plus réduites. En dehors des aires protégées, les ressources naturelles dont dépendaient beaucoup de personnes pour gagner leur vie et que de nombreuses entreprises convoitaient comme source de profit ont disparu.

Tableau 1.1 Classement général des destinations touristiques sur tout le continent américain

Pays	Arrivées en l'an 2000	% de Variation
1. Etats-Unis	52.690.000	+8,7
2. Canada	20.423.000	+4,9
3. Mexique	20.000.000	+5,0
4. Brésil	5.190.000	+1,6
5. Porto Rico	3.094.000	+2,3
6. République Dominicaine	2.977.000	+12,4
7. Chili	1.719.000	+6,0
8. Cuba	1.700.000	+8,9

Source : Organisation mondiale du tourisme, 2001

Pour de nombreux pays, les aires protégées sont devenues les dernières superficies significatives de terrain qui continuent à constituer des réserves abritant la diversité des plantes et des animaux, à l'eau, l'air pur et autres services écologiques. En même temps, les aires protégées se révélèrent de plus en plus attirants pour les paysans, les mineurs, les bûcherons et autres à la recherche d'un gagne-pain. Dans ces aires, la pression pour le développement économique s'est intensifiée à échelle locale, nationale et globale. En conséquence, l'écotourisme a découvert un terrain important permettant de réconcilier potentiellement la conservation et les rémunérations économiques.

En raison de cette rivalité pour les ressources, les défenseurs de la conservation ont réalisé que les populations locales et la situation économique devaient être intégrées aux stratégies de conservation (Redford et Mansour, 1996). Dans la plupart des cas, les

¹ Dans ce document, les termes "zones protégées", "site" et "site d'écotourisme" s'utilisent de façon interchangeable. Toutefois, une zone protégée se réfère habituellement à une étendue de territoire assez grande, sous protection légale, et dont l'administration est généralement assurée par une entité gouvernementale et a été déléguée au secteur privé ou encore à une alliance d'intérêts gouvernementaux et privés. Site et site d'écotourisme sont des termes plus généraux qui s'appliquent à toute étendue de territoire ou surface aquatique lieu de l'écotourisme et gérée soit par le secteur privé soit par le secteur public. Le terme «site de visiteurs» se réfère à un lieu circonscrit de fréquentation et gestion intensive dans un contexte de conservation /écotourisme plus vaste.

populations locales nécessitent des motivations financières pour utiliser et gérer les ressources naturelles de façon durable. Souvent, les conditions politiques et économiques en place limitent leurs options et augmentent leur dépendance vis-à-vis de ces aires. Le travail de la conservation consiste souvent à créer des alternatives aux pratiques économiques courantes de sorte que les zones d'usage multiple environnant les aires protégées puissent se maintenir et que soient minimisées les menaces les affectant.

Les défenseurs de la conservation sont devenus plus créatifs à la recherche d'activités économiques alternatives et explorent beaucoup d'autres options. L'écotourisme représente une de ces alternatives. Le motif fondamental jouant en faveur de l'écotourisme est que les entreprises de tourisme local ne vont pas détruire les ressources naturelles, au contraire elles doivent s'attacher à leur protection. L'écotourisme doit présenter une stratégie viable pour gagner de l'argent et, simultanément, conserver les ressources. L'écotourisme peut être considéré une «activité durable» générant des revenus sans pour autant diminuer les ressources naturelles dont elle profite.

L'industrie du voyage et l'écotourisme

L'explosion du tourisme de la nature oblige à faire face aux impacts produits par cette industrie. La demande croissante du tourisme dans la nature a éveillé l'intérêt des gestionnaires des aires protégées désirant placer le tourisme dans un contexte de conservation. Quelle est l'origine de cette explosion du tourisme de la nature ? En premier lieu, penchons-nous sur la situation de l'industrie du tourisme en général.

Selon l'Organisation mondiale du tourisme (2001), le tourisme a augmenté d'environ 7,4% en l'an 2000 — son taux de croissance le plus élevé sur presque dix ans, et presque le double de la croissance enregistrée en 1999. Plus de 698 millions de personnes ont voyagé à l'étranger en l'an 2000, dépensant plus de 476 milliards de dollars, une augmentation de l'ordre de 4,5% par rapport aux années précédentes.

L'industrie du voyage et du tourisme représente 200 millions de postes de travail dans le monde entier — 1 poste de travail sur 12,4 à niveau mondial. Pour l'année 2010, on estime que ce nombre augmentera à 250 millions, en d'autres termes 1 poste de travail sur 11 (WTTC et WEFA, 2000).

Les zones de développement accéléré sont l'Asie de l'Est et le Pacifique, affichant un taux de croissance de 14,5%. Sur le continent américain, c'est l'Amérique centrale qui connaît la plus grande croissance (+8,8%).

A l'heure actuelle, il n'existe aucune initiative globale destinée à regrouper toutes les données du tourisme. Toutefois, certains indicateurs nous montrent que le vaste marché du tourisme de la nature, dont l'écotourisme forme un segment, a augmenté davantage que le tourisme dans son ensemble, particulièrement dans la zone des tropiques.

- ❖ Ceballos-Lascuráin (1993) nous indique une estimation de la OMT selon laquelle le tourisme de nature génère 7% de toutes les dépenses liées aux voyages internationaux. Le World Resources Institute (WRI — Institut pour les ressources mondiales) révèle que tandis que le tourisme en général augmentait à un taux annuel de 4%, les voyages dans la nature ont augmenté à un taux annuel de 10% à 30% (Reingold, 1993). Les données relatives à ce taux de croissance peuvent être consultées dans les enquêtes réalisées par Lew consacrées aux opérateurs touristiques de la région Asie-Pacifique et y montrant des taux de croissance annuelle se situant entre 10 et 25% ces dernières années (Lew, 1997). Cette croissance se manifeste également à partir des indicateurs suivants :
- ❖ Les visites à la réserve maritime Hol Chan, Belize, ont augmenté des deux tiers sur une période de cinq ans, passant de 33 669 touristes en 1991 à 50 411 en 1996 (Syndicat du tourisme, 1997).
- ❖ Plus des deux tiers des touristes à Costa Rica ont visité des aires protégées et des réserves.
- ❖ Une enquête portant sur les opérateurs d'écotourisme travaillant avec l'étranger et ayant leur siège aux Etats-Unis révèle que le nombre d'opérateurs a augmenté de 820% entre 1970 et 1994, soit une moyenne de 34% par an (Higgins, 1996).
- ❖ Les destinations générales des clients de ces opérateurs d'écotourisme travaillant avec l'étranger et ayant leur siège aux Etats-Unis montrent les préférences suivantes : Amérique centrale, 39%; Amérique du sud, 25%, Amérique du nord, 18%; Mexique et Caraïbes, 5% et autres secteurs, 13% (Higgins, 1996).
- ❖ En confirmation des estimations du Conseil mondial du voyage et du tourisme², l'écotourisme connaît une croissance annuelle oscillant entre 10 et 15%.

² Le Conseil mondial du voyage et du tourisme (WTTC) est le Forum global des entreprises de voyages et de tourisme. Ses membres se recrutent parmi les PDG de tous les secteurs de l'industrie du voyage et du tourisme, y compris l'hébergement, services de repas, croisières, animation, récréation, transport, et autres services en rapport avec le tourisme. Son rôle principal est de représenter les intérêts de leur industrie auprès des gouvernements.

- ❖ De nombreux pays dont l'attraction principale réside dans leurs aires naturelles connaissent des augmentations phénoménales quant aux arrivées de touristes. Ainsi, au Costa Rica leur nombre a plus que quadruplé, passant de 246 737 en 1986 à 1 031 585 en 1999 (ICT, 2001). La croissance des séjours touristiques à Bêlize s'élève à plus de 600%, passant de 51 740 en 1986 à 334 699 dix années plus tard (OMT, 1997).
- ❖ Au Honduras, les experts estiment que le nombre de touristes attirés par la nature a augmenté d'environ 15% (sur un total de 200 000 touristes) en 1995; et une augmentation de l'ordre de 13 à 15% était prévue pour 1996 (Dempsey, 1996)

Quel est l'origine de cet attrait vers les sites naturels ? Il est très probable que cette nouvelle tendance soit le produit de l'intérêt croissant pour l'environnement. Plus les gens sont informés de la fragilité de l'environnement, plus ils prennent conscience des sujets écologiques. Chez eux, ils sont prêts à payer davantage pour des produits et services « verts » (*green services*) et ils adoptent des mesures spécifiques pour la protection de l'environnement telles que le recyclage. Ils veulent en savoir plus et de première main sur les espèces en danger et les habitats menacés. Ils désirent également comprendre les enjeux de la conservation des bois tropicaux, et ceci à partir de leur propre vécu.

Les voyageurs optent pour des destinations toujours plus aventureuses. Ils veulent sortir des sentiers battus, aller au cœur de la jungle. Beaucoup de voyageurs se transforment en activistes. Après avoir visité une aire sylvestre menacée et d'en savoir plus sur sa situation, le désir d'aider écloit. Du côté de la demande, nous avons vu une explosion de touristes de la nature à la recherche de nouvelles expériences. Des voyageurs nationaux et internationaux recherchent une éducation sur l'environnement, sont disposés à payer le prix d'admission et s'efforcent de recourir aux produits et services locaux au bénéfice de l'économie locale. Bref, ils forment une audience idéale pour aborder les enjeux de la conservation dans ces zones.

En fonction de l'évolution de leurs intérêts, les consommateurs ont adressé de nouvelles requêtes à l'industrie du tourisme ce qui, à son tour, a encouragé l'industrie du tourisme à « verdir » en plus de promouvoir l'écotourisme. Les consommateurs demandent de nouvelles destinations, de nouvelles façons d'aborder les affaires, et pour certains, l'occasion

de contribuer à la gestion des ressources naturelles. De nombreuses agences de voyages s'adaptent à ces nouvelles conditions de marché. Certaines agences offrent moins de vacances à la plage et davantage d'excursions dans la vie sylvestre. En outre, de nouvelles agences surgissent qui se consacrent exclusivement aux voyages dans la nature.

Cette tendance du côté de la demande était destinée à coïncider avec la tendance pour la protection de la nature visant à l'intégration effective avec le développement économique. Une fois synchronisés, les personnes issues des aires de protection, les communautés locales et le secteur du voyage se mirent à dialoguer sur l'écotourisme comme de la solution faisant converger leurs intérêts communs. L'écotourisme mène les voyageurs désirant venir en aide aux aires protégées justement aux aires protégées qui ont besoin d'être aidées.

Pourtant, alors que l'alliance entre les défenseurs de la conservation et l'industrie du tourisme paraissait initialement idéale, il est apparu plus difficile d'établir des partenariats. Chaque côté a entrepris le long processus qui doit l'amener à comprendre comment l'autre fonctionne, et, de part et d'autre, on apprend à intégrer de nouvelles activités au cœur de son travail. Les écovoyageurs — touristes de la nature conscients et sensibilisés — constituent un segment croissant du marché du tourisme de la nature à la recherche d'une interaction significative avec les communautés qui les accueillent afin de contribuer au développement durable local. Les communautés locales, d'un autre côté, espèrent jouer un rôle de plus en plus important dans la gestion du tourisme.

Termes proches

En tant que mot courant, écotourisme a été utilisé à la légère. Par contre si on l'utilise dans son sens plein, il recouvre une stratégie très importante de conservation afin d'atteindre un développement durable³. Différents termes parents sont fréquemment associés avec l'écotourisme, par exemple les suivants :

Le tourisme de la nature se réfère tout simplement au tourisme basé sur la visite des ressources naturelles. Il entretient des liens étroits avec l'écotourisme mais n'implique pas forcément protection ou durabilité. Il s'applique au genre de tourisme pratiqué actuellement dans un grand nombre de aires naturelles, sans pour autant qu'un plan préalable soit établi ni des mesures

³ Dans le « Brundtland Report » *Our Common Future*, le développement durable est défini comme « le développement satisfaisant les besoins des générations actuelles sans hypothéquer sur la satisfaction des besoins des générations futures » (WCED, 1987, p43).

de protection promues. Différents éléments de l'écotourisme se trouvant intégrés dans les programmes du tourisme de la nature peuvent éventuellement changer l'impact sur l'environnement.

Le tourisme de la nature durable est très proche de l'écotourisme mais ne recouvre pas tous les critères du véritable écotourisme. Ainsi, un téléphérique transportant les visiteurs à travers la canopée d'une forêt tropicale peut générer des bénéfices relatifs à la protection et éduquer les visiteurs, mais son degré élevé de mécanisation crée des barrières entre le visiteur et l'environnement naturel, ce qui le rend inapproprié comme activité écotouristique. Dans les zones à haute fréquentation touristique ayant à supporter son grand impact, le tourisme de la nature durable peut s'avérer une activité adéquate. Ainsi, de grands développements touristiques « écologiques » ne seront pas considérés de faible impact s'ils exigent une élimination significative de la végétation naturelle mais peuvent contribuer financièrement à la protection et à l'éducation sur la préservation.

La ligne qui sépare le tourisme de la nature durable et l'écotourisme est subtile mais très importante. Un projet doit satisfaire tous les critères nécessaires énumérés dans la liste antérieure s'il veut correspondre avec exactitude à la définition de l'écotourisme. Les projets ne parvenant pas à satisfaire absolument tous les critères ne bénéficient véritablement à long terme ni à la préservation ni aux personnes impliquées.

Le tourisme scientifique ou de recherche se réfère au tourisme ayant des objectifs spécifiques de recherche. Ces types de projet sont courants dans les aires naturelles et contribuent souvent à les protéger. Les voyages coordonnés par l'Institut Earthwatch constituent un exemple de ce tourisme scientifique ou de recherche. Certains de ces voyages pourraient être considérés des voyages écotouristiques car ils offrent des informations sur l'écologie de la zone et satisfont en même temps tous les critères de l'écotourisme.

Le tourisme culturel, ethnographique ou du patrimoine culturel concentre son intérêt principal sur les traditions locales et les habitants. Ce genre de tourisme peut être divisé en deux catégories: dans le premier cas et plus conventionnel, les touristes y revivent la culture grâce aux musées et présentations formalisées de musique et de danse dans les théâtres, hôtels et, à l'occasion, dans les communautés elles-mêmes. Souvent, ceci conduit à la transformation de la culture en marchandise dans la mesure où l'adaptation

au goût des touristes s'est traduit par la dégradation des traditions culturelles des pays hôtes. Dans le deuxième cas, le tourisme est plus anthropologique et le visiteur, au lieu de simplement vouloir assister à des manifestations culturelles isolées, y montre une forte motivation à apprendre la culture autochtone. Nous observons par exemple un intérêt croissant à apprendre comment les habitants autochtones utilisent les ressources naturelles. En Équateur, les Cofan se sont fait une spécialité d'enseigner aux visiteurs l'usage traditionnel des plantes médicinales (Borman, 1995). Ce type de tourisme s'apparente, ou forme un élément de l'écotourisme.

Il est important que le tourisme culturel soit géré dans les termes définis par les cultures hôtes, et un suivi des indicateurs sur l'impact culturel du tourisme doit être effectué pour assurer que les visites n'érodent pas les ressources culturelles.

Le tourisme vert/durable se réfère aux opérations de voyage qui recourent prudemment aux ressources naturelles. Le tourisme vert ou durable peut être considéré comme la partie de l'industrie du tourisme qui « tourne au vert ». Ceci inclut les lignes aériennes plus efficaces au niveau de leur consommation d'énergie, l'industrie de la croisière recyclant ses déchets ou encore les grandes chaînes d'hôtels adoptant des réglementations favorables à l'environnement. Les grands hôtels ont découvert qu'en recommandant à leurs clients de réduire leur consommation d'eau ou leur communiquant que leurs serviettes ne seraient pas lavées tous les jours, non seulement ils se construisaient une image de marque « verte » à leurs yeux (ceci revêtant une importance croissante pour les consommateurs) mais ils réduisaient également leurs coûts d'opération. Le tourisme vert constitue ainsi clairement une proposition tentante face à l'industrie du tourisme conventionnel.

En réalité, réduire de 15% la consommation d'eau d'un hôtel, objectif désirable et relativement facile à atteindre dans la majorité des grands hôtels, n'est pas suffisant pour convertir un hôtel en une opération durable. Sweeting et al. (1999) se penche intégralement sur ce thème et donne des recommandations pour réduire l'impact du tourisme conventionnel sur l'environnement. Plus l'industrie de masse recouvrant le tourisme conventionnel existant aujourd'hui intégrera des éléments « verts », plus il en ressortira de bénéfices; il est nécessaire que les nouveaux développements dans les aires naturelles, y compris les plages, abordent des thèmes tels que la consommation d'énergie, la gestion

des déchets, et ne considèrent pas la donnée environnement uniquement comme un facteur supplémentaire lors des phases de conception s'ils se veulent véritablement durables. Il peut s'avérer insuffisant pour la nappe phréatique que les grands hôtels lavent les serviettes seulement un jour sur deux s'il s'agit d'une zone aride. Avant tout, la meilleure option consisterait à ne pas construire un hôtel dans une zone où l'eau est peu abondante.

Développer une industrie du tourisme durable ou vert, et ceci dans toutes ses dimensions, est une cause aussi cruciale que travailler à maintenir les aires protégées grâce au tourisme. En fait, d'aucuns pourraient avancer que promouvoir la durabilité du tourisme au sens large représenterait encore une plus grande mission de protection de l'environnement que le seul fait de se concentrer sur les aires protégées. De toutes façons, pour les objectifs que nous nous sommes fixés aujourd'hui, nous nous limiterons à l'écotourisme; l'écologisation du tourisme conventionnel formera le thème de futures publications qui seront réalisées par d'autres personnes.

Il est peut-être plus facile de considérer l'écotourisme (qui travaille dans le but de protéger des aires naturelles en recourant au tourisme) et le tourisme durable (qui travaille à rendre toute l'industrie du tourisme plus favorable à l'environnement) comme deux missions cruciales mais distinctes.

Travailler avec l'écotourisme

Une vision intégrale de la protection de l'environnement est implicitement présente dans la définition de l'écotourisme, car elle intègre des éléments portant sur la participation de la communauté et le développement économique et également les nombreuses activités et intervenants qui assurent cette mission.

L'écotourisme peut contribuer à la protection de l'environnement de diverses façons possibles. L'écotourisme peut d'abord générer des fonds qui seront destinés aux aires protégées. En second lieu, il peut créer des emplois pour les communautés des environs et ainsi créer des motivations économiques en vue de défendre les aires protégées. En troisième lieu, il peut fournir aux visiteurs une éducation sur l'environnement. Quatrièmement il peut fournir la justification pour déclarer certaines aires protégées ou augmenter l'aide assignée à ces aires. Enfin, les programmes d'écotourisme visent à limiter les impacts négatifs des touristes de la nature.

Tels sont les critères pour l'écotourisme. Ils nous fournissent des lignes directrices utiles qui nous permettent de juger dans quelle mesure le tourisme de la nature se transforme en écotourisme. *Mais cette estimation n'est pas aisée*, ni d'ailleurs un exercice académique ou sémantique. Ce sera seulement en nous efforçant d'appliquer l'écotourisme et de remplir tous les critères dans les lieux appropriés que les planificateurs et professionnels de la conservation réaliseront leurs objectifs à long terme. Nous sommes confrontés à de nombreux défis à l'heure d'appliquer ces critères à des situations pratiques sur le terrain.

De fait, mettre en pratique les lignes directrices de l'écotourisme s'avère une tâche difficile et complexe. Les récompenses pour un travail bien fait sont énormes. Les décisions portant sur l'écotourisme en ce qui concerne un site particulier doivent se prendre à l'intérieur du contexte précis des objectifs fixés en vue de la protection de cette même aire. Lorsque les directeurs et responsables de la planification étudient les impacts touristiques réels et potentiels aussi bien positifs que négatifs, il est nécessaire qu'ils se remémorent les objectifs et fonctions de l'aire protégée. Dans certains cas, il peut être nécessaire d'accepter les impacts négatifs du tourisme afin d'obtenir des bénéfices en vue de la conservation. Le tourisme pourra ainsi fouler la végétation le long des sentiers mais il permettra également l'affectation de gardes. L'affectation d'un plus grand nombre de gardes peut s'avérer plus important pour la préservation générale d'une aire protégée que maintenir la végétation intacte le long des sentiers. Indépendamment du rapport coûts-bénéfices, la question clé doit être la suivante : le tourisme contribue-t-il à promouvoir le plan de préservation de l'aire donnée à long terme ? Si oui, il est très probable que nous soyons en présence d'écotourisme.

Dernier aspect concernant la définition de l'écotourisme : nous le traitons en général dans le contexte des aires protégées. Les aires protégées, les réserves privées et les réserves internationales de la biosphère sont déjà connues comme unités de protection et offrent les espaces les mieux adaptés pour promouvoir l'écotourisme. Bien que parfois faibles, les structures légales et de gestion de ces aires facilitent leur aptitude à capter les bénéfices et à minimiser les coûts de l'écotourisme. Mais l'écotourisme peut aussi se développer dans des aires sous statut de protection moins formel. De fait, il peut arriver que l'écotourisme aide à établir le statut de protection à des aires encore non protégées de façon formelle.

La suite de ce volume et le volume suivant sont destinés à aider les gestionnaires et responsables de la planification des aires protégées à acquérir l'expertise nécessaire à naviguer avec succès entre les objectifs apparemment conflictuels de l'écotourisme.

Références

Bélize Tourist Board. 1998. Belize travel and tourism statistics 1997. Belize City, Belize : Belize Tourist Board.

Borman, R. 1995. La Comunidad Cofán de Zábalo. Torista Semam'ba — Una experiencia indígena con el ecoturismo. In *Ecoturismo en el Ecuador. Trayectorias y desafíos*, X. Izko (ed.), 89-99. Colección Sistematización de Experiencias No. 1. Berne, Switzerland : DDA; Berne and Quito, Ecuador : INTERCOOPERATION; Quito : IUCN.

Brandon, K., K. Redford, et S. Sanderson (eds.). 1998. *Parks in peril. People, politics and protected areas*. Washington D.C. : Island Press.

Ceballos-Lascuráin, H. 1993. Ecotourism as a worldwide phenomenon. In *Ecotourism : A guide for planners and managers, Volume 1*, K. Lindberg et B. Hawkins (eds.), 12-14. N. Bennington, Vermont : The Ecotourism Society.

Higgins, B.R. 1996. The global structure of the nature tourism industry : Ecotourists, tour operators and local businesses. *Journal of Travel Research*, 35(2) : 11-18.

ICT (Departamento de Recursos Naturales). 2001. Tourism Statistical Polls. www.tourism-costarica.com

IUCN-The World Conservation Union. 1997. *Resolutions and Recommendations*. World Conservation Congress, Montreal, Canada, 13-23 October 1996. p. 60.

Izko, X. (ed.). *Ecoturismo en el Ecuador. Trayectorias y desafíos*. Colección Sistematización de Experiencias No. 1. Berne, Suisse : DDA; Berne et Quito, Équateur : INTERCOOPERATION; Quito : IUCN.

Lew, A. 1997. *The ecotourism market in the Asia Pacific region : A survey of Asia Pacific and North American tour operators*. www.for.nau.edu/~alew/ecotsvy.html

Redford, K. et J. Mansour. 1996. *Traditional peoples and biodiversity conservation in large tropical landscapes*. Arlington, Virginie : América Verde Publications, The Nature Conservancy.

Reingold, L. 1993. Identifying the elusive tourist. *Going Green* : A supplement in *Tour and Travel News*, October, 25 :36-37.

Sweeting, J., G. Bruner, et A. Rosenfeld. 1999. *The green host effect, an integrated approach to sustainable tourism and resort development*. Washington D.C. : Conservation International.

World Conference on the Environment and Development (WCED). 1987. *Our Common Future*, 43.

World Tourism Organization (WTO). 1997. *Tourism market trends. Americas*, 1997 Edition, Madrid, Espagne.

World Tourism Organization (WTO). 2001. *Millennium tourism boom in 2000*. www.worldtourism.org/main/newsroom/Releases/more_releases/R0102001.html

WTTC and WEFA. 2000. *Tourism satellite accounting confirms travel and tourism as worlds foremost economic activity*. www.wttc.org/press_centre/media_releases/new/000511tsaforecasts.htm

Ressources

Boo, L. 1998. *Ecotourism : A conservation strategy*. Document non publié soumis au Programme d'écotourisme de The Nature Conservancy, Arlington, Virginie.

Borja N.R., J. Pérez B., J. Bremner, et P. Ospina. 2000. *Parque Nacional Galápagos. Dinámicas migratorias y sus efectos en el uso de los recursos naturales*. Fundación Natura, The Nature Conservancy, World Wildlife Fund, Quito, Équateur.

Brandon, K. 1996. *Ecotourism and conservation : A review of key issues*. World Bank Environment Department Paper No. 033, Washington D.C. : World Bank

Ceballos-Lascuráin, H. 1996. *Tourism, ecotourism, and protected areas : The state of nature-based tourism around the world and guidelines for its development*. Gland, Suisse : The World Conservation Union (IUCN); N. Bennington, Vermont : The Ecotourism Society.

Honey, M. 1999. *Ecotourism and sustainable development : Who owns paradise?* Washington D.C. : Island Press.

The International Ecotourism Society. 1998. *Ecotourism statistical fact sheet*. N. Bennington, Vermont : The International Ecotourism Society.

The International Ecotourism Society (TIES)
ecomail@ecotourism.org www.ecotourism.org
TIES est une organisation internationale consacrée à la diffusion d'informations sur l'écotourisme. Ses 1700 membres se recrutent dans plus de 55 professions différentes et se répartissent sur plus de 70 pays. La plupart travaillent dans le secteur du tourisme, font leurs études dans le tourisme ou se servent du tourisme pour soutenir la préservation des sites naturels et le bien-être des populations locales.

Programme d'écotourisme de The Nature Conservancy — www.nature.org/ecotourism

Planeta.com — *Ecovoyages en Amérique latine*
www2.planeta.com/mader/ecotravel/ecotravel.html
Planeta.com est une plate-forme pour l'écotourisme pratique. Ce site offre plus de 10 000 pages d'éléments pratiques et de reportages rigoureux ainsi qu'une variété de forums et conférences en ligne.

Sources des statistiques concernant le tourisme

The ARA Consulting Group
The Marine Building
355 Burrard, Suite 350
Vancouver, British Columbia V6C 2G8 CANADA
Tel : 604-681-7577 Fax : 604-669-7390

Journal of Travel Research
University of Colorado Campus 420
Boulder, Colorado 80309 – 0420 E.U.
Tel : 303-492-8227 Fax : 303-492-3620

Tourism Works for America Council
1100 New York Avenue, NW, Suite 450
Washington, D.C. 20005-3934 E.U.
Tel : 202-408-8422 Fax : 202-408-1255

U.S. Travel Data Center at
the Travel Industry Association of America
1100 New York Avenue, NW # 450 West
Washington D.C. 20005-3934 E.U.
Tel : 202-408-1832 Fax : 202-293-3155

World Tourism Organization (WTO)
Capitán Haya, 42
28020 Madrid, ESPAGNE
Tel : 34-1-5687-8100 Fax : 34-1-571-3733
www.world-tourism.org

The World Travel & Tourism Council (WTTC)
1-2 Queen Victoria Terrace
Sovereign Court
London E1W 3HA ROYAUME-UNIS
Tel : 44-870-727-9882 Fax : 44-870-728-9882
enquiries@wttc.org

Chapitre 2

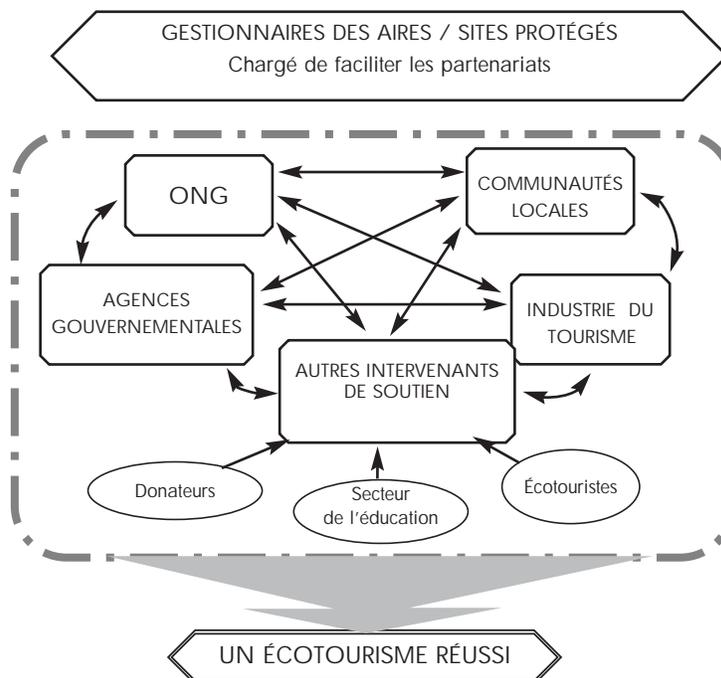
Les intervenants de l'écotourisme

Une large gamme d'acteurs présentant des intérêts et objectifs divergents sont impliqués dans l'écotourisme. Certains ont des rôles plus importants que d'autres, mais presque tous interviennent dans le développement et la gestion des sites d'écotourisme. A la clé du succès de l'écotourisme se trouve la formation de partenariats solides de sorte que les multiples objectifs de la préservation et du développement équitable puissent être atteints (voir schéma 2.1.). La formation de partenariats peut s'avérer difficile étant donné la quantité d'acteurs impliqués et la diversité de leurs besoins, mais la création de relations entre eux est essentielle. Les intervenants clés peuvent être classés suivant les catégories suivantes : le personnel des aires protégées, les particuliers et organisations de la communauté, les membres du secteur privé de l'industrie du tourisme, et une série de fonctionnaires

issus d'organisations gouvernementales et non gouvernementales. Leur interaction efficace produira un écotourisme efficace.

Personnes clés lors de la prise de décision
Gestionnaires des aires protégées. L'écotourisme pénétrant les aires protégées représente une gageure pour les responsables de ces aires. Fréquemment, le personnel des aires protégées sont des biologistes, des botanistes ou des spécialistes animaliers dont la fonction consiste à protéger des sites terrestres ou marins importants. Leurs tâches principales les amènent habituellement à réaliser des inventaires, à gérer les peuplements de vie animale et à maintenir les installations destinées aux visiteurs. L'arrivée de l'écotourisme, par contre, exige que le personnel des aires protégées soit capable de travailler en

Schéma 2.1 Partenariats nécessaires pour garantir un écotourisme réussi



connaissance de cause aux côtés des autorités des communautés et de toute une série de représentants de l'industrie du tourisme, incluant les opérateurs touristiques, les agents de voyages, les guides touristiques, les agences gouvernementales se consacrant au tourisme, etc. Le personnel de ces aires protégées doit être en mesure de guider les intérêts parfois en conflit de tous les intervenants de l'écotourisme de manière à les accorder au bénéfice des aires protégées et de leurs objectifs de préservation. Il

s'agit d'une tâche difficile, mais personne d'autre ne peut l'assumer.

Le personnel et les gestionnaires des aires protégées jouent un rôle fondamental dans l'écotourisme. Autorités principales sur les plantes et les animaux vivant dans leurs aires protégées, leur apport sera essentiel pour créer des programmes d'éducation sur l'environnement et des systèmes de suivi des impacts. Au premier rang de la gestion, le personnel des aires

Fenêtre 2.1 La communauté de Capirona située dans la région amazonienne de l'Équateur

Ce programme fut créé en 1990 dans le but de décourager l'intrusion du développement pétrolier. Depuis, l'opération de l'écotourisme s'est transformée non seulement en moyen pour assurer l'autonomie du territoire autochtone mais aussi en modèle pour d'autres initiatives d'écotourisme. Connue dans le monde entier comme le premier programme d'écotourisme se basant sur la communauté (Calvin 1994 ; Wesche, 1993, 1995), Capirona offre un ensemble d'hébergements simples au cœur d'une forêt tropicale secondaire ainsi que des formes d'échange culturel. Le territoire de Capirona s'étend sur 2000 hectares de terres dont les trois quarts sont occupés par une forêt primaire intacte et le reste est réservé aux 70 familles de la communauté à des fins agricoles.

Trois chalets dorts sont situés dans la zone centrale de la communauté. Ces chalets sont un croisement entre la formule dortoir et la formule chambre double et abritent 30 lits au total. Les visiteurs se partagent deux installations sanitaires comprenant douches et toilettes avec chasse d'eau. Le complexe touristique principal comporte également un magasin (où il est possible d'acheter des boissons sans alcool et des produits d'artisanat), un chalet cuisine-réfectoire, un théâtre, un terrain de volley-ball, une plage, une radio émettrice /réceptrice, une fontaine, des latrines, deux grands canoës à moteur, deux pirogues et divers parcours bien maintenus pour randonnées. Pour ceux désirant passer une nuit s'exposant davantage à l'aventure dans la jungle, un chalet nettement plus rustique est à disposition à 45 minutes en randonnée. La communauté prévoit de rénover prochainement cet édifice et de le transformer en un chalet complètement équipé.

Chaque séjour au sein de la communauté de Capirona prévoit une présentation culturelle de chansons, danses et de confection de produits d'artisanat Quichuas. Ces manifestations se tiennent dans un théâtre spécifiquement prévu à cette fin. Lors de cet échange culturel, les visiteurs sont invités à présenter leur propre culture par des chansons, danses ou histoires. Le programme d'écotourisme comprend des randonnées simples à travers la jungle se donnant pour but les arbres géants appelés ceibos et les capironas, arbres hauts en couleur, un mirador permettant d'observer les oiseaux, et une caverne où les animaux se rendent pour lécher les dépôts de sel et à l'intérieur de laquelle on peut

aussi observer des animaux nocturnes. Entre ces activités, les touristes ont des moments libres durant lesquels ils vont nager dans le fleuve, jouer au volley-ball, se bronzer sur la plage, explorer les sentiers alentours ou se consacrer à la lecture de l'histoire Quichua. Les touristes sont en général invités à participer à un travail communautaire. Chaque visite à Capirona inclut une excursion à la communauté, montrant les écoles, la chapelle et le terrain de football. Il est aussi possible de goûter la chicha, eau-de-vie traditionnelle des Quichuas. Tout ce programme est prévu pour des séjours allant de trois à six jours.

Capirona est un programme d'écotourisme appartenant à la communauté qui assure une rotation périodique des postes d'administration et des employés. Les quatre guides ayant reçus une formation se chargent des activités destinées aux visiteurs, de l'interaction avec la communauté et des requêtes spéciales. Capirona continue d'investir dans les ressources humaines en organisant des cours supplémentaires pour guides et des cours de formation complémentaires pour ceux qui travaillent déjà dans l'écotourisme.

La ONG locale pour la préservation, la fondation Jatun Sacha, a une station sur le terrain très proche et collabore avec la communauté en l'aidant à former ses guides et aussi par l'envoi d'étudiants équatoriens et étrangers qui viennent apprendre sur place l'expérience modèle de Capirona et apprécier la manière dont l'écotourisme peut être utilisé pour protéger la nature et la culture autochtone.

La communauté reçoit environ 1000 visiteurs par an, ce qui lui produit des recettes significatives et a augmenté les revenus destinés à la subsistance individuelle et familiale, et lui a également permis de créer un fonds communautaire pour la santé et l'éducation. Afin de compenser les impacts potentiellement négatifs et en vue de partager les bénéfices du tourisme avec le reste de la communauté Quichua de la région du Haut Napo, les autorités de la communauté ont créé un réseau de communautés dénommé RICAN-CIE (Réseau Indigène Communautaire du Haut Napo de Vie Commune Interculturelle et Écotourisme), se basant sur le modèle de Capirona. Ce réseau reçoit ses clients par le biais d'un bureau centralisé situé dans la capitale de la province de Tena.

(adapté à partir de Wesche et Drumm, 1999)

protégées sera le premier à observer des changements dans les ressources naturelles et les dommages sur l'environnement causés par le tourisme.

Les communautés locales. Les gens vivant sur les aires protégées ou aux alentours ne constituent pas un groupe homogène. En fait, même au sein d'une petite communauté, nous trouverons toute une diversité de personnes avec des points de vue et des expériences différentes. Nous pouvons toutefois faire quelques



Des guides autochtones Cofán expliquant l'usage traditionnel des plantes médicinales à des écotouristes européens. © Andy Drumm

généralisations sur les habitants autochtones et leur rapport avec l'écotourisme. En premier lieu, les communautés rurales qui auparavant se caractérisaient par une vie tranquille se trouvent plongées au milieu d'une tendance internationale. Les touristes de la nature envahissent leur territoire, mais se contentent généralement de traverser leurs villages; ils ne viennent pas pour les connaître davantage.

Les habitants réagissent différemment face à cette intrusion. Certains ne veulent avoir rien à faire avec les touristes; ils insistent sur leur vie privée et ne voient pas d'un bon œil les changements apportés par le tourisme. D'autres sont intrigués par le tourisme et réalisent les démarches nécessaires pour le développer. Le tourisme peut apparaître particulièrement tentant si les autres options de travail sont limitées ou si les habitants sentent que le tourisme peut les aider à protéger leurs précieuses ressources.

De nombreuses communautés des pays en voie de développement accueillent des visiteurs et créent des programmes d'écotourisme. Leur motivation provient parfois de leur volonté de protéger les ressources naturelles des zones environnantes. Pour d'autres, l'écotourisme s'inscrit davantage dans une perspective économique, un moyen de générer des revenus. Beaucoup de communautés organisent leurs propres programmes d'écotourisme. La fenêtre 2.1 nous présente un exemple de ce type de communauté.

Quelle que soit leur réaction initiale face au tourisme, les résidents locaux ne sont en général pas préparés à leur genre de demande. Ceux qui refusent le tourisme n'ont pas les moyens de l'arrêter; ils sont souvent impuissants face au pouvoir écrasant de l'industrie du tourisme ou face aux voyageurs indépendants à la découverte de nouvelles zones. Ceux qui seraient intéressés à se consacrer au tourisme ne sont souvent pas conscients des coûts et bénéfices impliqués. Ils n'ont généralement que peu d'expérience dans l'aspect commercial du tourisme et ne sont pas en contact avec les marchés internationaux du tourisme.

Les intérêts et soucis des habitants locaux à l'égard du développement du tourisme requièrent une attention spéciale. Le tourisme affecte tous les groupes professionnels impliqués dans un sens fondamentalement économique. Mais en ce qui concerne les membres des communautés, il influe aussi sur leurs vies personnelles puisqu'il affecte leur style de vie, leurs traditions et culture, leurs façons de gagner leur vie et leurs formes d'organisation tant sociales que politiques établies de longue date. En outre, c'est volontairement que la majorité des autres acteurs entrent dans le tourisme tandis que dans le cas des communautés, elles doivent souvent affronter les impacts du tourisme qu'elles l'aient voulu ou non.

Les résidents locaux jouent un rôle important pour l'écotourisme pour deux raisons principales. En premier lieu, c'est leur territoire et lieu de travail qui attirent les touristes. La pratique et l'équité exigent qu'ils deviennent des participants actifs lors de la prise de décisions concernant la planification et la gestion de l'écotourisme. En second lieu, les résidents locaux sont

des acteurs clés pour la préservation des ressources naturelles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des aires protégées environnantes. Leurs usages et leur rapport avec les ressources naturelles seront déterminants pour la réussite des stratégies de préservation appliquées aux aires protégées. De plus, les connaissances locales ou traditionnelles s'avèrent souvent une composante clé pour ce que verront les visiteurs et leur éducation.

L'industrie du tourisme. L'industrie du tourisme est une industrie de masse. Elle recourt à une énorme diversité de personnes, incluant les opérateurs touristiques et les agents de voyage chargés de l'organisation des voyages, les employés des lignes aériennes et des bateaux de croisière, les conducteurs des véhicules utilisés, le personnel des grands hôtels et des petites auberges familiales, les artisans, les propriétaires de restaurant, les guides touristiques et toutes les autres personnes qui, à titre indépendant, offrent des biens et services aux touristes. La complexité de ce secteur montre bien le défi qu'il peut représenter pour le personnel des aires protégées et pour les communautés locales qui doivent se familiariser et apprendre à former des partenariats avec l'industrie du tourisme.

Tout au long de leur voyage, les consommateurs entrent en contact avec de nombreux participants de l'industrie du tourisme. S'agissant d'un voyage international, le premier contact des voyageurs se fait souvent avec l'agent de voyages, un opérateur touristique ou une ligne aérienne. L'agent, généralement, contacte un opérateur touristique organisant des voyages à l'étranger installé dans le pays d'origine du touriste, lequel, à son tour contactera un opérateur touristique opérant sur place et installé dans le pays de destination. L'opérateur du pays de destination est le mieux placé pour s'occuper de tous les arrangements locaux nécessaires tels que le transport, logement et le service de guides. Une fois le voyageur parvenu à destination, diverses entreprises locales commencent à entrer en scène.

Le dénominateur commun à toutes les personnes impliquées dans la branche de l'industrie du tourisme est le désir de réaliser des bénéfices économiques. D'autres motivations peuvent entrer en jeu en sus de la motivation commerciale, particulièrement chez les personnes pratiquant l'écotourisme, mais la raison d'être des entreprises de tourisme se fonde sur leur but économiquement lucratif.

Pour l'écotourisme, les membres de l'industrie du tourisme sont importants pour plusieurs raisons.

Premièrement ils connaissent bien les tendances et les modes des voyageurs. Ils connaissent leur façon d'agir et ce qu'ils recherchent. Deuxièmement, l'industrie du tourisme est en mesure d'exercer une influence sur les voyageurs, les encourageant à un comportement adapté et limitant les impacts négatifs sur les aires protégées. Troisièmement, l'industrie du tourisme joue un rôle clé dans la promotion de l'écotourisme. Ses membres savent comment parvenir jusqu'aux voyageurs potentiels au moyen de publications, la Toile (le «Web»), les moyens de communication et autres modes de promotion, et offrent ainsi un lien entre les consommateurs et les destinations écotouristiques. (Pour une analyse plus détaillée de l'industrie de l'écotourisme, consulter Eagles et Higgins (1998).

Fonctionnaires gouvernementaux. Les fonctionnaires de nombreux services gouvernementaux participent à la planification, au développement et à la gestion de l'écotourisme. Ces services regroupent les domaines du tourisme, les ressources naturelles, la vie sylvestre et les aires protégées, l'éducation, le développement de la communauté, les finances et le transport. L'écotourisme implique principalement les fonctionnaires haut niveau, mais les fonctionnaires des niveaux régional et local sont aussi appelés à contribuer au système.

Les fonctionnaires gouvernementaux se chargent de diverses fonctions importantes pour l'écotourisme. Ils jouent un rôle directeur, ils coordonnent et articulent les objectifs du pays concernant l'écotourisme. Un volet de leurs plans généraux sur le tourisme consiste à fournir une vision de l'écotourisme. Ils peuvent même proposer un plan national pour l'écotourisme; en Australie, le gouvernement a créé une Stratégie nationale de l'écotourisme et a consacré 10 millions de dollars à son développement et mise en œuvre (Preece et al., 1995).

Les fonctionnaires gouvernementaux au niveau national peuvent également fixer des politiques spécifiques concernant les aires protégées. Ainsi, les fonctionnaires du gouvernement décideront des barèmes et tarifs d'admission aux aires protégées, et leurs politiques détermineront les systèmes à établir tout comme la répartition des recettes. Ils peuvent même déterminer les pratiques du secteur privé; ainsi il est possible d'imposer aux opérateurs touristiques qu'ils recourent aux services des guides touristiques locaux dans certaines zones, ou bien de réglementer les droits de propriété des promoteurs. Les politiques gouvernementales orientent les activités de l'écotourisme

et peuvent facilement ou le promouvoir ou mettre des obstacles à sa croissance.

De plus, les fonctionnaires gouvernementaux sont responsables de l'infrastructure de base en dehors des aires protégées, des installations aéroportuaires dans les grandes villes aux routes secondaires conduisant aux sites éloignés. Le gouvernement est généralement responsable de tous les systèmes et problèmes de transport. Ils peuvent également offrir d'autres services importants pour l'écotourisme, par exemple des cliniques pour les soins de santé en zone rurale.

Enfin, les fonctionnaires gouvernementaux sont en mesure de promouvoir l'écotourisme. Parfois, la promotion s'inscrit dans une campagne nationale pour le tourisme. Dans d'autres cas, des publicités sont réalisées pour des sites naturels, ou même des espèces spécifiques sont identifiées et font l'objet d'une promotion. La participation des gouvernements nationaux apporte une valeur particulière aux destinations de l'écotourisme.

Les organisations non gouvernementales. Les organisations non gouvernementales (ONG) représentent des acteurs importants parce qu'elles

ouvrent un forum de discussion et peuvent exercer une grande influence en faveur de l'écotourisme grâce à la création d'un cadre de communication pour les multiples personnes intéressées. Ces organisations peuvent se cristalliser en intermédiaires permettant de rassembler tous les éléments de l'écotourisme. Les ONG peuvent jouer différents rôles lors de la mise en place de l'écotourisme : soit directement, en tant que directeurs de programmes ou responsables de la gestion de sites, soit indirectement, en se chargeant de la formation, mettant leurs conseils à disposition, devenant partenaires commerciaux des communautés ou entreprises de tourisme et, dans des circonstances exceptionnelles, offrant elles-mêmes des services d'écotourisme.

Il existe différentes sortes de ONG. Parmi elles, on distingue les associations touristiques à but lucratif composées d'opérateurs touristiques privés, de lignes aériennes et d'hôteliers, les associations d'écotourisme implantées par exemple à Belize, en Équateur, au Costa Rica, etc. qui rassemblent des groupes provenant de tous les secteurs impliqués, et enfin d'autres organisations commerciales travaillant dans la branche des voyages. Souvent, les membres de ces ONG se réunissent avec régularité et se font part des préoccupations de la branche au moyen de publications

Fenêtre 2.2 Qu'est-ce qu'un écotouriste ?

La société internationale d'écotourisme a élaboré le profil suivant pour le marché écotouristique en 1998 sur la base d'une enquête réalisée auprès de voyageurs provenant des États-Unis.

Âge : Entre 35 et 54 ans, bien que l'âge varie en fonction de l'activité et autres facteurs comme le coût.

Sexe : 50% étaient des femmes et 50% des hommes, de claires différences se prononçant par ailleurs suivant les activités.

Éducation : 82% étaient en possession d'un diplôme universitaire. L'intérêt pour l'écotourisme se déplace touchant de plus en plus les couches ayant un niveau d'éducation moindre, ce qui indique que l'écotourisme est en expansion sur les marchés majeurs.

Composition familiale : Aucune différence significative fut détectée entre les touristes courants et les écotouristes expérimentés.**

Composition du groupe : Une majorité (60%) des écotouristes expérimentés a répondu qu'ils préfèrent voyager comme un couple; seulement 15%, qu'ils préfèrent voyager avec leurs familles et 13%, qu'ils préfèrent voyager seul.

Durée du voyage : Le groupe le plus important d'écotouristes expérimentés donnèrent leur préférence à des voyages de 8 à 14 jours.

Dépenses : Les écotouristes expérimentés étaient davantage disposés à dépenser que les touristes courants; La tranche la plus importante (26%) était prête à dépenser entre 1000 US\$ et 1500 US\$ par voyage.

Éléments importants

du voyage : Les trois réponses prédominantes des écotouristes expérimentés furent : (1) paysages, (2) observation de la vie animale et (3) excursions-randonnées. Les deux motivations principales des écotouristes expérimentés quant à leur prochain voyage furent : (1) profiter des paysages et de la nature, (2) faire de nouvelles expériences et connaître de nouveaux sites.

** Ecotouristes expérimentés = Des touristes qui ont pris part à au moins un voyage d'« écotourisme ». Dans cette étude, l'écotourisme est défini comme le voyage porté vers la nature, l'aventure et la culture.

(Extrait du « Ecotourist Market Profile », réalisé par les consultantes HLA et ARA; The International Ecotourism Society, 1998).

comme par exemple des « newsletters ». Leurs membres doivent aussi fréquemment adhérer à certains principes ou « codes d'éthique ». Ces associations et organisations sont efficaces pour maintenir la branche informée des tendances et manifestations actuelles.

Autre catégorie de ONG impliquées dans l'écotourisme, les groupes privés sans but lucratif qui se consacrent à la conservation et au développement ou peuvent même se dédier exclusivement à l'écotourisme. Leur sphère d'action peut être locale, nationale ou internationale. Généralement ces organisations servent de médiateurs entre les aires protégées, les communautés et tous les autres acteurs de l'écotourisme, offrant parfois une assistance technique et financière et se chargeant directement de la gestion des sites écotouristiques. Certaines de ces ONG ont des membres qui apprécient la nature et seraient éventuellement intéressés par la partie éducative et la promotion de l'écotourisme.

Acteurs de soutien

Bailleurs de fonds. De nombreux groupes peuvent financer le développement de l'écotourisme par des prêts ou subventions : les institutions financières, y compris les corporations d'investissement, les agences donatrices bilatérales ou multilatérales telles que la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement, les investisseurs privés, les fonds de capital d'entreprise à risque comme le Fonds d'investissements éco-entreprises, les ONG et les banques privées. Ces contributions sont souvent décisives pour les aires protégées se consacrant à l'écotourisme. Il faut en général réaliser des études, construire des installations, créer des infrastructures et former le personnel à partir des budgets limités des aires protégées. Les fonds externes sont nécessaires.

Certaines ONG internationales dont le siège est aux Etats-Unis et en Europe fournissent des fonds et / ou une assistance technique pour les projets d'écotourisme dans les pays en voie de développement. Grand nombre d'entre elles recourent à des fonds mis à disposition par des agences gouvernementales telles que USAID, la GTZ et le DIFID — les services de coopération extérieure des Etats-Unis, de l'Allemagne et de Grande Bretagne respectivement. The Nature Conservancy, par le biais du programme Parcs en péril financé par USAID, a aidé un bon nombre de ONG locales à développer des projets d'écotourisme en rapport avec les aires protégées. Le Fonds éco-entreprises, nouvellement créé, offre également des financements dans des conditions favorables aux propositions de projets solides d'écotourisme. (Voir Volume II, Seconde Partie.)

Les institutions financières sont en général exclues de la planification de l'écotourisme ou des décisions à prendre sur ce qu'il conviendrait de faire dans une aire protégée particulière. En ce sens, elles peuvent être considérées comme des acteurs de second rang dans l'écotourisme sans pour cela perdre leur importance. Pour tout projet de développement de l'écotourisme, l'accès aux fonds est en général l'obstacle le plus difficile à franchir. (Voir Volume II, Seconde Partie.)

Les universitaires. Les universitaires représentent un autre groupe jouant un rôle secondaire mais néanmoins précieux lors de la planification et au niveau des activités quotidiennes de l'écotourisme. Ce groupe aide à cerner les thèmes de l'écotourisme et à poser les questions nécessaires pour assurer que l'écotourisme atteigne ses buts fixés. Les chercheurs et universitaires facilitent la compréhension en posant des questions telles que : Qui bénéficie exactement de l'écotourisme ? Comment mesurer ces bénéfices ? En quoi l'écotourisme contribue-t-il à nos connaissances actuelles sur la préservation ? Quels sont les liens entre l'écotourisme et le tourisme ? Les universitaires peuvent se concentrer sur la vue d'ensemble et nous aider à comprendre comment l'écotourisme se trouve en interaction avec d'autres concepts et tendances globales.

Non seulement les universitaires contribuent à la formulation des hypothèses, mais ils effectuent des recherches. En coordination avec les ONG, les gouvernements et les communautés locales, ils peuvent :

- ❖ Elaborer et réaliser des inventaires, des études et des enquêtes, par exemple pour mieux connaître les goûts des touristes, leur disposition à payer, etc. ;
- ❖ Produire des données sur les différentes formes de tourisme ;
- ❖ Réaliser un inventaire de la faune et de la flore ;
- ❖ Mesurer les impacts du tourisme et communiquer les résultats afin de constituer une solide base d'informations ;
- ❖ Fournir des documents à même de nous guider dans nos discussions et conclusions sur l'écotourisme ;
- ❖ Veiller à la divulgation de ces informations et réflexions conceptuelles grâce à des conférences, des publications, Internet, etc.

Les voyageurs. Les voyageurs détiennent la première position en tant qu'acteurs de l'écotourisme. La fenêtre 2.2 nous fournit un profil de l'écotouriste. Il s'agit des intervenants les plus vitaux dans la branche. Ils sont à la source des activités de tous les autres, bien qu'ils

soient généralement absents des réunions formelles consacrées à l'écotourisme. Pourtant, les choix qu'ils opèrent quand ils se décident pour une destination touristique particulière, optent pour un opérateur touristique ou un agent de voyages particulier et, très important, le type d'excursion à laquelle ils désirent participer, auront des répercussions immenses sur la réussite ou l'échec des projets d'écotourisme.

En résumé, l'écotourisme est une activité multidisciplinaire et à facettes multiples requérant communication et collaboration au sein de toute une gamme d'acteurs aux nécessités et intérêts divergents. Réussir l'écotourisme est donc une tâche exigeante, mais énormément gratifiante pour tous les acteurs impliqués.

Références

Colvin, J. 1994. *Capirona : A model of indigenous ecotourism*. Second Global Conference : Building a Sustainable World through Tourism. Montréal, Canada.

Eagles, P. et B. Higgins. 1998. Ecotourism market and industry structure. In *Ecotourism : A guide for planners and managers, Volume 2*, K. Lindberg, M. Epler Wood, et D. Engeldrum (eds.), 11-43. N. Bennington, Vermont : The Ecotourism Society.

The International Ecotourism Society. 1998. *Ecotourism statistical fact sheet*. N. Bennington, Vermont : The International Ecotourism Society.

Preece, N., P. van Oosterzee, et D. James. 1995. *Two way track : Biodiversity conservation and ecotourism*. Australie : Department of Environment, Sport and Territories.

Wesche, R. 1993. Ecotourism and indigenous peoples in the resource frontier of the Ecuadorian Amazon. *Yearbook, Conference of Latin Americanist Geographers* 19 :35-45.

Wesche, R. 1995. *The ecotourist's guide to the Ecuadorian Amazon : Napo Province*. Quito : CEPEIGE.

Wesche, R. et A.F. Drumm. 1999. *Defending our rainforest : A guide to community-based ecotourism in the Ecuadorian Amazon*. Quito, Équateur : Acción Amazonia.

Documentations

L'Association équatorienne d'écotourisme met en contact les compagnies privées d'écotourisme avec les ONG, les universités et les organisations basées dans les communautés afin de promouvoir le développement de l'écotourisme.

(Amtave)

Il s'agit d'un groupe réunissant environ 50 fournisseurs du tourisme ayant des interprétations diverses de l'écotourisme. Ce groupe se forma en 1994 dans le but d'aider ses membres à promouvoir des services de tourisme alternatifs.

(Conservation International)

Groupe de protection de l'environnement basé à Washington DC qui a développé quantité de projets d'écotourisme en Amérique Latine et sponsorise le «Ecotourism Excellence Award», prix d'excellence mondial en écotourisme.

(DIFID)

Le DIFID est le service gouvernemental de la Grande Bretagne chargé de la gestion des programmes britanniques d'assistance au développement et d'assurer que les politiques gouvernementales affectant les pays en voie de développement, y compris celles destinées à la protection de l'environnement, au commerce, les politiques d'investissement et les politiques agricoles prennent en compte les problèmes des pays en voie de développement.

(ICT)

Bureau du gouvernement de Costa Rica chargé d'élaborer les normes de certification des hôtels «verts».

(Fondo Ecoempresas)

Ce fonds — initiative en commun de The Nature Conservancy et de la Banque interaméricaine de développement — recourt aux instruments et principes du capital — risque afin de protéger les aires naturelles d'Amérique Latine et des Caraïbes. Il s'agit de fonds à risque destiné à la nature et reliant la préservation avec le commerce.

(KISKEYA)

Organisation commerciale centrée sur l'écotourisme et les danses autochtones, opérant principalement dans les Caraïbes.

(OEA)

Groupe multinational chargé de promouvoir tant le tourisme que le développement de la région.

(USAID)

L'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) est l'agence des Etats-Unis responsable de l'assistance externe.

The Nature Conservancy, l'Agence des Etats-Unis pour le développement international ainsi que d'autres partenaires des Caraïbes et d'Amérique latine ont développé le programme Parcs en péril, un effort de dernière urgence pour sauver les aires naturelles les plus importantes et menacées de disparition dans le monde tropical, comme par exemple les forêts nébuleuses, les forêts tropicales et les savanes. Depuis 1990, Parcs en péril est parvenu à protéger plus de 10 millions d'hectares répartis sur 15 pays en effectuant une gestion sur le terrain dans 37 zones critiques

L'écotourisme et les aires protégées

Introduction

Par définition, on entend par écotourisme le fait de voyager et de visiter des aires naturelles, des lieux où la nature est restée dans un état relativement inchangé. Dans un monde où les pressions dues à la population et à l'augmentation de la consommation des ressources se traduisent par d'énormes pressions sur les ressources naturelles, il devient de plus en plus difficile de trouver des aires naturelles. Simultanément, notre héritage culturel global est constamment assailli, ce qui rend plus difficile d'apprendre d'autres cultures et de maintenir le contact avec les racines culturelles du monde entier. A l'heure actuelle, la majorité des aires naturelles restantes sont protégées d'une façon ou d'une autre. Les attractions écotouristiques, qu'il s'agisse de pouvoir admirer la vie sylvestre ou de vertigineux paysages naturels, sont généralement situées dans ces aires de protection naturelles.

Les aires protégées ont commencé à se développer au cours du 19^{ème} siècle principalement en réponse à ces pressions. Par « aire protégée », on entend une surface de terrain (ou surface aquatique) qui se caractérise de la façon suivante :

1. Cette superficie a des limites bien définies.
2. Cette superficie est gérée et sous la protection d'une entité ou d'un particulier identifiable, en général une agence gouvernementale, bien que les gouvernements délèguent de plus en plus souvent la responsabilité des aires protégées à d'autres entités privées ou publiques, ou avec un statut mixte privé-public.
3. Des objectifs de conservation sont fixés pour l'aire en question et la gestion s'attache à les atteindre.

Le nombre ainsi que la surface couverte par ces aires connaît une croissance rapide depuis les années 1960, et ceci parallèlement à la croissance encore plus rapide des pressions auparavant mentionnées. Traditionnellement les aires protégées sont des espaces réservés sous gestion

des autorités gouvernementales afin de protéger les espèces menacées ou les sites d'une exceptionnelle beauté. Dans la plus grande partie de l'hémisphère sud, les pressions financières exercées sur les budgets des gouvernements, les tendances globales vers la décentralisation et une société accordant une valeur croissante à la participation non gouvernementale sont à l'origine de profonds changements dans la manière d'administrer et gérer les aires protégées.

Ces changements se manifestent à deux niveaux principaux :

1. On attend de plus en plus des aires protégées qu'elles produisent une partie du financement nécessaire à leur gestion.
2. Beaucoup d'autres organisations, qu'elles soient privées ou publiques, viennent s'impliquer dans la gestion et conservation des aires protégées, soit à titre de partenaires des agences de gouvernement traditionnellement chargées des aires protégées soit en assurant la gestion de leurs propres aires protégées.

Autre responsabilité des administrateurs des parcs, ils doivent amener la conservation aux populations. En l'absence de groupes en faveur de la conservation, l'initiative est condamnée à l'échec. Ces groupes peuvent être de rayonnement local, national et international. L'écotourisme est essentiel si l'on veut atteindre ce but et ne pas le borner à une source de financement de la conservation. Le rapport entre écotourisme et aires protégées est, dans cette mesure, inévitable et profond.

Rôle de l'écotourisme

Le tourisme et l'écotourisme forment généralement un volet de la stratégie de gestion d'une aire protégée. Le degré d'importance accordé aux activités touristiques dépend de la priorité que leur attribue le directeur de l'aire, lui-même devant se laisser guider par un document de préparation conçu à cette fin. Ce

document de planification (ou plan de gestion) devrait être le résultat d'une évaluation d'ensemble des ressources de base naturelles et culturelles de l'aire. Il déterminera les pressions, leurs origines et les véritables menaces à l'intégrité naturelle et culturelle de l'aire, et également les stratégies destinées à réduire ces menaces. Ce plan devrait définir les objectifs de gestion à long terme de cette aire ainsi qu'un schéma par zones dans le but d'identifier les endroits où les activités pourront s'effectuer (voir Partie II, Chapitre 4).

Nous assistons à la jonction de deux forces différentes afin de créer une relation symbiotique : l'écotourisme a besoin des aires protégées et les aires protégées ont besoin de l'écotourisme.

L'écotourisme est de plus en plus considéré comme une stratégie de gestion pour les aires protégées qui, si sa mise en œuvre se fait de façon adaptée, constitue une activité durable idéale, car il est conçu de manière à :

- ❖ Exercer un impact minimum sur l'écosystème ;
- ❖ Contribuer économiquement aux communautés locales ;
- ❖ Respecter les cultures locales ;
- ❖ Se développer à partir de processus de participation impliquant tous les acteurs ; et
- ❖ Être surveillé en vue de détecter les impacts négatifs et positifs.

De multiples raisons conduisent les défenseurs de la conservation et les directeurs des aires protégées à voir en l'écotourisme un instrument de gestion des aires protégées (voir le cas des Îles Galapagos- fenêtre 3.1), à savoir :

1. Le tourisme conventionnel apparaît parfois comme source de pression sur la biodiversité d'une aire protégée. Dans d'autres cas, l'écotourisme peut être perçu comme une stratégie adaptée pour aborder les menaces aux objectifs de conservation. Actuellement, les touristes de la nature voyagent de plus en plus dans les aires protégées. Les gestionnaires doivent au moins contrôler les impacts négatifs du tourisme. Même si des centres de visiteurs sophistiqués et des entreprises de tourisme extensives ne sont pas créés, des mesures s'imposent pour assurer que ces masses croissantes de visiteurs n'affectent pas négativement les valeurs en biodiversité de l'aire protégée en question. Au nombre de ces mesures : l'augmentation du personnel, l'élaboration de systèmes de suivi et de plus grands efforts d'éducation sur la protection de l'environnement. Gérer les visiteurs et minimiser les

impacts constituent la responsabilité première des directeurs des aires protégées.

2. L'écotourisme est en mesure de générer des bénéfices économiques pour le compte des aires protégées. Les visiteurs ne pouvant dépenser leur argent représentent autant d'occasions manquées. Des centaines de milliers de dollars en revenu potentiel se perdent actuellement pour les directeurs des aires protégées et les communautés locales parce que les touristes n'ont pas à payer de droits d'admission ni de biens et services aux endroits opportuns.
3. Mis en œuvre correctement, l'écotourisme peut se révéler une force importante pour améliorer les rapports entre les communautés locales et les administrations des aires protégées. Ce rapport constitue peut-être l'aspect le plus ardu de l'écotourisme car il implique des niveaux de communication et de confiance entre des cultures et des perspectives différentes, ce qui depuis toujours s'est révélé difficile à établir.
4. L'écotourisme est à même de fournir une meilleure option que d'autres activités économiques rivales pour les aires protégées. De nombreuses aires protégées sont menacées et ont besoin d'être renforcées pour survivre ; l'écotourisme peut aider à les sauvegarder face à ces menaces et à des utilisations concurrentes de leur surface. Ainsi, un programme d'écotourisme donnant de bons résultats permettra d'éviter les coupes de bois dans une aire en générant des revenus plus importants, particulièrement à long terme.
5. La mise en place de l'écotourisme dans les aires protégées démontre que le tourisme n'est pas automatiquement de masse et destructif. Il démontre que, même au cœur de l'environnement fragile des aires protégées, le développement durable est faisable.

Avantages et menaces

Le tourisme représente un entrelacs d'avantages et de menaces pour les aires protégées. Le but de l'écotourisme est de chercher à augmenter les avantages et à réduire les menaces. Si un avantage est saisi, il en résulte un bénéfice. Si une menace n'est pas écartée, il en résulte un coût. Les bénéfices ne sont pas automatiquement associés à l'écotourisme ; sa réussite dépend d'une solide planification et gestion. Des projets d'écotourisme dépourvus de planification rigoureuse ou mis en place sans grand soin peuvent facilement se convertir en projets touristiques conventionnels avec tout leur cortège d'impacts négatifs.

Fenêtre 3.1 Leçons tirées du Parc National des Galapagos, Équateur

Le parc national des Galapagos se trouve sur les Îles Galapagos, sur l'équateur et à environ 1000 kilomètres de la côte équatorienne. Le parc national terrestre et la réserve marine des Galapagos sont tous deux internationalement reconnus en raison de leurs extraordinaires écosystèmes, leur état de conservation remarquable, leurs processus évolutifs aisément observables, leur riche biodiversité et le haut niveau d'endémisme de leurs plantes et espèces animales.

La création du parc national eut lieu en 1959, mais la gestion active du parc et le tourisme organisé ne commencèrent pas avant 1968. Les directeurs du parc et les représentants de l'industrie du tourisme réalisèrent vite que sauf collaboration entre eux pour assurer un tourisme responsable, les caractéristiques uniques de l'écosystème des Galapagos pourraient subir une grande détérioration. Un plan de gestion d'ensemble du parc fut élaboré en 1974, incluant une liste pour sites de visite approuvés et une répartition par zones déterminant les endroits destinés au tourisme (ou autres activités).

Le service du parc, en collaboration avec la station de recherche Charles Darwin (CDRS) ont instauré un système de guides pour la nature en 1975. Tous les groupes de touristes doivent voyager avec un guide, et tous les guides doivent passer un stage de formation pour obtenir une licence leur permettant de travailler dans le parc. Ces exigences ont encouragé de nombreux résidents locaux à travailler dans le tourisme et, par le biais des stages de formation et leurs expériences dans le parc, à valoriser de plus en plus la conservation des ressources du parc et de la réserve. Ce système de guides a également contribué à faire appliquer le règlement du parc et à augmenter la présence de l'administration du parc sur ses 7000 kilomètres carré de superficie. Les guides ont aussi la fonction d'assurer que les visiteurs en apprennent davantage sur la valeur incroyable de conservation représentée par les Îles Galapagos.

Le premier plan de gestion fixait pour le parc une capacité maximum de 12 000 visiteurs par an, un chiffre qui fut rapidement dépassé puisque le tourisme s'est multiplié jusqu'à son niveau actuel d'environ 66 000 visiteurs par an. (Benitez, 2001). Une série d'efforts ont été réalisés au cours des années afin d'établir une plus grande capacité du parc, mais il s'est révélé difficile de garder les limites circonscrites en raison de la complexité des nombreux facteurs contribuant au tourisme dans le parc national des Galapagos. Il est progressivement apparu que gérer les sites individuels de visite en fonction de leurs capacités et effectuer un suivi agressif de l'impact des visiteurs s'avéraient des moyens plus efficaces de gérer le

grand nombre de touristes. Les autorités du parc déterminent les itinéraires des bateaux pour veiller à ce que le nombre des visiteurs se maintiennent dans les limites de visite fixées par le site.

Le droit d'admission initial de 6 \$US s'élevait actuellement à 100 \$US. L'affluence des visiteurs vers les îles ne s'en est pas trouvée réduite et le gouvernement équatorien est en mesure de capter une plus grande part des dépenses touristiques qui s'y effectuent. Pendant de nombreuses années, toutes les recettes du parc national des Galapagos revenaient au trésor national. Après la création de la réserve marine qui a entraîné une plus grande responsabilité à protéger les territoires marins des îles Galapagos — ce qui ne pourrait être réalisé sans le soutien et la participation de différentes entités gouvernementales — les recettes pour droits d'admission sont réparties actuellement entre le parc national, les municipalités locales, le CDRS et autres agences gouvernementales. Cette répartition du financement devrait générer une approche plus holistique de la protection de l'environnement dans les Îles Galapagos.

Récemment, la pêche illégale dans la réserve marine a été à l'origine de grands conflits entre les défenseurs de la conservation et les intérêts dérivant de l'exploitation de cette ressource. Les différents acteurs, sous la conduite du parc et du CDRS, ont entamé un processus destiné à résoudre le conflit et établi une planification de participation pour l'écosystème marin intitulé la Gestion participative (Benitez, 2001). Les acteurs principaux se retrouvent autour d'une table et doivent aboutir à des conclusions concernant le volume permis de pêche, les lieux autorisés et autres points importants. Leurs premiers efforts ont conduit à la Loi spéciale pour les Galapagos en 1998 qui a permis de résoudre beaucoup de points en rapport avec la réserve marine et le tourisme sur les îles. De nombreux conflits auraient pu être évités si la Gestion participative avait été mise en place lorsque le tourisme commença à se développer.

Le tourisme sur les Îles Galapagos a débuté lorsque l'« écotourisme » n'existait pas encore. Cependant, après avoir connu les expériences et les erreurs, les directeurs de parc et les représentants de la branche du tourisme ont progressivement mis en place une situation très proche de l'écotourisme : bénéficier à la communauté, au secteur privé et à la préservation des ressources, éduquer le visiteur, veiller à la durabilité économique du parc national, gérer l'impact des visites. Cela n'a pas été facile et la situation actuelle n'est pas encore parfaite, mais un groupe important rassemblant des intérêts divers a été créé qui va permettre d'assurer que les qualités uniques des Îles Galapagos continuent d'être protégées.

Les avantages et les menaces, et par conséquent les bénéfices et les coûts, varient d'une situation à l'autre, d'un groupe à l'autre et selon les individus au sein du même groupe. Des bénéfices pour un groupe précis peuvent s'avérer des coûts pour un autre. Déterminer les avantages à poursuivre et les menaces à écarter représente une décision subjective qui se prendra au mieux en faisant intervenir tous les acteurs impliqués. Classer chaque bénéfice par ordre d'importance fait partie des compromis à effectuer lors du processus de planification écotouristique.

Toute la gamme d'avantages et de menaces pour l'écotourisme ne s'applique pas à chaque aire protégée particulière. Ainsi, dans une aire protégée attirant en premier lieu les visiteurs nationaux, les occasions de produire des échanges avec l'étranger sont limitées, mais ce sera la bonne occasion d'augmenter la prise de conscience locale au niveau de la protection de l'environnement. La dégradation de l'environnement variera selon la fragilité des ressources naturelles et les types d'activités permis. Les circonstances propres à chaque aire protégée créent une constellation particulière d'occasions et de menaces.

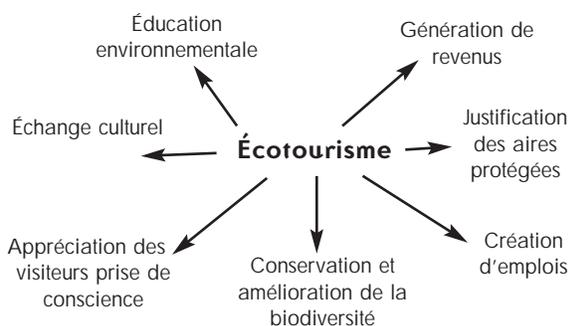
Le reste de ce chapitre sera consacré à l'identification et à la description des avantages et menaces que représente le développement du tourisme pour une aire protégée.

Avantages potentiels de l'écotourisme

Génération de revenus

Les apports d'argent aux aires protégées constituent un souci majeur des défenseurs de la conservation. Les fonds gouvernementaux mis à disposition des aires protégées ont globalement baissé et bon nombre d'importantes aires naturelles ne survivront pas sans nouvelles sources de revenus. Le tourisme offre l'occasion

Schéma 3.1 Écotourisme — Avantages



de générer des revenus de diverses façons, par exemple par les droits d'admission, les droits d'usage, les concessions au secteur privé et les donations. De nouveaux fonds permettent aux directeurs des aires protégées de mieux gérer l'arrivée des touristes et de sauvegarder leurs aires face à d'autres menaces.

Les droits d'admission ou d'usage des voyageurs

sont perçus directement aux visiteurs pour qu'ils puissent voir et découvrir une aire. Acquittés au guichet d'entrée, les droits d'admission s'appliquent suivant différents barèmes. Dans certains cas, le tarif est unique. Dans d'autres, le barème prévoit différents tarifs selon le genre de visiteurs. En général les touristes étrangers doivent payer davantage que les visiteurs locaux. Les droits d'usage sont perçus pour des activités spécifiques ou pour l'utilisation d'un équipement spécial dans une aire protégée, par exemple le branchement électrique dans les campements ou différents tarifs de location.

Les concessions au secteur privé se réfèrent aux snack bars, aux restaurants, aux auberges, aux magasins de souvenir, à la location des canoës et aux guides touristiques. Tous ces services peuvent être délégués ou gérés par le secteur privé, une partie des profits devant être retournée à l'aire protégée. Cette solution est intéressante car elle réduit les responsabilités commerciales que devrait assumer le personnel de l'aire protégée, sans formation spécifique ou intérêt particulier en la matière. Les concessions permettent aux aires protégées de bénéficier de l'énergie et des profits générés par les entreprises du secteur privé. Néanmoins, les concessions doivent se négocier en fonction du bénéfice à long terme pour l'aire protégée et doivent être soumises à un suivi rigoureux. Ce suivi vérifiera par exemple que le concessionnaire effectue dûment les services annexes tels que l'enlèvement des ordures et la maintenance des sentiers.

Les donations peuvent être sollicitées au moyen d'une simple boîte accrochée à une porte ou éventuellement par le biais d'une campagne plus sophistiquée, tel un programme « Adoptez une espèce menacée ». Les aires protégées abritant des plantes et animaux uniques ou menacés peuvent solliciter une assistance financière à leur égard. Les visiteurs qui viennent juste de connaître une expérience fascinante de la nature sont une audience idéale pour ce genre d'appel. De nombreuses aires protégées affichent un taux élevé de succès dans le lancement de programmes de donations en vue de campagnes spécifiques. Ainsi la Fundación Natura en Colombie et ANCON au Panama ont lancé des

programmes « Adoptez un hectare » qui ont réussi. Le parc national des Îles Galapagos a lancé un programme à succès « Les amis des Galapagos ». De tels programmes et de tels fonds devraient devenir partie intégrante de tout programme d'écotourisme dans une aire protégée. Les écotouristes veulent contribuer à la conservation — ne leur refusons pas cette occasion !

Le tourisme peut sans doute apporter des revenus aux aires protégées de bien d'autres manières. Les visiteurs peuvent aussi bien être « virtuels », visitant un site Internet prévu pour une aire protégée. Des donations peuvent de même être sollicitées d'une audience bien plus vaste constituée de ces visiteurs virtuels. Pour certaines aires protégées, le tourisme peut devenir la première source de revenus. Pour d'autres, il constituera seulement une parmi d'autres sources d'apport financier. Mais dans la plupart des aires protégées, les visiteurs doivent être perçus comme une source de revenus bien disposée et accessible qui devrait être exploitée équitablement en vue d'une durabilité à long terme et pour promouvoir leurs nouvelles visites.

Un aspect primordial constituera à s'assurer que l'argent généré par le tourisme reste à l'intérieur de l'aire protégée et soit destiné à des fins de conservation. Pour de plus amples informations à ce sujet, se référer au Volume II, Partie I, Chapitre 5, « Mécanismes de génération de revenus ».

Création d'emplois

On cite souvent les nouveaux emplois à titre de bénéfice majeur dérivant du tourisme. Les aires protégées peuvent engager de nouveaux guides, des gardes, des chercheurs ou des directeurs pour satisfaire les demandes croissantes de l'écotourisme. Dans les communautés proches, les habitants peuvent être engagés comme chauffeurs de taxi, comme guides touristiques, propriétaires d'hébergement ou fabricants de produits d'artisanat, ou ils peuvent encore se faire employer dans d'autres entreprises touristiques.

En outre, d'autres formes d'emploi peuvent croître indirectement en raison du tourisme. Davantage de maçons seront nécessaires pour la construction. Les restaurants auront peut-être besoin d'acheter davantage de légumes. Davantage de tissus seront éventuellement requis pour la confection de souvenirs. Beaucoup de secteurs de l'emploi sont stimulés avec la croissance du tourisme.

Dans certains cas, les habitants de la communauté représentent de bons candidats aux emplois touristiques car ils connaissent bien l'environnement local. Les habitants sont des sources d'information idéales ; ils

peuvent ainsi expliquer aux visiteurs pourquoi certaines fleurs fleurissent à des périodes déterminées et quels animaux elles attirent. À titre d'habitants autochtones de l'aire, les membres de la communauté ont beaucoup à offrir dans les emplois écotouristiques. Toutefois, il faut veiller à protéger les droits (parfois dénommés les droits de propriété intellectuelle) des populations locales pour éviter l'exploitation de leur savoir ou son appropriation indue de la part de visiteurs ou d'un programme touristique.

Le Ranch du Groupe Kimana, à l'extérieur du parc national Amboseli au Kenya, a attiré l'attention internationale par l'établissement du premier sanctuaire communautaire de vie sylvestre en Afrique. Géré par les ranchers Masai, Kimana possède ses propres gardiens, guides, barrière d'entrée et concessions d'hébergement (Western, 1997).

D'un autre côté, il ne faut pas non plus exagérer le poids des emplois créés par l'écotourisme dans les zones rurales. Certaines restrictions importantes sont à prendre en considération. Premièrement, si l'on parle souvent des mines d'or du tourisme, l'écotourisme n'apportera généralement pas la prospérité économique à la communauté toute entière. Suivant une optique plus réaliste, des emplois seront créés dont le nombre dépendra de la popularité de l'aire protégée mais ils ne représenteront pas forcément une source de revenus pour des centaines de personnes. En outre, beaucoup d'emplois de l'écotourisme seront à temps partiel et saisonnier et devront être considérés comme un appoint à d'autres sources de revenus. Bref, les emplois dérivant de l'écotourisme seront probablement limités dans le cas de la plupart des communautés.

La nature des emplois destinés aux communautés représente le second aspect préoccupant de l'écotourisme en tant que source d'emplois. De façon typique, peu de positions de direction ou de propriétaire seront accessibles. Le tourisme aura toujours de nombreux postes à offrir dans les services car cette branche requiert énormément de travail. Mais les communautés risquent d'éprouver de la rancœur pour l'écotourisme si leurs membres ne sont pas représentés dans les positions élevées. L'avantage du tourisme pour les habitants locaux perd en attrait s'ils ont seulement accès aux emplois domestiques sans possibilités d'avancement. À ceci peut s'ajouter un dénivellement entre les sexes ; les emplois mieux rémunérés de guide ou de directeur allant tous aux hommes et les femmes étant cantonnées dans les fonctions moins rémunératrices de blanchisseuses, femmes de ménage et cuisinières.

Le problème de la formation professionnelle forme un autre obstacle à franchir dans les emplois de l'écotourisme. Pour beaucoup d'habitants, un nouvel emploi représentera une transition personnelle et professionnelle majeure. Sur le papier, l'effet est bon quand d'anciens bûcherons peuvent devenir des guides touristiques, ceci permettant de conserver les arbres qu'ils coupaient habituellement. Mais réorienter les carrières n'est pas une mince entreprise. Les candidats aux nouveaux emplois ont besoin d'information sur tous les aspects de la gestion écotouristique. Une formation leur est nécessaire dans le développement commercial ainsi que dans des domaines de base comme les langues, la préparation de la nourriture, premiers soins, maintenance des bateaux, interprétation, vie en groupe, etc. Ils doivent avoir un accès aux marchés internationaux. Les nouveaux postes liés au tourisme requièrent des compétences nouvelles, donc une formation spécifique. Les projets d'écotourisme devront prévoir un budget en vue de ces coûts de formation sur le long terme.

Il ne faut pas non plus négliger les nombreuses considérations sociales et culturelles qui suivent le changement d'emploi, telles que le changement de style de vie. La diversification des emplois dérivant du tourisme de la nature peut affecter la façon dont les communautés pensent et opèrent. Il peut en résulter des conflits entre les habitants. Ainsi, les emplois du tourisme seront éventuellement mieux payés que les autres sources de travail traditionnelles. Dans une communauté, un agriculteur peut gagner l'équivalent de 50 dollars par mois. Son voisin travaillant comme guide touristique peut gagner la même somme avec un seul pourboire donné par un riche touriste. Ces inégalités seront-elles à l'origine de jalousies? Comment se résoudre-elles? Qui obtiendra les emplois touristiques convoités si le nombre de candidats dépasse celui des postes offerts? Une communauté voudra-t-elle encore se convertir en destination touristique si cela signifie la perte de ses fondements économiques traditionnels, l'agriculture en l'occurrence?

Un aspect important à garder en tête lorsqu'il s'agit d'évaluer l'importance des emplois de l'écotourisme porte sur les alternatives d'emploi à disposition des populations locales. Bien souvent, l'écotourisme peut s'avérer la meilleure option si les autres utilisations potentielles de la terre représentent une plus grande menace pour la survie des ressources naturelles de la zone, même si ces postes sont peu nombreux et loin d'être parfaits. Lorsqu'on analyse les emplois écotouristiques, il est essentiel de se remémorer leur rapport avec les menaces à la biodiversité affectant une région. Pour des discussions plus

approfondies sur l'écotourisme et les communautés, veuillez consulter Volume II, Partie II, le Chapitre intitulé « Développer l'écotourisme avec les communautés locales ».

Justification des aires protégées

Ce sont les visiteurs, ou bien la possibilité d'attirer les visiteurs, qui motivent entre autres les autorités gouvernementales et les habitants à soutenir les aires protégées. Pour les fonctionnaires gouvernementaux, déclarer des aires protégées et fournir l'assistance financière en vue de les maintenir représentent fréquemment un processus difficile. Ces fonctionnaires sont confrontés à de nombreux intérêts rivaux lorsqu'ils doivent prendre des décisions sur le mode d'utilisation des surfaces et des ressources agricoles. La conservation des aires protégées requière une vision à long terme ; cela représente souvent une tâche délicate pour les fonctionnaires gouvernementaux, surtout quand ils sont en présence de projets promettant des revenus financiers à court terme, tels la coupe d'arbres, les mines et les activités agricoles.

Mais tandis que les fonctionnaires gouvernementaux examinent les options d'utilisation des surfaces terrestres et aquatiques, le tourisme de la nature peut les incliner à accorder un statut protégé à une aire ou à renforcer le statut de protection d'une aire protégée ou d'une réserve en place, et ceci surtout s'il promet de générer des revenus et d'apporter d'autres bénéfices au pays. Le tourisme international motive les fonctionnaires gouvernementaux à se pencher davantage sur l'importance de gérer les aires naturelles. Il est probable que davantage de visiteurs se rendront et soutiendront une aire naturelle si elle est protégée, ce qui accroît en retour la justification de l'existence d'aires protégées.

Les visites à l'aire protégée peuvent stimuler les habitants des alentours, ou vivant près d'une aire protégée potentielle, à soutenir la protection permanente de ces aires.

Une économie plus forte

Les touristes se rendant dans les sites naturels stimulent l'économie à niveau local, régional et national. Le tourisme procurant des emplois aux habitants à niveau local, ils auront plus d'argent à dépenser sur les lieux et l'activité économique de l'aire augmentera.

Le même mécanisme peut se reproduire à niveau régional et local. Les touristes de la nature arrivent à la capitale d'un pays. Ils peuvent y rester quelques jours ou voyager à l'intérieur du pays. Ce faisant, ils descendent dans des hôtels, vont au restaurant, dans

les magasins, ont recours aux guides touristiques et aux transports. Généralement, une multitude d'activités commerciales bénéficient directement des touristes de la nature. Ces activités commerciales sont certes habituellement prévues au profit des grands groupes de touristes nationaux et internationaux, mais les touristes de la nature représentent pour eux un marché supplémentaire. Certains opérateurs s'accaparent aussi des voyageurs dès leur arrivée à l'aéroport et leur proposent un parcours complet jusqu'à une aire protégée, ce qui les empêche de dépenser dans les communautés locales. Dans de tels cas, il est important d'assurer la mise en place de mécanismes telles les taxes d'aéroport pour obtenir un minimum de revenu sur les touristes. Les branches de soutien au tourisme, comme la petite industrie et l'agriculture, sont aussi affectées par le nombre de touristes. Un écotourisme en expansion entraîne une économie plus forte dans le pays tout entier.

Les gouvernements nationaux peuvent également s'assurer des recettes d'argent dérivées du tourisme par le biais des impôts à l'importation et des taxes. Ainsi, des chercheurs ont déterminé que le gouvernement du Belize avait gagné 7 millions BZ\$ à partir des taxes sur le carburant utilisé dans l'industrie du tourisme (Lindberg et Enriquez, 1994). D'autres taxes sont prélevées sur l'hébergement (directement sur l'hôtel) ou sont des taxes de départ (imposées directement aux touristes). Ces taxes représentent généralement un bon moyen de cibler directement les voyageurs tout en évitant les problèmes inflationnistes avec les populations locales. Ces augmentations n'affecteront pas non plus automatiquement la demande. Ainsi, les touristes de la nature ne cesseront pas de venir à Belize à cause de la taxe de départ de 22,50 US\$. Ces recettes aident beaucoup l'économie nationale et sont destinées en partie au réseau des aires protégées.

Éducation environnementale

Les touristes de la nature représentent une audience idéale en matière d'éducation environnementale. Au cours d'une fantastique randonnée dans la nature, les visiteurs veulent à tout prix mieux connaître les habitats locaux. Ils veulent en savoir plus sur le comportement animal, l'usage des plantes et aussi sur les difficultés à conserver ces ressources. Beaucoup veulent connaître les problèmes économiques, politiques et sociaux qui gravitent autour de la conservation.

Les guides de la nature jouent un rôle crucial dans l'éducation environnementale. Des enquêtes sur les voyages révèlent que de bons guides sont à la clé de la réussite d'un voyage. Ainsi, en 1996 le Centre RARE

pour la conservation tropicale a demandé à 60 groupes de conservation en Amérique latine d'identifier l'obstacle le plus urgent à éliminer à leurs yeux afin de développer l'écotourisme ; le manque de guides de la nature dotés d'une bonne formation arriva en deuxième position (Jenks, 1997). Pour de plus amples informations sur les guides de la nature, voir Volume II, Partie I, Chapitre 7.

Les centres de visite avec vitrines, documents imprimés et vidéos forment également de très bons relais pour l'éducation environnementale. En outre, l'interprétation à partir de traces sur les pistes peut livrer des informations biologiques et des messages de conservation importants. Pour les visiteurs, l'interprétation devient de plus en plus créative et interactive.

L'éducation environnementale constitue également un instrument important pour atteindre les visiteurs nationaux. Qu'il s'agisse des écoliers du coin apprenant quelles sont les ressources importantes de leur vie quotidienne ou de voyageurs venant des régions voisines et désirant connaître l'importance de leurs aires protégées nationales, les habitants du pays forment tous une audience clé. Les messages de conservation revêtent une importance particulière pour eux.

L'éducation environnementale est d'autant plus efficace quand des informations préparatoires et des informations postérieures à la visite sont mises à disposition. La préparation incite les visiteurs à réfléchir à un comportement approprié qui minimisera les impacts

Fenêtre 3.2 Fonds pour les oiseaux sauvages Point-à-Pierre à Trinité

Le Fonds pour les oiseaux sauvages Point-à-Pierre est une ONG pour l'environnement à Trinidad qui s'est convertie en une installation d'éducation environnementale majeure dans le pays. Situé au centre du complexe pétrochimique et de raffinerie pétrolière le plus important de l'île, Le Fonds fut établi il y a trente ans et s'étend actuellement sur 23 hectares (60 acres) d'aire sauvage naturelle et comprend deux grands lacs.

A l'origine chargé de créer une zone de reproduction pour les oiseaux aquatiques, le Fonds reconnut le rôle important de mieux faire connaître sa mission. Aujourd'hui, plus de 16000 visiteurs se rendent tous les ans au centre d'éducation environnementale. Outre un programme réussi de reproduction en captivité, ce Fonds a aidé des milliers d'habitants et d'étrangers, qu'ils soient écoliers ou employés de l'industrie du pétrole, à être mieux informés sur les problèmes de conservation à Trinidad.

(D'après Shephard, 1994)

négatifs, et le recours aux documents de suivi poursuivra le processus d'éducation environnementale.

Appréciation et orgueil

L'appréciation et l'orgueil sont des bénéfices moins tangibles que ceux que nous venons d'énumérer, mais sont à même de conduire à des actions tangibles. Il est fréquent que les gens ne sachent pas apprécier leur environnement et ce qu'ils possèdent à leur juste valeur. Ce sont souvent les gens venant de l'extérieur qui apportent une nouvelle façon de voir et accordent de la valeur aux ressources. Ce phénomène survient tant dans les grandes villes que dans les aires naturelles éloignées. Les habitants ruraux qui ont grandi dans des aires sauvages spectaculaires comprennent certes la complexité de la nature et apprécient son rôle dans leur vie, mais beaucoup d'entre eux ne peuvent s'imaginer l'importance globale de leurs ressources naturelles. La plupart de la population rurale ne se rend pas compte de l'amplitude de l'attention, des études et des inquiétudes globales dont leurs terres font l'objet.

D'un autre côté, les touristes de la nature aventureux mettent souvent un enthousiasme frénétique à explorer de nouveaux sites sauvages. Ils débarquent dans de petites communautés pourvus de caméras-vidéos et filment tout ce qu'ils voient. Les journalistes de la revue National Geographic ou autres magazines écrivent des articles accompagnés de magnifiques photos sur papier glacé qui mènent à l'inspiration. Des sites naturels

auparavant secrets, spécialement dans les pays tropicaux, connaissent une promotion sans précédent.

Les peuples autochtones sont souvent surpris de l'intérêt extérieur apporté à leurs ressources naturelles et à leur culture. Dans la plupart des cas cependant, ils voient leur environnement sous un nouvel angle suite à son exposition aux yeux du monde entier. Ils acquièrent une nouvelle appréciation des aires naturelles et de la vie sauvage environnantes qui attirent les touristes. Si l'expérience touristique est gérée avec une participation et un contrôle communautaire adéquat, elle peut même mener à une plus forte appréciation de la communauté envers sa propre culture, cette même culture que les visiteurs cherchent de plus en plus à connaître et à admirer.

Efforts de conservation accrus

En conséquence de l'appréciation grandissante et de ce nouvel orgueil, les efforts de conservation prennent souvent de l'ampleur. Beaucoup d'habitants se trouvent motivés à protéger leurs aires et peuvent en arriver à changer leurs façons d'utiliser les ressources. Un changement dans les pratiques de culture pourra en résulter, les déchets sur la route seront peut-être enlevés, une meilleure gestion de l'eau pourra être décidée. Souvent, c'est en raison du tourisme que les populations locales en apprennent plus sur la préservation et modifient leurs habitudes quotidiennes.

Fenêtre 3.3 Plan national pour le développement de l'écotourisme en Guyane

La Guyane nous fournit un bon exemple pour illustrer comment le tourisme peut promouvoir les efforts de conservation. Dotée d'anciennes forêts tropicales, de montagnes escarpées, d'immenses savanes et de rivières rugissantes, elle abrite de nombreux oiseaux tropicaux, des loutres de cours d'eau géantes, le caïman noir et le rare aigle royal. La Guyane a gardé un caractère primitif. Désirant maintenir ses ressources intactes, la Guyane mit en place un réseau d'aires protégées et de réserves et créa le Plan national pour le développement de l'écotourisme.

Partie intégrante de ce processus de planification, l'unique parc national de Guyane, Kaieteur, a été choisi pour démontrer comment le développement du tourisme peut accroître les efforts de conservation. Le réseau entier du parc national doit alors servir de fondement au développement de l'écotourisme. Le gouvernement national, assisté de conseillers externes, joue un rôle directeur en établissant un plan et des politiques afin que l'écotourisme vienne soutenir les aires protégées nouvellement créées.

(D'après Andersen, 1996)

La prise de conscience s'étend aussi au niveau national et se traduit par des efforts de conservation telle l'assignation de nouvelles aires protégées et d'un budget pour leur soutien. Même à échelon international, l'écotourisme peut engendrer un mouvement supra-national revendiquant des efforts de conservation accrus et un soutien pour des aires protégées particulières. Les visiteurs tant internationaux que locaux d'une aire protégée se rallieront probablement à sa défense si une aire d'une valeur particulière est menacée. Ainsi, une exploration pétrolière illégale s'effectuant dans la réserve sauvage Suyabeno en Équateur en 1993, les communautés indigènes Quichua et Cofan très engagées dans l'écotourisme s'adressèrent aux mouvements pour la défense de l'environnement et aux opérateurs touristiques de leur région pour qu'ils leur donnent leur soutien. Les opérateurs touristiques incitèrent leurs clients à participer à ce qui devait se convertir en une campagne décisive de lettres à rédiger pour stopper la menace à la réserve et à la base de subsistance des communautés locales.

Menaces potentielles dues au tourisme

Dégradation de l'environnement

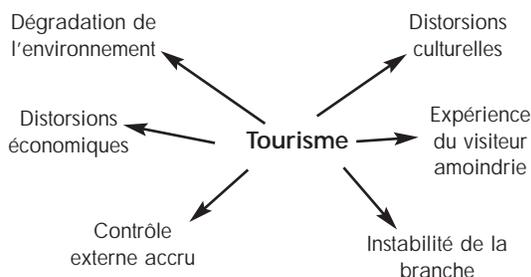
Il s'agit d'un problème communément associé au tourisme dans les aires protégées. Les visiteurs risquent de détruire ces mêmes ressources qu'ils viennent admirer. La destruction peut se faire de différentes façons et à des degrés variables. Les dommages que le tourisme porte aux ressources naturelles sont souvent visibles : végétation piétinée, érosion des sentiers et déchets.

Les touristes représentent encore d'autres menaces pour les aires protégées. Outre les dommages de surface, ils altèrent les mécanismes compliqués de la nature et causent des changements subtils et des problèmes, ainsi la modification de comportements animaux au niveau de leurs habitudes alimentaires, leurs migrations et reproduction. De nombreux changements sont difficiles à détecter, mais tous sont d'importants indicateurs de la santé des ressources naturelles.

Les équipements et les méthodes devenant de plus en plus sophistiqués, les directeurs des aires protégées détectent plus facilement ces changements. Ils nécessitent de solides données de base concernant la faune et la flore de l'aire protégée, tout comme de bons programmes de suivi leur permettant d'observer et d'analyser ces changements ainsi que de déterminer les meilleures façons de minimiser la dégradation de l'environnement. La planification de l'écotourisme devrait inclure une analyse du volume attendu du flot de visiteurs et de son impact potentiel sur l'aire protégée.

Les voyageurs peuvent également être à l'origine d'impacts négatifs sur l'environnement des territoires alentour. Dans certains cas, l'attention se porte sur l'impact du tourisme sur l'approvisionnement en eau des habitants. De récentes études se sont penchées sur les problèmes de quantité d'eau et le traitement des eaux

Schéma 3.2 Menaces potentielles dues au tourisme



Fenêtre 3.4 Impacts du tourisme sur l'environnement dans la réserve forestière de Kibale en Ouganda

En 1992, la réserve forestière de Kibale en Ouganda fut convertie en parc national. Des parcours et un centre pour visiteurs ont été établis et les visites sont passées de 1300 en 1992 à 5000 en 1996. Bien que ces chiffres soient relativement faibles pour ce parc de 560 km², les autorités responsables de la vie sauvage en Ouganda et les directeurs du parc national de Kibale s'inquiétaient de l'impact du tourisme sur l'environnement.

Suite à des études sur l'impact, les chercheurs ont conclu que plus des trois quarts des aires de campement de l'aire avaient souffert une dégradation et que 10 à 30% des parcours s'érodaient, et ceci même après une si brève période d'exposition aux visiteurs. Les chercheurs préconisent une stratégie à long terme pour la gestion de l'impact.

(D'après Obua et Harding, 1997)

usées par rapport à la croissance du tourisme dans les villes de Banff et Canmore au Canada. Ces villes avoisinent une destination touristique majeure, le parc national Banff, et ont accueilli plus de cinq millions de visiteurs en 1995 (Draper, 1997). Pour de plus amples informations afin d'atténuer les impacts sur l'environnement, se référer au Volume II, Partie I, Chapitre 3, « Planification et conception du site destiné aux visiteurs » et Chapitre 6, « Gestion de l'impact des visiteurs ».

Instabilité économique

L'écotourisme, tout comme d'autres formes de tourisme, peut s'avérer une source instable de revenu. De multiples facteurs externes influencent la demande touristique. Ces facteurs échappent totalement au contrôle des destinations touristiques mais affectent cependant les niveaux de visite. Ainsi les conflits politiques ou les rumeurs de conditions dangereuses dans une région ou un pays peuvent éloigner les visiteurs pendant des années. Les désastres naturels, comme les ouragans, peuvent facilement détruire l'infrastructure touristique des sites marins. En outre, les fluctuations monétaires internationales peuvent diriger les visiteurs vers certains pays et les éloigner d'autres.

Tous ces facteurs jouent un rôle décisif au moment de voyager. Les gestionnaires des aires protégées et les communautés peuvent préparer, construire et promouvoir avec le plus grand soin possible, la demande touristique reste largement déterminée par des circonstances externes. Le nombre de visiteurs peut

gravement s'altérer, sans avertissement préalable, et affecter dramatiquement la condition financière des petites entreprises touristiques. Les propriétaires et directeurs de micro-entreprises dans les aires éloignées ne disposent généralement pas d'une gamme d'options de travail auxquelles recourir en cas d'inactivité commerciale. Un déclin du tourisme peut signifier un désastre non seulement pour les particuliers mais aussi pour des communautés toutes entières si leurs économies dépendent de la nature volatile du tourisme.

Effet de congestion

La sensation de multitude peut devenir un problème tant dans les communautés que sur les sites naturels. Les touristes peuvent commencer à disputer l'espace aux habitants. Dans les plus grandes communautés dotées de centres commerciaux, les queues peuvent s'allonger devant les épiceries. Les habitants risquent de devoir attendre avant de prendre leur repas aux restaurants locaux. La multitude risque aussi de déranger les visiteurs qui désirent souvent voyager en toute tranquillité dans la nature. Les touristes internationaux peuvent se trouver déçus d'avoir fait un si grand voyage pour arriver à un lieu envahi d'autres touristes.

Les habitants également peuvent se trouver gênés par un trop grand nombre de visiteurs sur leurs sites locaux. Ce sont les lieux où ils ont grandi et qu'ils connaissent

bien avant qu'ils se transforment en attractions touristiques. Si l'accès à ces précieux endroits n'est plus sans entraves, les tensions se mettent souvent à croître.

Développement excessif

Lorsqu'un endroit se transforme en destination touristique populaire, les entreprises locales se mettent à créer des hébergements, des restaurants et autres services en vue de satisfaire les besoins des visiteurs. Dans les endroits de forte demande touristique, les habitants d'autres régions du pays affluent vers la communauté afin de profiter de ces nouvelles ressources économiques. Au besoin accru de services touristiques s'ajoute l'accroissement de la demande en infrastructure, hôtels, restaurants et logements pour les employés ou chefs d'entreprise nouvellement arrivés. Ces demandes surchargent les services de base tels l'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées, l'électricité, etc. Outre le nouveau fardeau qui s'impose aux services municipaux, le développement accéléré se fait généralement à partir d'un minimum de planification, ce qui risque d'aboutir à des problèmes esthétiques et écologiques tant pour la communauté que pour l'aire protégée.

Conclusion

En conclusion, pour être prospère, l'écotourisme nécessite que les ressources naturelles et culturelles soient

Fenêtre 3.5 Instabilité de l'écotourisme — Afrique centrale

Les conflits politiques peuvent être à l'origine d'une instabilité dans l'écotourisme. Dans le parc des volcans au Rwanda, les gorilles des montagnes furent victimes de fortes pressions dues au braconnage et à la perte de leur habitat dans les années soixante et soixante-dix, ce qui conduisit à un fort déclin de leur population. Moins de 400 gorilles restaient à l'état sauvage. En réaction fut établi en 1979 le Projet pour les gorilles des montagnes destiné à aider le Service du parc national du Rwanda et le Syndicat touristique national à protéger le parc des volcans qui abrite plus d'un tiers des gorilles.

Le tourisme s'est développé et a commencé à générer des bénéfices économiques substantiels aux communautés locales et à l'économie nationale. Accompagnés de guides locaux, les touristes devaient payer 180 US\$ par visite, et le parc est devenu la troisième source plus importante d'échange international pour le pays. Les bénéfices pour la conservation étaient également importants : la population des gorilles s'est stabilisée et s'est mise à croître.

Au début des années 1990, la guerre civile s'intensifia au Rwanda. Les reportages de dévastation humaine étaient horribles et le tourisme s'arrêta net. Aspect intéressant, les

deux parties en conflit firent de grands efforts pour protéger les gorilles et leur habitat car les combattants connaissaient leur valeur économique. Mais le rôle du tourisme international ne sera le même pour ce pays durant de nombreuses années à venir, si jamais il retrouve son rôle antérieur. Outre devoir reconstruire ses communautés humaines, le Rwanda dut faire face à des pertes économiques énormes. Les habitants locaux et le gouvernement national subirent de graves baisses de revenus lorsque la demande venant du tourisme de la nature s'est déplacée.

En conséquence de l'accès perdu au parc des volcans, les visiteurs augmentèrent énormément au parc national du Bwindi dans l'Ouganda voisin, qui abrite également des populations de gorilles. Un certain nombre d'hébergements furent construits près du parc pour faire face au nombre croissant de touristes. Cependant, en 1999, le conflit du Rwanda déborda tragiquement jusqu'à l'intérieur du Bwindi, et des combattants armés tuèrent plusieurs touristes et des gardes du parc. Ceci marqua la fin immédiate du tourisme dans la région, et de nombreuses années devront passer pour que le parc national du Bwindi atteigne à nouveau ses niveaux de visite antérieurs.

(D'après Boo, 1998)

protégées. Les gouvernements s'allient de plus en plus aux ONG de défense de l'environnement pour gérer et protéger les aires naturelles. Pendant que les communautés locales protègent leurs territoires et possessions afin d'attirer le développement de l'écotourisme, les ONG, les compagnies privées et les particuliers créent des réserves privées qui ont souvent une mission mixte de conservation et de développement commercial de l'écotourisme. Le tourisme est à la source d'une série de menaces et d'avantages sujets à évaluation avant de trancher en faveur d'un projet de tourisme conventionnel ou de développement de l'écotourisme. Les menaces peuvent être constituées par : la dégradation environnementale, les distorsions culturelles, les distorsions économiques, un contrôle accru de l'extérieur et l'instabilité de la branche. Combinées ou individuellement, elles peuvent amoindrir la qualité de visite du visiteur, et un effet de congestion peut affecter les sites de visite populaires.

L'écotourisme est en mesure de réduire les menaces posées par le tourisme conventionnel aux aires naturelles et à ses habitants directs et alentours grâce à la génération de revenus au profit de : la conservation, les entreprises locales et l'emploi local, l'échange culturel, l'éducation environnementale, la justification des aires protégées et l'appréciation des visiteurs. Pour réaliser toutes ses potentialités, l'écotourisme requiert néanmoins une solide planification et gestion.

Références

- Andersen, D.L. 1996. Kaieteur National Park : A springboard for nature tourism plan in Guyana. *The ECTA Communicator* 1(2).
- Boo, L. 1998. *Ecotourism : A conservation strategy*. Document non publié soumis au Programme d'écotourisme de The Nature Conservancy, Arlington, Virginie.
- Benitez, S. 2001. *Visitor use fees and concession systems in protected areas : Galapagos National Park case study*. Rapport non publié préparé par The Nature Conservancy, Arlington, Virginie.
- Draper, D. 1997. Touristic development and water sustainability in Banff and Canmore, Alberta, Canada. *Journal of Sustainable Tourism* 5(3).
- Jenks, B. 1997. The question of local guides in Latin America. *The Ecotourism Society Newsletter*, Second Quarter 1997, p.1.
- Lindberg, K. et J. Enriquez. 1994. *An analysis of ecotourism's economic contribution to conservation and development in Belize*. Washington D.C. : World Wildlife Fund.
- Obua, J. et D. M. Harding. 1997. Environmental impact of ecotourism in Kibale National Park, Uganda. *Journal of Sustainable Tourism*, 5(3).

Shephard, K. 1994. "The Pointe-A-Pierre Wild Fowl Trust-Trinidad." A Focus on Participation. Barbados : InterAmerican Development Bank, Environment Committee.

Western, D. 1997. Ecotourism at the crossroads in Kenya. *The Ecotourism Society Newsletter*, Third Quarter, pp. 1-2, 4.

Ressources

- Boo, L. 1993. Ecotourism planning for protected areas. In *Ecotourism : A guide for planners and managers, Volume 1*, K. Lindberg et D. E. Hawkins (eds.), 15-31. N. Bennington, Vermont : The Ecotourism Society.
- Borja N.R., J. Pérez B., J. Bremner, et P. Ospina. 2000. *Parque Nacional Galápagos. Dinámicas migratorias y sus efectos en el uso de los recursos naturales*. Quito, Équateur : Fundación Natura, The Nature Conservancy, World Wildlife Fund.
- Ceballos-Lascuráin, H. 1996. *Tourism, ecotourism, and protected areas : The state of nature-based tourism around the world and guidelines for its development*. Gland, Suisse : The World Conservation Union (IUCN) ; N. Bennington, Vermont : The Ecotourism Society.
- Ceballos-Lascuráin, H., G. Reck, et R. Troya. 1995. *Propuestas de políticas de turismo en las áreas naturales protegidas*. Quito, Équateur : Proyecto INEFAN/GEF.
- Honey, M. 1999. *Ecotourism and sustainable development : Who owns paradise?* Washington D.C. : Island Press.
- Izco, X. (ed.). *Ecoturismo en el Ecuador. Trayectorias y desafíos*. Colección Sistematización de Experiencias No. 1. Berne, Suisse : DDA ; Berne et Quito, Équateur : INTERCOOPERATION ; Quito : IUCN.
- Kelleher, G. (ed.). 1999. *Guidelines for marine protected areas*. Best Practice Protected Area Guidelines Series No. 3. Gland, Suisse et Cambridge, UK : IUCN, World Commission on Protected Areas.
- Lindberg, K. 1991. *Policies for maximizing nature tourism's ecological and economic benefits*. Washington D.C. : World Resources Institute.
- Lindberg, K. et D. Hawkins (eds.). 1993. *Ecotourism : A guide for planners and managers, Volume 1*. N. Bennington, Vermont : The Ecotourism Society.
- Lindberg, K., M. Epler Wood, et D. Engeldrum (eds.). 1998. *Ecotourism : A guide for planners and managers, Volume 2*. N. Bennington, Vermont : The Ecotourism Society.
- Wallace, G. 1993. Visitor management : Lessons from Galapagos National Park. In *Ecotourism : A guide for planners and managers, Volume 1*, K. Lindberg et B. Hawkins (eds.), 55-81. N. Bennington, Vermont : The Ecotourism Society.

Asociación Nacional para la Conservación de la Naturaleza
(ANCON), Panama — www.ancon.org/

Fondation Charles Darwin
*Informations et nouvelles sur le parc national des Galapagos et
la Station de Recherche Charles Darwin*

PARKS Magazine
*Publié trois fois par an par IUCN, l'Union internationale pour la
conservation de la nature. Des informations sur les abonnements
peuvent être obtenues à l'adresse suivante :*

RARE
*La mission du Centre RARE consiste à protéger les territoires
sauvages présentant une diversité biologique d'importance
globale en mettant les populations locales en position de
bénéficier de leur préservation.*

WCPA
*Le site Internet WCPA présente des nouvelles sur la commission,
ses groupes de travail, ses réunions et ses publications. Les
publications peuvent être téléchargées gratuitement.*

Chapitre 4

L'écotourisme et les communautés locales

Introduction

Les communautés sont les hôtes d'accueil traditionnels d'un grand nombre des aires naturelles du monde, mais dès les premières grandes vagues de colonisation des pays tropicaux par les européens, elles se sont trouvées largement exclues des sphères de prise de décisions portant sur leur développement et même leur propre détermination. Ces dernières décennies, cette exclusion a été manifeste au niveau du développement économique et surtout dans le secteur du tourisme. Le tourisme tend à être géré par des compagnies privées situées dans des villes lointaines ou même dans des pays étrangers. Traditionnellement, l'État a cherché à barrer l'accès et la participation aux activités dérivant des aires protégées aux populations locales. En conséquence, les membres des communautés n'ont pas été reconnus dans leur rôle d'acteurs et ont été marginalisés vis-à-vis des opportunités offertes par le tourisme de la nature dans le monde entier.

Définition du terme communauté

Le terme communauté se réfère à un groupe hétérogène de personnes habitant une même zone géographique et se partageant l'accès à un ensemble de ressources naturelles locales. Le degré de cohésion et de différenciation sociale, la force des croyances et des institutions communes, la diversité et autres facteurs varient beaucoup au sein et selon les communautés. (Schmink, 1999)

Rôle de la communauté dans l'écotourisme

Ces dernières années, les défenseurs de la conservation en sont venus à reconnaître le rôle crucial que jouent les communautés rurales et littorales pour la conservation de la diversité ; bon nombre de directeurs d'aires protégées ont développé des mécanismes destinés à intégrer ces communautés à titre d'acteurs lors des processus de planification et de gestion. Simultanément, l'intérêt croissant des touristes d'en apprendre plus et de vivre les différentes cultures ont amené l'industrie du tourisme à intégrer les

communautés dans leurs activités. Les communautés sont devenues de plus en plus conscientes des occasions offertes par le tourisme. Les communautés bien organisées et en possession des titres de propriété des terres traditionnelles ont mieux réussi à capter une plus grande partie des dépenses touristiques dans les aires naturelles. Dans les années 1990, de nombreux groupes autochtones ou autres groupes locaux ont adopté l'écotourisme comme volet de leur stratégie de développement (Wesche, 1996).

L'une des plus fortes contributions de l'écotourisme à la conservation correspond au degré selon lequel il est en mesure d'écartier les activités de la communauté de la catégorie « menaces » et de les canaliser vers celle des « avantages », en d'autres termes vers les activités qui contribuent au développement durable et à l'obtention des objectifs de conservation d'une région.

Afin de réaliser au maximum les bénéfices pour la conservation d'une activité d'écotourisme, il est indispensable de définir comment les acteurs locaux pourront participer à sa planification et sa gestion (Pour plus de détails, voir Volume II, Partie II).

Toutes les communautés ou membres des communautés ne désirent pas être intégrés dans les activités du tourisme, et les responsables de la planification et du développement doivent le respecter. Pour ceux désirant au contraire être impliqués, ils peuvent déterminer leur degré de participation, par exemple :

- ❖ En louant un terrain à un opérateur qui se chargera de son développement, l'acteur local se bornant à contrôler les impacts ;
- ❖ En travaillant comme employé occasionnel, à temps partiel ou à plein temps, pour des opérateurs touristiques privés ;
- ❖ En offrant des services à des opérateurs privés tels que la préparation de repas, des services de guide, de

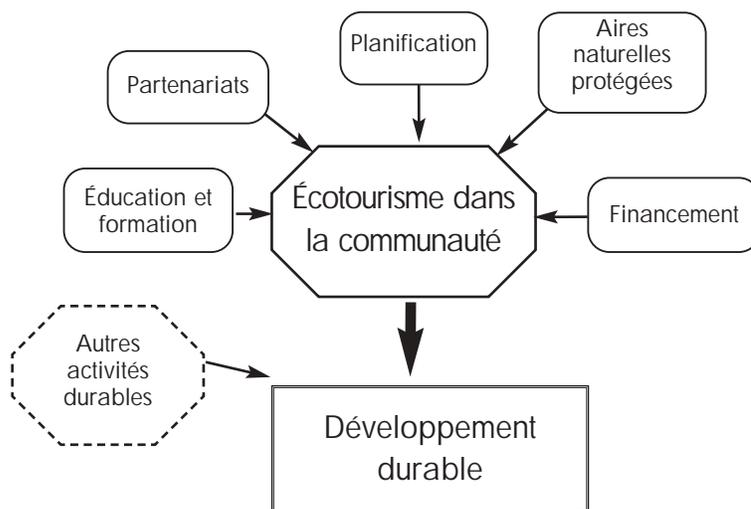
transport, logement, ou une combinaison de ces différents services ;

- ❖ En formant des coentreprises avec des opérateurs touristiques privés, la communauté assurant la plupart des services locaux tandis que le partenaire du secteur privé s'occupe de la mercatique, de la logistique et éventuellement des guides bilingues ; et
- ❖ En opérant comme des programmes indépendants à l'initiative de la communauté.

Le rôle choisi par la communauté devrait se baser, entre autres, sur son intérêt, sa capacité d'organisation, son expérience, sa sensibilité culturelle, la présence de forces directrices, la qualité des ressources naturelles et culturelles, la demande touristique, les possibilités de formation, la présence de partenaires éventuels et l'intérêt du secteur privé.

Une communauté peut être très intéressée à développer l'écotourisme mais il se peut qu'il ne s'agisse pas d'une option viable en raison d'un des facteurs auparavant mentionnés. Il est extrêmement important d'évaluer la faisabilité financière d'un projet d'écotourisme avant de passer au développement de l'infrastructure (Voir Volume II, Partie II). Les ONG de protection de l'environnement ont fréquemment considéré l'écotourisme de la communauté comme une solution au développement économique compatible, mais souvent les attentes des communautés ont été éveillées pour se retrouver frustrées quand le projet n'a pas produit les bénéfices prévus.

Schéma 4.1 Les éléments essentiels de l'écotourisme dans le cadre d'une communauté



Le schéma 4.1 illustre les multiples éléments divers qui sont essentiels pour assurer que les communautés remplissent leur rôle lors du développement de l'écotourisme.

Les aires protégées et l'écotourisme

Pour que l'écotourisme prospère, les attractions doivent être protégées. Ces attractions peuvent se trouver à l'intérieur d'un parc national ou d'une réserve de la communauté. Les zones limitrophes des parcs nationaux peuvent s'avérer pour les communautés des endroits idéals à la création de réserves ou pour faciliter les activités d'écotourisme. Les directeurs des parcs nationaux devraient alors s'efforcer de collaborer avec de telles communautés et de les intégrer dans la planification de leur gestion. Ils peuvent aussi désirer

Tableau 4.1 Impacts potentiels du tourisme dans les communautés

IMPACTS POSITIFS (avec participation de la communauté)		IMPACTS NÉGATIFS (sans participation de la communauté)	
Pour les communautés	Pour les aires protégées	Pour les communautés	Pour les aires protégées
1. Revenu durable	Menaces réduites et développement économique compatible (DEC)	Erosion des ressources naturelles de base	Développement économique incompatible
2. Amélioration des services	Menaces réduites et DEC	Inégalité économique croissante	Braconnage, sur-utilisation des ressources naturelles
3. Affirmation culturelle	Menaces réduites et DEC	Erosion culturelle	Aliénation de l'utilisation traditionnelle durable

assigner un pourcentage des revenus provenant des droits d'admission des visiteurs à des projets de développement économique compatible lancés par la communauté voisine, comme c'est le cas du parc national des Galapagos (Gouvernement de l'Équateur, 1998).

Impacts positifs potentiels

Revenu durable

Lorsqu'une communauté se lance dans l'écotourisme, de nouvelles sources de revenu peuvent être générées pour la communauté tant dans son ensemble que par le biais des emplois individuels. Ces revenus peuvent se générer en percevant des droits d'accès aux parcours, grâce à l'hébergement et aux services de guide, à la préparation et vente de nourriture, de produits d'artisanat, etc.

Il est probable que ces revenus réduiront la dépendance par rapport à des activités non durables telles que la coupe de bois. Néanmoins, il est important que ce projet de planification évite de créer une trop forte dépendance envers le tourisme, ce qui pourrait conduire à une érosion de la qualité des attractions naturelles et culturelles des communautés ainsi qu'à une forte vulnérabilité économique face aux fluctuations économiques du marché qui outrepassent leur contrôle.

Amélioration des services

Dans la mesure où la communauté dans son ensemble reçoit un nouveau revenu sous forme, par exemple, de droits versés au fonds de la communauté, il deviendra possible d'améliorer les services de santé et d'éducation. A long terme, ces droits peuvent élever la conscience des populations communautaires envers la conservation et réduire les activités menaçant l'environnement. De meilleurs services de santé peuvent élever l'attractivité générale d'une communauté et augmenter ses capacités à attirer le tourisme.

Affirmation culturelle et échange culturel

Les visites aux communautés traditionnelles et autochtones forment souvent l'attraction principale d'un

voyage au cœur d'une aire naturelle. Les attractions naturelles acquièrent un intérêt renouvelé pour les touristes quand ils peuvent les approcher à partir de l'optique et des paroles des habitants de ces mêmes aires. La possibilité d'apprendre directement d'une culture traditionnelle est de plus en plus appréciée par les voyageurs, et la participation de la communauté ajoute une valeur considérable à un programme d'écotourisme. Simultanément, les communautés traditionnelles ressentent une plus grande estime personnelle suite à l'intérêt respectueux que leur montrent les visiteurs, et ceci particulièrement si les gens de l'extérieur avaient auparavant tendance à les regarder de haut.

Néanmoins, le succès d'une telle visite dépendra de la position des habitants locaux, c'est-à-dire si, sachant



Moi Enomenga, guide Huaorani en même temps chargé de la coordination de l'écotourisme dans la communauté — Amazone équatorienne. © Andy Drumm

s'affirmer, ils ont eux-mêmes la maîtrise et le contrôle de la situation. Les touristes devraient aussi être préparés à participer à un échange culturel réciproque, bien qu'il soit important de rappeler que certaines communautés ne sont pas intéressées par un échange culturel avec les gens venant de l'extérieur. Ces échanges ont généralement pour effet de sensibiliser les visiteurs, élargir leur horizon de pensée sur le monde et les aider à mieux comprendre la conservation.

Impacts négatifs potentiels

Augmentation des prix

Les augmentations des prix peuvent créer des problèmes lorsque les visiteurs et les habitants locaux désirent acheter les mêmes biens et services, y compris l'alimentation en général, l'essence, les restaurants. Il est probable que les prix augmentent car les visiteurs sont prêts à payer beaucoup plus que le prix établi suivant la loi du marché local.

Quelques solutions sont possibles afin de remédier à cette inflation. La première consiste à appliquer un système de prix à deux vitesses — l'un pour les habitants locaux, l'autre pour les visiteurs. Les vendeurs de biens et de services peuvent alors profiter de la richesse relative des visiteurs tout en respectant la faculté de payer des habitants locaux. Il peut s'avérer difficile d'établir et de faire fonctionner deux systèmes de prix, mais cela permettra d'arriver à un équilibre équitable entre les niveaux de revenus des deux groupes.

Une solution similaire souvent choisie par les communautés consiste à créer des biens et des services exclusivement destinés aux touristes. Certains aliments ou produits d'artisanat sont seulement produits en vue d'être achetés par les touristes, les prix étant fixés en conséquence. Ces alternatives prévues pour les touristes aident souvent les habitants locaux à conserver leur accès aux produits traditionnels.

Autre solution à l'augmentation des prix est l'augmentation de l'offre en biens et services. Certaines communautés ne sont pas en mesure de le faire, mais d'autres peuvent y voir un moyen de promouvoir la croissance et le développement économique. Les touristes ne sont pas uniquement des rivaux, ils représentent aussi des nouveaux marchés.

Le tourisme peut aussi faire monter les prix des terrains et de l'immobilier, ce qui aura un effet désastreux pour les habitants locaux. Lorsque les visiteurs découvrent de nouveaux endroits impressionnants, ils veulent parfois acheter un terrain sur place, surtout compte tenu de la différence des prix par rapport à leur pays d'origine. Les promoteurs d'hôtel et autres entreprises touristiques veulent de même acquérir des terrains. Les particuliers et entreprises venant de l'extérieur peuvent payer des prix plus élevés, enlevant ainsi le marché aux habitants locaux. Cette situation provoque une pénurie du logement pour les habitants locaux et leur laisse des terres souvent inadéquates pour leur activité économique.

Contrôle de l'extérieur

Une menace dérivant de l'augmentation des prix : les gens venant de l'extérieur risquent de prendre « un trop grand » contrôle des zones touristiques. Il s'agit souvent d'une évaluation subjective mais qui peut se convertir en source d'inquiétude pour les habitants locaux et autres personnes attachées à ces zones. Les promoteurs et investisseurs venus de l'extérieur regorgent de ressources financières et d'années d'expérience dans le développement du tourisme. Les habitants locaux peuvent être facilement écartés des possibilités de faire des affaires s'ils ne sont pas à la hauteur de l'expérience et moyens financiers de leurs concurrents externes.

L'écotourisme devrait servir d'instrument destiné à augmenter la capacité d'une communauté à gérer ses propres affaires, à lui permettre de s'affirmer, mais la réalité est autre. Les intérêts touristiques extérieurs s'accaparent fréquemment des projets écotouristiques prometteurs et laissent les populations locales dans les positions subalternes. En conséquence, ils ne peuvent s'en approprier les résultats ni la responsabilité. Les communautés peuvent se mettre à ressentir de la rancune pour le tourisme si elles sentent qu'il échappe à leur contrôle.

Fuite économique

Un concept économique souvent utilisé pour se référer au contrôle externe est le concept de « fuite économique ». La fuite se produit tout d'abord en l'absence d'entreprises touristiques locales ou lorsqu'elles ne sont pas capables de satisfaire la demande. Face au vide, les entreprises internationales importeront des produits et services plutôt que de développer les marchés locaux. Dans d'autres cas, les touristes préfèrent les produits internationaux aux produits locaux, pensant que les premiers sont de qualité supérieure. Dans un cas ou dans l'autre, de l'argent qui pourrait venir renforcer l'économie locale quitte la zone.

Une fuite économique est usuelle dans le tourisme de la nature, mais elle devrait être limitée dans le cadre de l'écotourisme. Heureusement, à mesure que les touristes en savent davantage sur l'environnement culturel et physique, ils désirent généralement de plus en plus acheter des biens et des services qui viennent soutenir les groupes autochtones et les économies locales parce qu'ils comprennent que ces achats contribuent au développement et à la conservation de l'aire. Les entreprises touristiques répondent à cette demande et commencent à monter des entreprises locales. Outre les forces du marché, les politiques et

régulations locales et nationales peuvent contribuer à maîtriser ces fuites.

Changement culturel

Les changements culturels amenés par le tourisme peuvent être positifs ou négatifs. Beaucoup de visiteurs ne veulent pas que les populations autochtones changent, désirant que leurs cultures soient préservées. D'autres personnes venant de l'extérieur perçoivent les autochtones comme autant de nouveaux marchés à influencer et désirent ainsi leur changement et diversification. Les populations autochtones elles-mêmes ont des sentiments mitigés. Certains désirent moderniser leur culture et recherchent par conséquent activement les changements. D'autres recherchent de nouveaux moyens de développement économique et acceptent tout simplement les changements culturels qui l'accompagnent. D'autres encore ne voient pas de raison de changer et ne sont pas prêts à modifier leurs traditions et coutumes.

Les changements culturels apportés par le tourisme surviennent généralement sans que les communautés aient une chance de décider si elles désirent changer ou non. Le rapport de forces est souvent déséquilibré entre les touristes et les habitants locaux. Sans le vouloir, les touristes peuvent être à l'origine de changements subtils qui se produisent sans l'accord des habitants, ce qui peut créer des sources de conflits au sein des communautés ou dans le rapport des communautés avec les touristes. Les communautés non préparées et sans les moyens de refouler le tourisme sont particulièrement portées à être le théâtre d'impacts culturels négatifs. Les programmes d'écotourisme permettent aux communautés de s'informer correctement sur les bénéfices et les coûts de l'écotourisme afin qu'elles puissent elles-mêmes décider du degré de changement auquel elles sont prêtes à se soumettre.

Considérations clés pour le développement de l'écotourisme au niveau de la communauté

Depuis peu, la plupart des défenseurs de la conservation reconnaissent qu'il est fondamental de travailler avec les communautés si l'on veut atteindre les objectifs fixés pour les aires protégées et faire réussir les stratégies destinées à la conservation, y compris concernant l'écotourisme. Un certain nombre de principes de base devraient être pris en compte lors de la planification du rôle de la communauté dans les activités écotouristiques. Certains de ces aspects sont traités plus en détail dans le Volume II, Partie II.

Créer des partenariats

L'écotourisme organisé au niveau de la communauté locale sera rarement fructueux sans l'assistance ou la coopération des opérateurs touristiques. Les liens avec le marché, les problèmes de langue et de communication représentent trois aspects majeurs qui handicapent la faculté de communautés à « se lancer toutes seules » dans l'écotourisme. Les opérateurs en écotourisme peuvent former des partenaires idéals pour compenser les chaînons manquants aux communautés en échange de l'accès (parfois exclusif) à leurs ressources.

Les gestionnaires d'aire protégée doivent entrer en scène pour guider la mise en place de l'écotourisme en dehors de l'aire protégée, mais souvent ce rôle devra être « d'arrière-plan ». En raison de leurs nombreuses responsabilités, tout comme d'un refus possible de la part des habitants locaux, le directeur de l'aire protégée peut avoir à rechercher d'autres voies lui permettant de remplir ce rôle. Les ONG sont généralement perçues comme des entités neutres et sont de ce fait davantage acceptées par les communautés nécessitant une assistance technique. Dans certains cas, les ONG peuvent être les gestionnaires d'aire protégée. Une formation de base en comptabilité et dans l'activité de guide est par exemple indispensable aux communautés si elles veulent participer effectivement à l'écotourisme, et les ONG sont les mieux placées pour assumer ce rôle de formation.

Éviter de mettre tous les œufs dans le même panier de l'écotourisme

Une communauté idéale présente les caractéristiques suivantes : des attractions intéressantes et accessibles, une population locale montrant de l'intérêt et de l'initiative afin de profiter de ces chances, et des autorités qui savent interférer, apprendre et travailler avec les directeurs d'aire protégée, les ONG et les opérateurs touristiques.

L'écotourisme doit être perçu comme un volet parmi d'autres du dossier de développement d'une communauté. Compter uniquement sur l'écotourisme comme source alternative de revenus ne représente généralement pas une stratégie de développement prudente. Le tourisme et l'écotourisme sont sujets à des périodes d'instabilité en raison des tendances nationales et internationales fluctuantes, des événements politiques et de la perception publique générée par les mass media. En outre, l'écotourisme n'engage généralement pas une portion significative de la communauté car les emplois les plus importants se limitent le plus souvent à la branche des services et à quelques autres. Dans les

Fenêtre 4.1 Le cas de l'Association d'écotourisme de Toledo, au Belize

Trois communautés de population distincte vivent dans le district de Toledo situé dans le sud du Belize : Les Créoles, les Garifunas et les Mayas. Le district est considéré l'un des plus pauvres du pays, et les activités économiques primaires des habitants sont l'agriculture et la pêche. En raison de ses forêts tropicales et de son riche héritage culturel, le tourisme forme aussi une source de revenus à Toledo, bien qu'elle soit limitée. L'aire est d'accès difficile et les investissements dans le développement du tourisme ont été de faible importance.

Toutefois, Belize se convertissant en destination du tourisme international de la nature, ces dernières années, les habitants du District de Toledo ont décidé de développer cette industrie à niveau local. En 1990, ils fondèrent l'Association d'écotourisme de Toledo (TEA) afin de renforcer leurs efforts. Ils montèrent un programme dénommé « Auberge du village et parcours écotouristique » destiné à aider les habitants à planifier, monter et gérer une série d'auberges. La caractéristique centrale de ce programme est un système de rotation qui répartit les touristes du district parmi les villages impliqués. Les villages hébergent les touristes à tour de rôle au moment de leur arrivée. Le bureau du TEA fonctionne en tant qu'entité centrale de coordination, assignant les visiteurs au village suivant figurant sur la liste. Au sein de chaque village, plusieurs familles se chargent de la préparation des repas, du bon fonctionnement de l'auberge, d'assurer des services de guide et autres formes de divertissement.

Ce système de rotation est destiné à répartir les bénéfices économiques du tourisme aussi équitablement et largement dans l'espace que possible et de minimiser les impacts négatifs du tourisme au sein de ces mêmes villages.

De la trentaine de village dispersés sur ce territoire, 12 participent activement au programme pour visiteurs. Chaque village se situe à une étape de participation différente : certains ont plusieurs années d'expérience dans l'accueil des touristes, d'autres en sont encore à la construction d'auberges. Des revenus générés par le tourisme, 80% reste

dans la communauté et 20% va à la TEA. La plus grande partie de l'argent restant dans la communauté va directement aux prestataires de services, une petite marge étant destinée au maintien du groupe et aux impôts. L'argent perçu par la TEA est principalement alloué à des projets pour les secteurs de la santé, de l'éducation et de la conservation de la région, ainsi qu'à la couverture des coûts administratifs et de mercatique. (Beavers, 1995)

A raison d'environ 500 hébergements par an, les visites de la région restent encore quelque peu réduites mais elles augmentent peu à peu. Dans son ensemble, ce programme est considéré comme un succès, mais il n'est pas exempt de conflits. L'une des raisons pour laquelle des conflits sont apparus parmi certains des premiers membres de la TEA portait sur l'adhésion de nouveaux membres. Tous les membres initiaux ont investi du temps et du matériel pour lancer ce projet et, maintenant qu'il commence à marcher, ils estiment que les nouveaux adhérents devraient s'acquitter des mêmes sommes de travail. Les recettes dérivées du tourisme sont également encore faibles, et les membres initiaux rechignent à les partager parmi plus de villages. Bien que les revenus touristiques soient prévus pour compléter d'autres sources économiques, les membres ne veulent pas augmenter le nombre de participants de peur que la rentabilité s'annule.

Une façon d'augmenter les recettes consiste à augmenter le nombre de visiteurs, raison pour laquelle la TEA déploie des efforts de mercatique. Ce faisant, les habitants locaux réalisent que la capacité administrative de la TEA doit être renforcée. L'Association a déjà offert un important forum pour le développement des visites vers cette région. Proportionnellement à la croissance du tourisme, les responsabilités de la TEA augmentent quant au suivi des impacts sur les habitants locaux et les ressources naturelles de la zone.

(D'après Boo, 1998)

communautés qui ont réussi à passer à un style de vie plus durable, l'écotourisme a représenté seulement un facteur de ce changement. D'autres éléments importants sont constitués par : une meilleure éducation, un meilleur accès à l'information, des améliorations au niveau de la gestion de l'aire protégée et davantage de possibilités économiques autres que l'écotourisme. (Brandon, 1996).

Les éléments charriés par le tourisme, tels l'arrivée d'étrangers, de nouvelles valeurs et coutumes, de nouveaux modes de faire du commerce peuvent ne pas être désirés par les habitants locaux. Les habitants locaux devraient être bien informés des impacts

probables du développement de l'écotourisme avant de prendre la décision d'opter pour cette voie.

Associer les bénéfices dérivés de l'écotourisme aux objectifs de conservation

Pour que l'écotourisme puisse promouvoir la conservation, les populations locales doivent en bénéficier clairement et comprendre que ces bénéfices qu'ils reçoivent dépendent de l'existence perpétuelle d'une aire protégée (Brandon, 1996). L'administration de l'aire protégée et les communautés environnantes doivent travailler étroitement ensemble. Malheureusement les populations locales ne reconnaissent pas souvent que les faibles bénéfices

générés par de nombreux projets touristiques sont en rapport avec l'aire protégée.

L'exemple de Bélize présenté dans la fenêtre 4.1 montre en pratique plusieurs des principes énumérés ci-dessus.

Conclusion

En conclusion, l'écotourisme peut être vu comme un moyen par lequel les communautés peuvent retrouver ou renforcer leur rôle traditionnel d'accueil dans les aires naturelles, un rôle qui s'était vu largement compromis en raison des conditions économiques précaires imposées aux communautés rurales dans les pays tropicaux.

Étant donné le rôle crucial joué par les communautés rurales et littorales dans la conservation de la biodiversité, elles doivent être intégrées à titre d'acteurs lors des processus de planification et de gestion des aires protégées. Simultanément, compte tenu de la valeur ajoutée apportée aux produits écotouristiques grâce à la participation des communautés et des bénéfices que cette participation génère en vue de leur développement durable, la participation active des communautés à l'écotourisme représente un atout tant commercial que pour la conservation.

Références

Beavers, J. 1995. *Ecoturismo comunitario en La Selva Maya : Estudio de seis casos en comunidades de Mexico, Guatemala y Bélize*. The Nature Conservancy, Proyecto MAYAFOR/USAID.

Boo, L. 1998. *Ecotourism : A conservation strategy*. Document non publié soumis au Programme d'écotourisme de The Nature Conservancy, Arlington, Virginie.

Brandon, K. 1996. *Ecotourism and conservation : A review of key issues*. World Bank Environment Department Paper No. 033, Washington D.C. : World Bank.

Gouvernement de l'Équateur. 1998. *Ley de régimen especial para la conservación y desarrollo sustentable de Galápagos*. Quito, Équateur : Corporación de estudios y publicaciones.

Schmink, M. 1999. *Conceptual framework for gender and community-based conservation*. Case Study No. 1. MERGE (Managing Ecosystems and Resources with Gender Emphasis), Gainesville, Florida : Tropical Conservation and Development Program, Center for Latin American Studies, University of Florida.

Wesche, R. 1996. Developed country environmentalism and indigenous community controlled ecotourism in the Ecuadorian Amazon. *Geographische Zeitschrift* 3&4 :157-168.

Ressources

Asociacion Ecuatoriana de Ecoturismo. 1998. *Políticas y estrategias para la participación comunitaria en el ecoturismo*. Quito, Équateur : Asociación Ecuatoriana de Ecoturismo.

Beltran, J. (ed.). 2000. *Indigenous and traditional peoples and protected areas : Principles, guidelines and case studies*. Gland, Suisse : IUCN and WWF International.

Borman, R. 1995. La Comunidad Cofán de Zábalo. Torista Semam'ba — Una experiencia indígena con el ecoturismo. In *Ecoturismo en el Ecuador. Trayectorias y desafíos*, X. Izko (ed.), 89-99. Colección Sistematización de Experiencias No. 1. Berne, Suisse : DDA ; Berne et Quito, Équateur : INTERCOOPERATION ; Quito : IUCN.

Bruner, G. 1993. *Evaluating a model of private-ownership conservation : Ecotourism in the Community Baboon Sanctuary in Bélize*. Georgia Institute of Technology.

Drumm, A.F. 1998. New approaches to community-based ecotourism management. Learning from Ecuador. In *Ecotourism : A guide for planners and managers, Volume 2*, K. Lindberg, M. Epler Wood, et D. Engeldrum (eds.), 197-213. N. Bennington, Vermont : The Ecotourism Society.

Epler Wood, M. 1998. *Meeting the global challenge of community participation in ecotourism : Case studies and lessons from Ecuador*. América Verde Working Papers No. 2. Arlington, Virginie : The Nature Conservancy.

Epler Wood, M. 1998. *Respuesta al desafío global de la participación comunitaria en el ecoturismo : Estudios y lecciones del Ecuador*. América Verde Working Papers No. 2b. Arlington, Virginie : The Nature Conservancy.

Honey, M. 1999. *Ecotourism and sustainable development : Who owns paradise?* Washington D.C. : Island Press.

Lindberg, K., M. Epler Wood, et D. Engeldrum (eds.). 1998. *Ecotourism : A guide for planners and managers, Volume 2*. N. Bennington, Vermont : The Ecotourism Society.

McLaren, D. 1998. *Rethinking tourism and ecotravel*. West Hartford, Connecticut : Kumarian Press.

The Nature Conservancy. 2000. *The five-S framework for site conservation : A practitioner's handbook for site conservation planning and measuring conservation success*. Disponible sur www.conserveonline.org.

Wesche, R. et A. F. Drumm. 1999. *Defending our rainforest : A guide to community-based ecotourism in the Ecuadorian Amazon*. Quito, Équateur : Acción Amazonia.

MERGE

(Managing Ecosystems and Resources with Gender Emphasis)
Tropical Conservation and Development Program
Center for Latin American Studies
University of Florida
304 Grinter Hall
PO Box 115531
Gainesville, FL 32611 E.U.
Tel : 352-392-6548 Fax : 352-392-0085
tcd@tcd.ufl.edu www.latam.ufl.edu/merge/

Toledo Ecotourism Association (TEA), B elize
Association d' cotourisme de Toledo (TEA), B elize
Fond e en 1990 par les habitants du district de Toledo au
B elize afin de consolider leurs efforts pour implanter
l' cotourisme.

Chapitre 5

L'écotourisme et les ONG

Introduction

Les organisations non gouvernementales (ONG) de conservation jouent un rôle croissant dans le développement et la gestion de l'écotourisme tant dans les pays développés que dans les pays en voie de développement. Les ONG veillant à résoudre les problèmes de conservation ont découvert que l'écotourisme rassemble de nombreux éléments positifs se calquant sur ceux des activités de conservation :

- ❖ Atténuation des impacts négatifs sur l'environnement naturel.
- ❖ Plus grande conscience des visiteurs envers les ressources naturelles et culturelles et les difficultés affectant leur conservation.
- ❖ Génération d'importantes recettes en faveur des activités destinées à la conservation.

Rôle des ONG

Étant donné les liens directs entre l'écotourisme et la conservation, de nombreuses ONG travaillant à la conservation intègrent l'écotourisme parmi leurs activités organisationnelles. Elles peuvent cependant adopter des rôles différents :

1. Certaines ONG jouent un rôle d'**intermédiaire** entre les différents intervenants du contexte de l'écotourisme, par exemple entre les communautés et l'industrie du tourisme, les directeurs des aires protégées et les communautés. Ce rôle est d'autant plus important que les ONG sont généralement perçues comme des acteurs neutres au milieu d'intérêts rivaux ayant des difficultés à collaborer (voir fenêtre 5.1.).



Chalets pour touristes à La Milpa, aire de conservation de Rio Bravo, Belize. © Andy Drumm

2. Les ONG peuvent étendre leur influence et obtenir un impact de conservation majeur **en s'associant** avec ou en prêtant des services à une entreprise d'écotourisme de la communauté ou une entreprise d'écotourisme privée.

3. Les ONG servent souvent d'**éducateurs et d'importantes sources d'informations et d'expertise techniques**, un rôle souvent hors de portée des autres institutions engagées dans l'écotourisme ou qui leur prendrait trop de temps à mettre en place. Les informations peuvent se

divulguer sous forme de publication effectuée par une ONG (comme la présente publication) ou par des ateliers de travail lors desquels les participants recevront une formation en vue de travailler dans l'écotourisme.

4. Les ONG **s'associent avec les administrations des aires protégées** afin de mettre en place un volet du programme écotouristique, par exemple l'éducation environnementale ou le programme destiné à l'interprétation. Généralement les ONG reçoivent des fonds de sources extérieures et se

Fenêtre 5.1 Planification et développement du tourisme avec « Programme for Belize » (Pfb) — Programme pour le Belize

Planification du tourisme : conception et mise en place du plan de développement de l'écotourisme.

Le plan fut développé par des consultants privés pour un coût approximatif de 40 000 \$. Un de ses aspects notables : la présence du conseil d'administration et de membres du personnel de Programme pour le Belize (Pfb) tout au long du processus de planification. En conséquence, la vision développée correspondait à celle de Pfb et non à celle de la firme de consultation. Il est aussi important de noter que le processus n'aboutit pas seulement à un plan d'action mais également à plusieurs autres produits, ainsi un plan de site en vue d'un second site, la conception dans les règles de l'art d'un dortoir pour étudiants de 30 lits recourant aux technologies « vertes », et la prestation de contacts et de conseils techniques destinés à l'acquisition et au maintien de technologies vertes sur nos sites écotouristiques.

Alliant l'éducation environnementale à une interaction humain-nature non destructive, les deux sites écotouristiques de Pfb offrent une pratique unique du tourisme s'adressant à toute une série de groupes cibles : les écotouristes rigoureux, les chercheurs, les groupes d'élèves niveau secondaire ou université aussi bien que les amoureux de la nature sans but précis.

Notre pratique du tourisme débuta en 1992 avec l'hébergement de groupes d'étudiants par l'intermédiaire de notre association avec l'organisation américaine sans but lucratif « Save The Rainforest Inc » — Sauvons la forêt vierge SA. Une unité de développement du tourisme fut établie en 1993 afin de commercialiser nos programmes d'écotourisme et en 1997 fut inaugurée l'installation d'un second site dans la réserve.

L'association de Pfb avec « Save The Rainforest Inc (STR) » — Sauvons la Forêt Vierge SA.

Le deux organisations combinant leurs efforts de

commercialisation, Pfb offre un programme d'éducation de deux semaines consacré à la forêt tropicale et l'écologie maritime destinés aux élèves américains du secondaire, une semaine étant prévue à Rio Bravo et l'autre sur une île au large.

Entre 1997 et l'an 2000 ce programme a généré en moyenne un revenu annuel net de 50 000 \$. Chaque année, dix groupes environ participent au programme, un groupe comportant de 15 à 20 étudiants en moyenne. Un personnel de sept personnes y compris guides et cuisiniers travaille à plein temps pour ces groupes de juin à août.

Pfb profite beaucoup de l'hébergement de groupes STR en dehors des recettes touristiques qu'ils génèrent. Les visiteurs, en particulier les groupes d'éducation, apportent souvent des contributions financières à Pfb. De plus, au cours des années, Pfb a développé toute une série de relations à partir de nos activités touristiques.

Points Clés pour une Gestion Réussie

- ❖ Sélection du personnel de service : cuisiniers, guides, gérants pour l'hébergement.
- ❖ Veiller au contentement du personnel employé dans les sites éloignés — horaires de travail, activités récréatives.
- ❖ Intégration du point de vue des visiteurs dans la planification annuelle.
- ❖ Formation professionnelle du personnel de service — tant sur le terrain qu'au bureau central.
- ❖ Investissement dans la planification.
- ❖ Maintenance et développement continu de l'infrastructure.
- ❖ Assurer que notre unité de développement du tourisme garde un haut niveau de prestation de services.

Fenêtre 5.2 L'Association ANAI, le corridor biologique Talamanca, Costa Rica

L'Association ANAI a travaillé avec une série de groupes issus des communautés de la région de la forêt vierge de Talamanca le long de la côte Atlantique de Costa Rica, en vue d'établir un réseau de programmes écotouristiques appartenant et gérés par des petits agriculteurs locaux et des membres des communautés.

Ces projets à petite échelle forment des mécanismes grâce auxquels des groupes niveau communauté tel que ASACODE sont en mesure de compléter leurs revenus en accueillant à l'occasion des groupes d'écotouristes ou d'étudiants. Ce revenu supplémentaire incite les membres de ASACODE à conserver la forêt vierge sur leur territoire et à intégrer des pratiques agricoles durables dans leur production de cacao. L'aire de forêt protégée par cette coopérative agricole abrite un habitat d'importance cruciale pour plus d'un million d'oiseaux de proie qui migrent entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud tous les printemps et automnes. Le simple hébergement construit en forêt vierge abrite des installations sanitaires avec douches en commun et six chambres doubles, et fut hautement évalué par un groupe de membres de The Nature Conservancy en 2000.

ANAI a rempli ses objectifs de conservation en offrant des possibilités de formation et une assistance technique à ASACODE, ainsi qu'en facilitant les liens entre le programme écotouristique et les opérateurs touristiques privés du Costa Rica.

chargent du déroulement de l'activité choisie selon un plan accordé mutuellement. Dans certains cas, l'ONG prend en charge la mise en place complète du programme d'écotourisme.

5. De plus en plus, les ONG **administrent leurs propres aires protégées privées** ou sont appelées à **se charger d'aires protégées sous administration gouvernementale**. Dans ce cas, l'ONG est responsable de mettre en place toutes les activités de gestion de l'aire, y compris le programme d'utilisation par le public comprenant généralement le volet écotourisme. Parfois, l'ONG assure la gestion de l'aire protégée en combinaison avec une agence gouvernementale. Tel est le cas de la Fondation défenseurs de la nature, partenaires de The Nature Conservancy au Guatemala, qui se charge de l'administration du parc national Sierra del Lacandón en collaboration avec CONAP (Conseil national des aires protégées).

6. Dans des situations exceptionnelles, les ONG peuvent **offrir des services écotouristiques**, tels la promotion d'excursions, organisation ou hébergement, services de transport ou alimentation. Cela peut parfois paraître un pas logique à franchir, mais il risque de distraire l'ONG de son rôle originel d'agent attaché à la conservation et de prendre en même temps des débouchés aux entreprises issues de la communauté ou du secteur touristique privé.

Les ONG jouent un rôle important dans le progrès de la mise en place de l'écotourisme grâce à leur interaction positive avec les communautés locales, le secteur privé de l'industrie du tourisme, les aires protégées sous administration gouvernementale, etc.

Le rôle particulier que jouera l'ONG est en fonction de l'ensemble des circonstances au cœur desquelles elle doit opérer, ainsi sa mission et son but, le degré de disposition montré à collaborer avec une ONG et l'intérêt porté par l'industrie du tourisme. Les occasions à saisir peuvent aussi influencer le rôle d'une ONG — par exemple du fait de la donation d'un terrain en vue de l'écotourisme ou de l'établissement de bonnes relations avec un dirigeant de la communauté.

Références

Moore, A., A. Drumm, et J. Beavers. 2000. *Plan de manejo para el desarrollo del ecoturismo en el Parque Nacional Sierra del Lacandón*. Serie de Coediciones Técnicas No. 15. Consejo Nacional de Areas Protegidas (CONAP), Fundación Defensores de la Naturaleza, The Nature Conservancy.

Asociación San Migueleña de Conservación y Desarrollo (ASACODE), Costa Rica — www.asacode.or.cr/

L'Écotourisme et l'industrie du tourisme

Introduction

De tous les intervenants de l'écotourisme, l'industrie du tourisme est peut-être la plus importante et la moins appréciée des défenseurs de la conservation. Beaucoup d'entre eux détestent traiter avec ces chefs de grandes entreprises animés par la recherche du profit qui représentent pour eux l'industrie du tourisme. Pourtant, ces chefs d'entreprise sont essentiels si l'on veut atteindre les objectifs de conservation via l'écotourisme. Ils peuvent, et de fait certains d'entre eux doivent même, devenir des alliés et des partenaires des ONG, des directeurs des aires protégées et des communautés si l'écotourisme doit devenir plus qu'un concept abstrait.

L'industrie du tourisme est en passe de devenir l'avocat le plus puissant en faveur du soutien à apporter aux aires protégées, et cette dynamique devrait être encouragée par l'établissement de mécanismes de communication et de collaboration adéquats entre les directeurs d'aire protégée et les opérateurs touristiques.

La mécanique du tourisme à niveau international, et même national, repose sur l'existence d'un ensemble complexe d'arrangements (transport, hébergement, guides, etc.) destinés à faciliter le mouvement des touristes depuis leur foyer jusqu'à leur destination touristique (voir schéma 6.1). Chaque arrangement requiert un ensemble spécifique d'activités auxquelles sont affectés un ensemble d'employés, une certaine infrastructure et des coûts.

Peu d'opérateurs touristiques se spécialisent dans l'écotourisme. Il y a d'autre part un grand nombre d'opérateurs touristiques de la nature et du tourisme-aventure, mais la plupart ne remplissent pas entièrement les normes écotouristiques. Les pratiques touristiques conventionnelles continuent à prédominer dans l'industrie du tourisme, tout comme les pratiques conventionnelles continuent à dominer beaucoup d'aspects de notre vie quotidienne malgré les efforts réalisés pour les rendre plus durables. Pourtant, l'industrie du tourisme tourne de plus en plus au « vert »



Les observateurs d'oiseau dans le parc national Noel Kempff Mercado, Bolivie.
© Andy Drumm

du fait de la demande croissante de la part des touristes de services plus en harmonie avec l'environnement. Ainsi, de nombreux hôtels recyclent aujourd'hui les récipients et les bouteilles et incitent également leurs clients à réutiliser leurs serviettes de toilette afin de limiter la consommation en eau.

Le nombre d'entreprises écotouristique est aussi en augmentation parallèlement au nombre croissant de nouveaux établissements. Un grand nombre d'entre elles se sont développées dès le début à partir d'une compréhension et d'un engagement pour les principes de durabilité, tandis que bon nombre des plus anciennes, des compagnies touristiques de la nature plus établies, ont été lentes à intégrer tous les principes de l'écotourisme à leurs activités.

Les ONG pour la conservation qui travaillent en collaboration avec les opérateurs touristiques privés sont bien placées pour fournir les lignes directrices techniques servant à promouvoir une opération de tourisme de la nature en une opération écotouristique.

Chaînon de la chaîne touristique

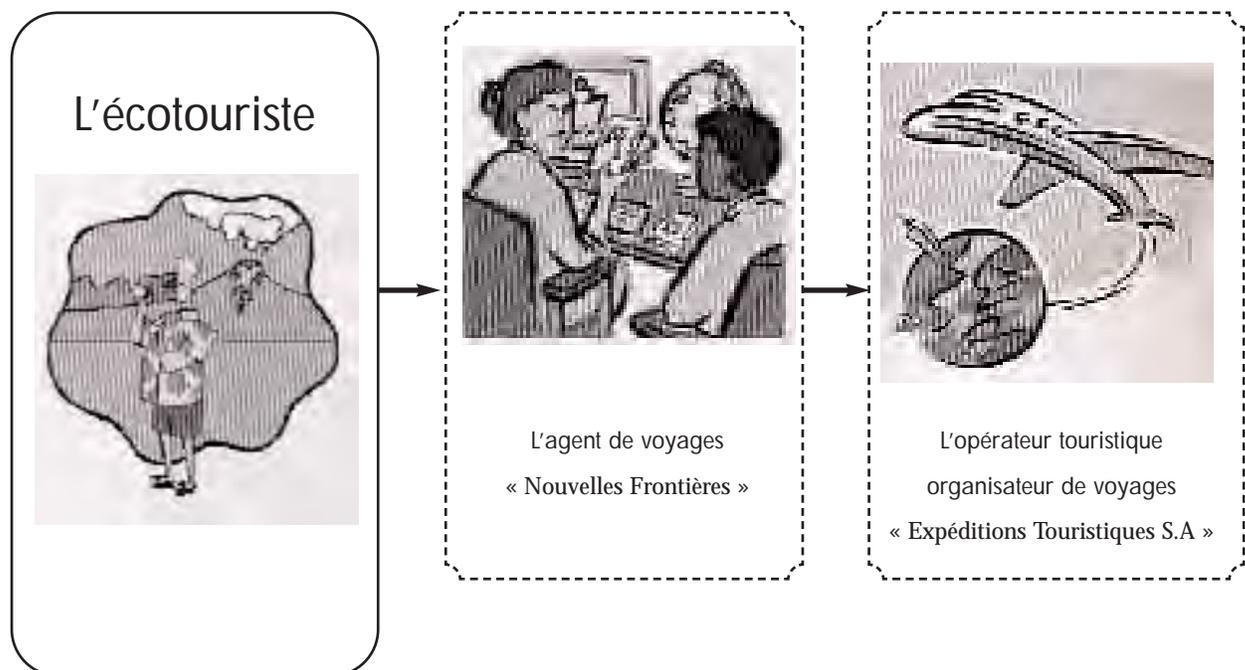
Le schéma 6.1 décrit les chaînon de la chaîne touristique reliant l'écotouriste à l'aire protégée.

1. L'agent de voyages – Il s'agit généralement d'une agence indépendante ou appartenant à une chaîne d'agences de voyages offrant toute une série de services nationaux ou internationaux (en rapport avec le voyage) à des consommateurs qui viennent pour parler de vive voix avec un vendeur de leur propre ville ou zone. Ils vendent généralement les programmes d'un opérateur touristique qui organise des voyages. Les écovoyageurs achètent rarement des voyages par l'intermédiaire de ces agences généralistes plus spécialisées dans les destinations pour tourisme de masse, les croisières, etc.

2. L'opérateur touristique organisateur de voyages

– Généralement un opérateur qui se spécialise dans une région spécifique telle l'Amazonie ou l'Amérique du sud, ou dans une activité spécifique telle l'observation des oiseaux ou l'alpinisme. Ils se trouvent dans le pays d'origine des écovoyageurs et produisent tous les ans de nouvelles brochures indiquant une série de dates de départ fixes pour chaque programme touristique. Leur clientèle est généralement fidèle et revient régulièrement leur acheter de nouveaux voyages. Ils organisent le voyage complet du touriste, ceci incluant les billets

Schéma 6.1 La structure de l'industrie du tourisme



d'avion et éventuellement un guide touristique qui accompagnera leurs clients mais ils travailleront généralement avec un opérateur touristique sur place chargé de prêter les services dans le pays de destination.

3. **L'opérateur touristique sur place** – Situé dans le pays de destination, il assure les services à un prix forfaitaire dès l'arrivée dans le pays jusqu'au départ du retour. Ils peuvent soit être propriétaires de leurs propres équipements (véhicules, hébergements) soit les sous-traiter à d'autres prestataires localisés dans les villes ou régions que visiteront les touristes. Les opérateurs touristiques organisant les voyages les engagent pour tous les services « sur place ». Du fait des possibilités offertes par Internet, les opérateurs touristiques sur place cherchent de plus en plus à concurrencer les opérateurs organisateurs de voyages en essayant de capter directement les clients.

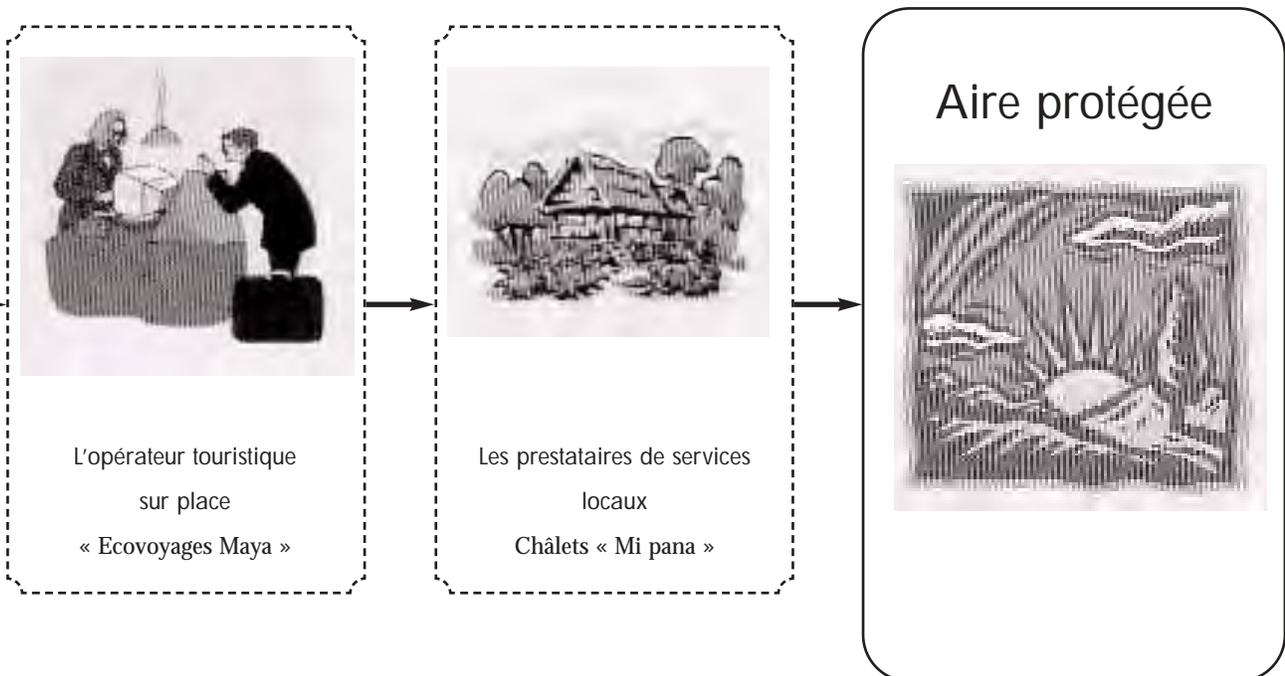
4. **Les prestataires de service locaux** – Loin des grandes villes, près des attractions naturelles, ils peuvent être propriétaires d'hôtel ou d'hébergement locaux, assurer les transports locaux, gérer des entreprises d'écotourisme de la communauté, et être

des guides locaux. C'est ici que les communautés locales rejoignent typiquement la chaîne touristique. Les voyageurs plus aventureux essaient souvent de les joindre directement, spécialement si ils apparaissent dans les guides touristiques tels que Rough Guide, Lonely Planet, etc.

Inclusion des opérateurs touristiques privées dans le processus de planification

La mise en place de l'écotourisme peut s'avérer une aventure épineuse et coûteuse. Si l'industrie du tourisme participe au processus dès le début, les coûts pourront être considérablement réduits et la réussite plus certaine. Inclure l'expérience d'un opérateur touristique privé dans le processus de planification et conception écotouristique peut s'avérer d'une valeur inestimable et il ne saurait être remplacé par une ONG de conservation. Les contributions essentielles apportées par différents segments de l'industrie du tourisme pourraient porter sur les points suivants :

1. Fournir des **informations** sur le marché potentiel des activités écotouristiques.



2. Fournir des **conseils** quant aux préférences des visiteurs en termes d'attraction, de logement, de nourriture et de transport.
3. **Commercialiser** une activité ou un programme écotouristique.
4. Assurer un nombre variable de **services** destinés à faciliter l'accès des visiteurs au site écotouristique ainsi que son appréciation.
5. Fournir la **formation** de guides et les entrepreneurs locaux.
6. **Investir** dans une opération écotouristique. Il est probable que l'investissement sera en rapport avec un certain niveau de rentabilité escomptée.
7. **Opérer** une opération écotouristique tel un hébergement écologique. Dans le cas d'une aire protégée, ces opérateurs seraient considérés comme des concessionnaires. En tant que tels, ils devront se soumettre à des lignes directrices strictes allant de l'utilisation des sources d'énergie au nombre de clients qu'ils peuvent recevoir en même temps, en passant par le recours aux produits et à la main

Tableau 6.1 Les destinations les plus populaires en Amérique latine

Pays	Nombre d'opérateurs américains identifiant ce pays comme l'une de leurs destinations principales	Pourcentage
Costa Rica	37	56%
Îles Galapagos	32	48%
Pérou	29	44%
Mexique	27	41%
Bélize	26	39%
Chili	18	27%
Argentine	16	24%
Équateur	16	24%
Brésil	14	21%
Bolivie	11	17%
Caraiïbes	11	17%
Guatemala	10	15%
Venezuela	10	15%
Panama	9	14%
Autres	5	8%
Total des personnes interrogées	66	100%

(Source : Oden et al., 1997)

d'œuvre locale. Ils auraient à acquitter un droit de concession à l'administration de l'aire protégée.

La demande du tourisme pour la nature

Le tableau 6.1 présente les résultats d'une enquête réalisée auprès de 66 opérateurs de tourisme de la nature organisant des voyages et basés aux États-Unis. Ils offrent au total 271 destinations en Amérique du Sud. 56% d'entre eux (37 opérateurs sur les 66 interrogés) affichent Costa Rica comme l'une des destinations principales de leur offre.

Il faut aussi mentionner que la plupart de ces opérateurs touristiques offrent aussi des voyages en Afrique, dans l'Antarctique, en Asie, en Europe et aussi en Amérique du Nord, l'Alaska et le Canada représentant des destinations particulièrement populaires pour le tourisme de la nature.

Référence

Oden, W., A. Mavrogiannis, et E. Horvath. 1997. *1997 U.S. ecotour operator survey. Standards and practices of North American ecotour operators serving the Latin America and Caribbean regions*. Document non publié. The Nature Conservancy, Arlington, Virginie.

Ressources

Blake, B. et A. Becher. 1999. *The new key to Costa Rica*. Berkeley, California : Ulysses Press.

Box, B. 1998. *South American handbook*. Bath, UK : Footprint Handbooks ; Chicago, Illinois : Passport Books.

The Ecotourism Society. 1993. *Directrices para el ecoturismo. Una guía para los operadores de turismo naturalista*. N. Bennington, Vermont : The Ecotourism Society.

The Ecotourism Society. 1993. *Ecotourism guidelines for nature tour operators*. N. Bennington, Vermont : The Ecotourism Society.

Franke, J. 1993. *Costa Rica's national parks and preserves. A visitor's guide*. Seattle, Washington : The Mountaineers.

Perrottet, T. 1997. *Insight guide : Bélize*. London, UK : APA Publications Ltd.

The International Ecotourism Society (TIES)
www.ecotourism.org ecomail@ecotourism.org

TIES est une organisation internationale consacrée à la diffusion d'informations sur l'écotourisme. Ses 1700 membres se recrutent dans plus de 55 professions différentes et se répartissent sur plus de 70 pays. La plupart travaillent dans le secteur du tourisme, font leurs études dans le tourisme ou se servent du tourisme pour soutenir la préservation des sites naturels et le bien-être des populations locales.

Partie II

Gestion et planification de l'écotourisme

Planification de la gestion de l'écotourisme : vue générale

Ce chapitre présente quelques concepts de planification fondamentaux indispensables à l'élaboration des plans de gestion de l'écotourisme. Il porte particulièrement sur le processus requis lors de la préparation de ces plans de gestion de l'écotourisme.

Gestion de l'écotourisme et des aires protégées

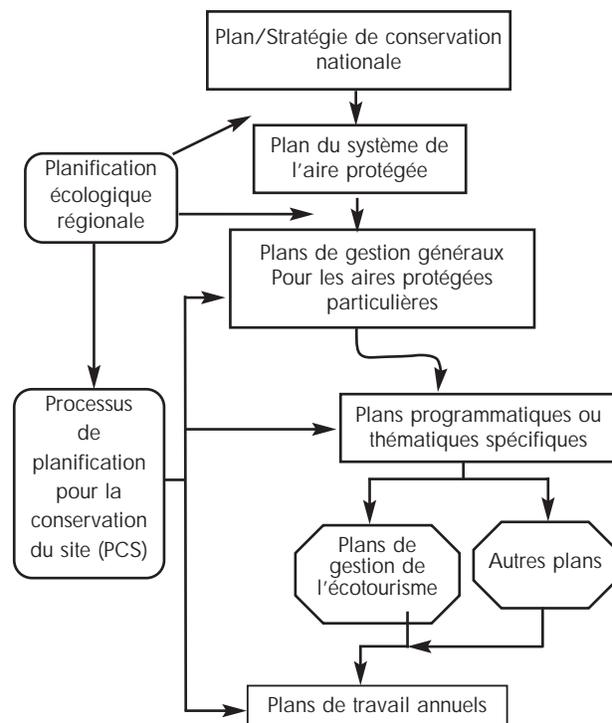
Lorsqu'on pense à la gestion des aires protégées, la plupart d'entre nous pensent aux plans de gestion en vue d'un parc national particulier ou de tout autre sorte d'aire protégée. Il est toutefois important de comprendre que la planification des aires protégées particulières doit se placer à l'intérieur d'un cadre de planification plus global comportant différents niveaux et composantes. Chaque niveau influe sur les autres en raison du rôle que jouent les aires protégées dans l'accomplissement des objectifs de développement fixés à échelon national et local, lesquels devraient tous se fonder sur le concept de développement durable (pour de plus amples informations à ce sujet, voir Partie I, Chapitre 1). Le schéma 1.1 nous offre une représentation graphique de ce cadre de planification.

Les Plans de gestion généraux sont généralement élaborés pour chaque aire protégée particulière. Ces plans reprennent les buts et objectifs fixés dans le système pour aires protégées et les appliquent aux circonstances naturelles et culturelles d'une aire protégée particulière. Le plan de gestion définira les objectifs de gestion spécifiques de l'aire protégée donnée, un système de répartition par zones, et établira également des stratégies, des programmes et des activités ayant pour but d'atteindre ces objectifs. Le plan de gestion est conçu de manière à fournir aux gestionnaires d'aire protégée les lignes directrices qui devront orienter sa gestion sur une période de cinq ans ou plus. Des plans plus détaillés pourront alors être dérivés du plan de gestion.

Les Plans de conservation du site (PCS) peuvent être élaborés en complément aux plans de gestion

généraux dans le but d'en concentrer l'optique sur des points particuliers ou bien, dans certains cas, en tant qu'alternative. Un PCS peut identifier l'écotourisme soit comme une stratégie en vue de réduire les menaces portant sur un site soit comme une source de financement qui sera destinée à la conservation. Dans les deux cas, un plan de gestion de l'écotourisme (PGE) est requis. Le schéma 1.1 illustre comment des plans thématiques ou programmatiques, tels que le PGE, devront se baser sur le plan de gestion général et ses recommandations. Dans certains pays, les plans de

Schéma 1.1 Cadre de planification des aires protégées



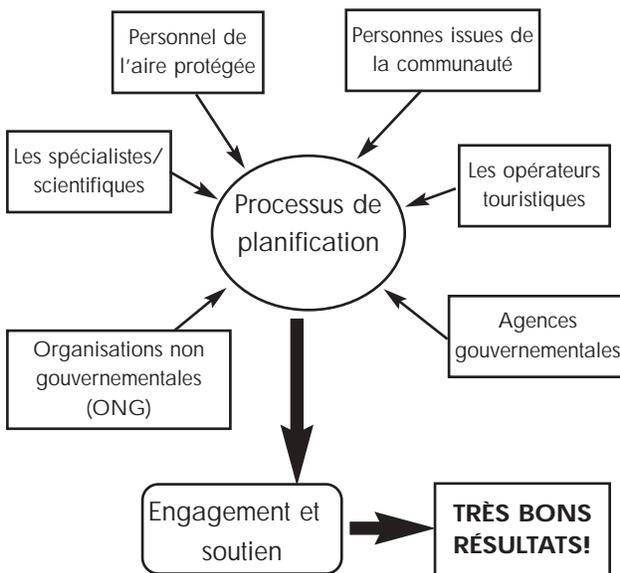
Remarque : Le processus de PCS peut directement servir à remplacer ou encore à renforcer les plans de gestion d'un site particulier, et ceci à toutes les échelles.

gestion ont force de loi ou jouissent de la sanction ministérielle. Dans d'autres, leur approbation officielle est moins stricte et les gestionnaires des aires protégées ont davantage de liberté pour les mettre en application.

De nombreux plans de gestion ont été élaborés au cours des années et on a beaucoup appris sur la meilleure façon de les développer. Les leçons majeures qui peuvent en être tirées sont les suivantes :

- ❖ Les aires protégées doivent être planifiées en tant que partie intégrante du développement de la région et du pays dans lequel elles sont situées.
- ❖ Les objectifs de gestion devraient orienter la planification à tous les niveaux.
- ❖ La meilleure planification se réalise grâce à une **équipe** de personnes rassemblant des représentants de disciplines, institutions et points de vue différents. Les organisations des communautés locales, les opérateurs touristiques et les gouvernements devraient faire partie de cette équipe de planification. Certains de ces représentants peuvent être également bien placés pour fournir des logements, des transports ou même des fonds à l'équipe de planification.
- ❖ L'interaction effective de tous ces individus crée une situation synergique dans laquelle le tout s'avère bien supérieur à la somme des parties.
- ❖ Une bonne planification dépend de la **participation effective** de tous les acteurs importants. Concernant un PGE, ces acteurs se recrutent parmi toutes les

Schéma 1.2 Qui participe au processus de planification ?



personnes et institutions impliquées dans la mise en œuvre du programme d'écotourisme à l'intérieur de l'aire protégée ou tout autre aire naturelle.

Les aires protégées requièrent l'engagement et le soutien de toutes ces personnes et organisations, tout comme du personnel impliqué, pour être à même de satisfaire les hautes attentes placées en elles. Le processus de planification doit les impliquer tous de façon significative afin de gagner cet engagement et ce soutien.

Qu'est-ce qu'un Plan de gestion de l'écotourisme?

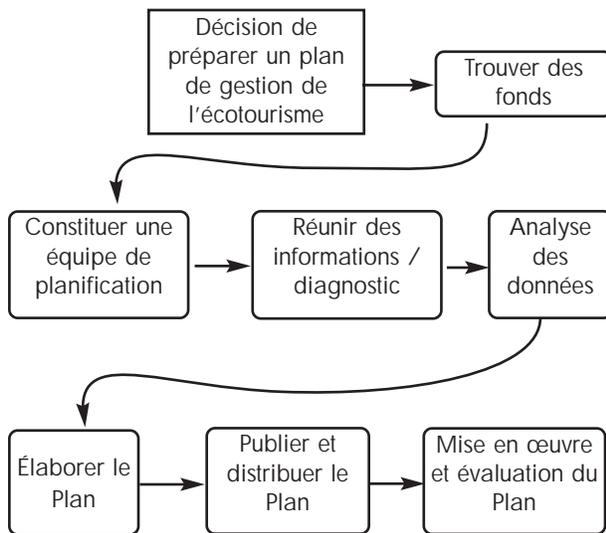
Un plan de gestion de l'écotourisme est un instrument permettant de guider le développement de l'écotourisme dans une aire protégée en synthétisant et représentant d'une part la vision de tous les acteurs impliqués et en cherchant simultanément à réaliser les objectifs de conservation fixés pour le site. Il devrait se traduire par un document exprimant les recommandations des acteurs impliqués sur la manière de mettre en œuvre l'écotourisme dans une aire protégée particulière. En général, un PGE formera une poursuite détaillée des lignes directrices générales établies dans le plan de gestion général ou PCS.

Le plan de gestion général détermine habituellement que l'écotourisme est le genre de tourisme désiré concernant une aire protégée particulière et que l'écotourisme, ou même l'utilisation du public, constituera un programme spécifique devant être mis en place par les gestionnaires d'aire protégée. Le plan de gestion général définira également la répartition par zones de l'aire protégée, ce qui à son tour permettra de désigner les secteurs qui seront mis à disposition pour des fins touristiques.

Le processus destiné à guider l'élaboration du PGE s'échelonne sur plusieurs phases. Ces phases sont certes présentées en une séquence linéaire dans le schéma 1.3, mais le processus réel est loin de former une telle ligne droite. Les responsables de la planification devront souvent retourner à une ou plusieurs phases antérieures à plusieurs occasions au cours du processus. Il est par exemple typique que lorsque l'équipe de planification en arrive à la phase d'analyse des données, le manque d'informations essentielles les oblige à retourner à la phase de collecte d'informations/diagnostic.

A l'inverse, lors de la phase de diagnostic, les membres de l'équipe de planification réfléchiront d'un mode analytique aux données qu'ils sont en train de réunir à titre préliminaire. En réalité, il n'est pas rare

Schéma 1.3 Phases du processus de planification pour un Plan de gestion de l'écotourisme



que les responsables de la planification travaillent simultanément sur différentes phases.

Combien de temps est-il requis pour accomplir toutes ces phases du début jusqu'à la fin ? La durée du processus de planification dépendra de plusieurs facteurs, notamment :

- ❖ **Des fonds disponibles et de leur montant.** Si les fonds sont à entière disposition dès le début du processus de planification, le processus de planification du PGE s'en trouvera largement facilité.
- ❖ **De la complexité de la situation du tourisme ou de l'usage public d'une aire protégée.** S'il y a déjà un grand nombre de visiteurs, d'opérateurs touristiques et / ou de sites de visiteurs, il est possible qu'un grand nombre de données doivent être rassemblées et analysées. D'autre part, lorsqu'une aire protégée est peu touchée par le tourisme mais paraît renfermer un grand potentiel touristique, il s'impose de réaliser une plus grande évaluation de son potentiel et de ses ressources. La dimension et le nombre d'attractions touristiques réelles et potentielles suffisent déjà pour constituer un facteur.
- ❖ **Du temps que l'équipe de planification consacra au processus.** Lorsque les membres de l'équipe de planification ont d'autres responsabilités, le processus de PGE tend à se prolonger

❖ **Du degré de soutien que l'équipe de planification reçoit des acteurs impliqués.**

Une participation active et positive de la part des communautés locales, des opérateurs touristiques et autres acteurs impliqués rendront le processus plus efficace et productif.

- ❖ **Du volume de détails requis par le plan.** Il est en rapport avec le volume de connaissances présentement disponibles ou pouvant être obtenues sans grand déploiement d'efforts ou causer de trop grands coûts. Tant de choses doivent se réaliser pour planifier l'écotourisme de façon adéquate qu'un premier PGE traitera uniquement ce qui est requis pour le lancement d'un programme de gestion de l'écotourisme. Certains aspects pourront être remis à plus tard, ou considérés dans des plans plus spécifiques tels que les plans de développement de site et les plans architecturaux. Le chapitre 4, « Phase 3 : analyse des données et élaboration du plan » traite ce point plus en détail. De toutes façons, il est très important que l'équipe de planification et l'administration de l'aire protégée se mettent d'accord sur le volume de détails requis avant même que le processus ne commence.

Il est courant d'entendre les responsables de la planification affirmer que « le processus en lui-même est plus important que le document final ». Il est vrai que le processus est conçu pour obtenir les données nécessaires à l'élaboration du document ou plan final, mais il représente tout autant un instrument permettant d'impliquer tous les acteurs en jeu. Si les acteurs ressentent qu'ils font partie du processus, ils s'engageront d'autant plus pour sa mise en œuvre. Un processus de planification ouvert à la participation et à l'intégration des divers intervenants provoquera un soutien à long terme extrêmement important pour l'administration de l'aire protégée.

Conditions nécessaires à un Plan de gestion de l'écotourisme

Il peut sembler très important d'élaborer un PGE pour votre aire protégée, en particulier s'il s'agit d'un parc national ou d'un autre espace dont les objectifs de gestion insistent à la fois sur la valeur de récréation pour le tourisme et sur la protection des ressources. Toutefois, avant de se lancer dans un PGE à grande échelle, il est essentiel d'effectuer une évaluation minutieuse des ressources de l'aire protégée, de ses capacités humaines et du potentiel touristique de cet espace. Certains aspects fondamentaux doivent être considérés :

1 L'aire protégée devra posséder un **plan de gestion général** établissant les grandes lignes directrices de fondement d'un PGE, par exemple : les objectifs généraux de gestion de l'aire protégée, sa répartition par zones, et les recommandations pour les programmes de gestion en vue de l'usage public et du tourisme. Le plan de gestion général devrait mentionner la nécessité de recourir à l'écotourisme à titre de concept directeur ou au moins recommander les activités touristiques générant des revenus tout en restant de faible impact.

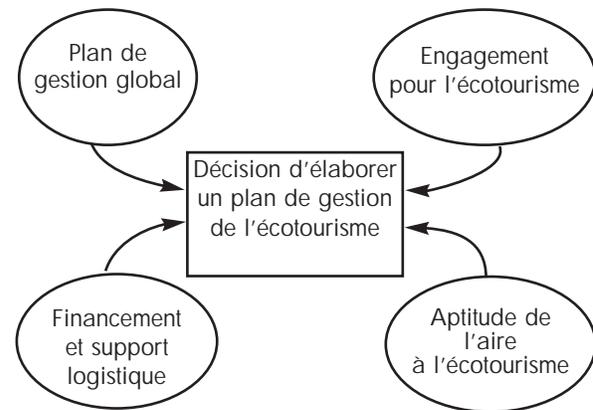
2 **L'acceptation et l'engagement pour les principes de l'écotourisme** doit se retrouver chez le personnel de l'aire protégée. Ceci signifie l'acceptation que le tourisme de masse ne représente pas une option et que l'administration de l'aire protégée doit soigneusement gérer l'impact produit par le tourisme. Cela signifie aussi l'acceptation totale de l'implication des communautés, des représentants de l'industrie du tourisme et autres intervenants lors de la planification et mise en place des activités écotouristiques, l'engagement à travailler en étroite collaboration avec eux lors de la prise de décisions concernant le tourisme et l'usage du public à l'intérieur de l'aire protégée. Très souvent, la décision de mettre en œuvre l'écotourisme signifie que l'administration de l'aire protégée doit se soumettre à un changement dans ses rapports avec le grand public et face à ses attentes, et ceci en ce qui concerne tous les aspects de l'administration de l'aire protégée, pas seulement l'écotourisme. Une intégration et participation significative des intervenants de l'aire protégée dans sa gestion sont essentielles et représentent souvent une gageure.

3 On doit pouvoir raisonnablement escompter que les **fonds requis et le soutien technique et logistique** seront disponibles au moment où ils deviendront nécessaires. La réalisation d'un PGE peut s'avérer coûteuse. Impliquer les intervenants très tôt dans le processus permettra de voir ce qu'ils sont en mesure d'apporter pour contribuer au processus de planification.

4 **L'aptitude d'une aire protégée donnée à la mise en œuvre de l'écotourisme** doit être soumise à un examen minutieux. La législation en vigueur permettra-t-elle ou encouragera-t-elle l'écotourisme ? Quels ont été les résultats du processus de planification de conservation du site ? Des menaces ont-elles été identifiées qui pourraient être évitées grâce à l'écotourisme ? Les formes de

tourisme actuelles ou traditionnelles au sein de l'aire protégée et / ou dans la région rendront-elles une mise en place du concept d'écotourisme plus difficile ? Les circonstances propres à l'aire protégée les rendent-elles impropres aux visites du public ?

Schéma 1.4 Facteurs majeurs à considérer lors de la décision d'élaborer un Plan de gestion



Les gestionnaires d'aire protégée doivent analyser ces facteurs et décider en conséquence si un PGE est nécessaire. Il est possible que le tourisme ne devienne pas un facteur important dans l'avenir de l'aire protégée, ou encore que les pratiques touristiques traditionnelles seront trop difficiles à changer pour l'instant. Mais si la décision est prise en faveur de la mise en place de l'écotourisme, le processus de planification du PGE nécessite un engagement et un travail méticuleux, sinon le plan ne saura être à la hauteur des attentes placées en l'écotourisme.

Financement du plan

Tout processus de planification est coûteux, et le PGE ne constitue pas une exception à la règle. De l'argent sera requis pour payer :

- ❖ L'assistance technique (les consultants) ;
- ❖ Le support logistique (transport, alimentation / équipement sur le terrain) ;
- ❖ Les dépenses en rapport avec les réunions (location d'une pièce, alimentation, services, matériel) ;
- ❖ Les dépenses en communications (courrier, télécopieur et téléphone, etc.) ;
- ❖ La publication et la distribution du document final.

Le coût total du PGE peut s'avérer important et dépasse généralement les capacités d'absorption du budget de l'aire protégée. Fondamentalement, quatre différentes sources de financement sont possibles pour un PGE :

a) *L'aide internationale*

L'aide internationale peut se trouver de multiples façons, et chaque pays et aire protégée devra faire face à une situation différente. Par l'intermédiaire de ses partenaires locaux, The Nature Conservancy offre une assistance technique et des fonds à des aires de protection sélectionnées, la priorité allant au développement de l'écotourisme. Les ONG internationales de défense de l'environnement telles que Conservation International et le World Wildlife Fund (Fonds mondial pour la nature) constituent d'autres sources d'aide possibles.

Les projets d'assistance multilatéraux mis en place, entre autres, par la Banque mondiale (particulièrement par l'intermédiaire du programme GEF), la Banque interaméricaine de développement (BID) et la Banque de développement d'Amérique centrale (BDAC) forment des sources de financement potentielles. Étant donné la portée et les procédures bureaucratiques attachées aux projets multilatéraux, il est recommandé d'être présent lors de leur planification initiale afin d'assurer que vos propres priorités particulières soient effectivement traitées. Beaucoup de projets de développement standards telle que la construction d'une route présentent des composantes environnementales qui pourraient financer des projets pour aire protégée.

Les agences d'assistance bilatérales, généralement de gouvernement à gouvernement, telles que USAID (États-Unis), GTZ (Allemagne), CIDA (Canada), et JICA (Japon), peuvent avoir des projets en rapport avec les aires protégées, la protection de l'environnement ou le développement du tourisme et être par conséquent à même d'aider le financement d'un PGE.

b) *Les sources nationales*

De plus en plus de sources de financement sont à disposition à niveau national dans les pays en voie de développement. La plupart de ces sources sont des fondations ou fonds fiduciaires développées à partir de sources aussi bien internationales que nationales. Il faut généralement adresser sa sollicitude à ces organisations un an à l'avance afin qu'elles puissent planifier leurs budgets.

Les compagnies et entreprises privées commencent à se rendre compte que le soutien apporté aux programmes en faveur de l'environnement représente une bonne affaire qui augmente leur prestige. Certains de ces donateurs potentiels, particulièrement ceux de plus grande renommée, peuvent être disposés à fournir un financement à votre PGE. Ils demanderont probablement qu'en échange, leur contribution soit mentionnée lors de présentations publiques et dans les documents en rapport qui ont été produits.

c) *Les communautés locales / gouvernements locaux*

Les aires protégées ne sont pas isolées, bien qu'elles le paraissent parfois. La surface qu'elles occupent est adjacente à des communautés locales qui revendiquent parfois leur propriété au même titre que les gouvernements locaux. Ces entités s'intéressent de façon croissante aux aires protégées non seulement pour leur faculté potentielle de produire des revenus pour la population et pour les gouvernements locaux, mais aussi en raison du prestige qu'elles apporteront à leur région.

d) *L'industrie du tourisme*

Dans la plupart des cas, des opérateurs touristiques travailleront déjà dans l'aire protégée et d'autres pourraient être intéressés à y opérer. Certains devraient être représentés au sein de l'équipe de planification. Tous devraient être priés d'aider à soutenir le processus de planification grâce à la mise à disposition soit de moyens de transport, de logement ou encore de financement —en particulier dans le cas de ceux qui ont tiré profit de l'aire protégée sans avoir à payer de concession ou autre droit d'utilisation pour ce privilège.

Schéma 1.5 Sources d'apport pour financer un PGE

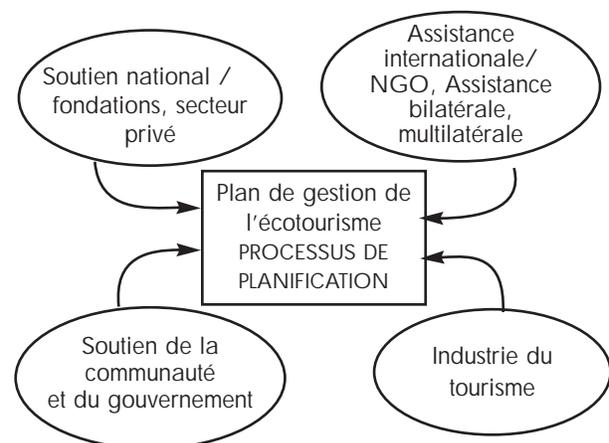
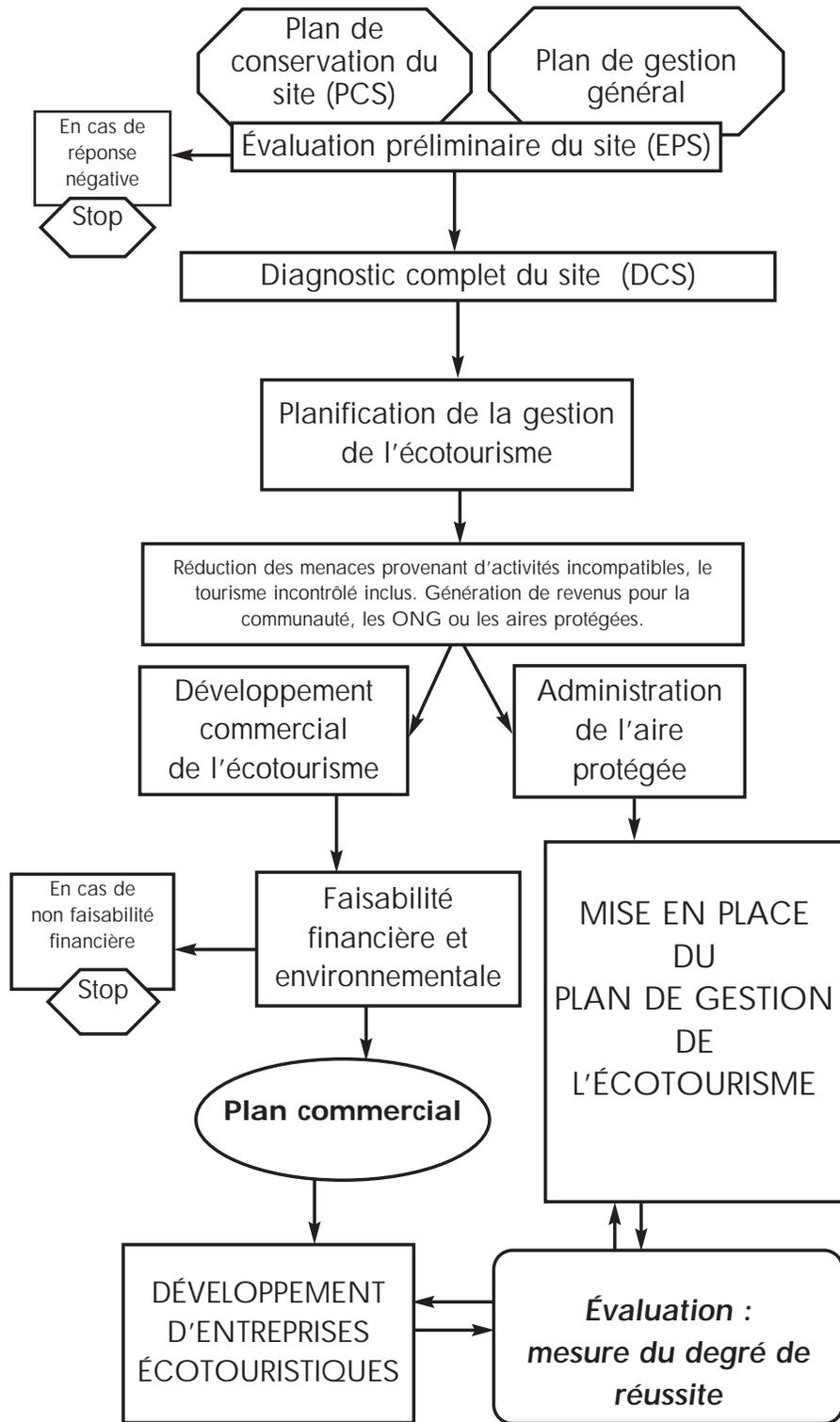


Schéma 1.6 Vue générale du processus de planification de la gestion et du développement de l'écotourisme



Des agences de voyage ou guides touristiques peuvent aussi désirer participer en procurant une assistance logistique ou financière.

Même s'il peut paraître plus facile de rechercher une seule source de soutien offrant une grosse somme en bloc en vue du PGE, il peut s'avérer plus productif à long terme de rechercher différentes formes de soutien parmi une large variété de sources. De cette façon, l'aire protégée développe des rapports avec des entreprises, des organisations et des particuliers qui pourront par la suite se révéler d'importants contacts en termes de soutien logistique, d'informations et même de contributions monétaires directes.

Qui prépare un Plan de gestion de l'écotourisme ?

L'écotourisme, par définition, traite de l'inclusion et implication de toutes les personnes concernées. Le processus de planification devrait représenter l'intersection où tous les acteurs importants en jeu sont impliqués dans la prise de décisions concernant l'écotourisme.

Un PGE devrait se baser sur le consensus :

- ❖ Des professionnels du tourisme (opérateurs et guides) intéressés ou bien déjà engagés dans une aire protégée donnée ;
- ❖ Des représentants des communautés qui seront touchées par l'impact de l'écotourisme ;
- ❖ Des représentants des gouvernements locaux, des agences gouvernementales, des ONG et autres organisations s'intéressant au développement de l'écotourisme dans la région ; et aussi
- ❖ Du personnel de l'aire protégée connaissant bien son espace et qui sera chargé de la mise en place du plan.

Afin de parvenir au consensus, une approche participative doit être appliquée à la planification. Il ne suffit pas qu'un consultant ou le directeur du programme touristique élabore le plan indépendamment et le soumette ensuite à l'approbation des autres. Une approche démocratique de la planification peut certes requérir plus de temps et d'énergie, mais elle produira de meilleurs résultats. La conception de la planification doit être de telle sorte que tous les participants ressentent qu'ils en sont les auteurs et aient par conséquent un intérêt personnel à réussir sa mise en place.

Toute démocratie requiert cependant des dirigeants. Le processus de planification devrait comporter deux

sortes de participants : Les participants permanents et les participants occasionnels. Les participants permanents constitueront une **équipe de planification** principale composée de deux ou trois personnes en mesure de consacrer la plus grande partie de leur temps au processus de planification pendant plusieurs semaines ou mois. Ils assureront le gros du travail administratif et autre travail de bureau, et seront chargés de l'organisation des manifestations et réunions auxquelles devront participer les autres intervenants. Ils pourront également être chargés de réunir les informations nécessaires à la Phase de diagnostic lors du processus de planification (voir Partie II, Chapitre 2).

Les **participants occasionnels** seront constitués par tous les autres intervenants qui participeront aux ateliers de travail, séminaires et autres manifestations lors desquelles l'information est rassemblée, les options sont discutées et les décisions sont prises. L'équipe de planification doit veiller à ce que ces manifestations soient bien organisées et conçues afin d'obtenir un rendement maximum des contributions et de la participation des intervenants. Il est important de comprendre qu'une approche d'**équipe** à la planification signifie que les membres de cette équipe ont une interaction fréquente et échangent leurs idées et opinions que ce soit dans des situations structurées ou informelles. Une telle interaction des membres de l'équipe enrichira le processus de planification dans son ensemble. Ce processus synergique aboutira à un résultat nettement supérieur à celui où chaque participant doit apporter ses idées indépendamment.

L'équipe de planification peut se composer des fonctionnaires en charge de l'aire protégée, d'un opérateur ou guide touristique et d'un autre intervenant en mesure de consacrer le temps nécessaire à cette tâche. Des fonds seront éventuellement nécessaires pour les payer si leur travail habituel doit être interrompu en conséquence ou s'ils ne peuvent pas mettre leur temps gratuitement à disposition. Un des membres de l'équipe de planification devra être considéré le Directeur du processus ; cette personne devra engager toute sa responsabilité afin d'assurer que tous les participants assurent leurs fonctions de façon responsable et que le processus avance de façon ordonnée et efficace. Le directeur du processus devrait aussi être chargé de la gestion de tout budget assigné à l'équipe de planification.

Et ensuite ?

Le reste de ce volume est consacré à la description du processus d'élaboration d'un PGE. Le schéma 1.6 est

une représentation graphique de ce processus de planification et gestion.

Le chapitre 2 de ce volume porte sur la phase de diagnostic du processus de PGE, ce qui inclut la manière de réaliser des évaluations complètes de site. Le chapitre 3 décrit l'élaboration en elle-même du document de PGE — des aspects importants sur la procédure à suivre, et aussi sur le format et son contenu. Le chapitre 4 offre des informations plus détaillées sur certains aspects des éléments du Plan. Le chapitre 5 discute les différents mécanismes permettant de déterminer dans quelle mesure le PGE a rempli ses objectifs.

Ressources

Boo, L. 1998. Ecotourism : A conservation strategy. Documento não publicado, apresentado no Programa de Ecoturismo da The Nature Conservancy, Arlington, Virginie.

Margoluis, R. e N. Salafsky. 1998. *Measures of Success : Designing, managing, and monitoring conservation and development projects*. Washington D.C. : Island Press.

Stankey, G.H., D.N. Cole, R.C. Lucas, M.E. Petersen, et S.S. Frissell. 1985. *The limits of acceptable change (LAC) system for wilderness planning*. General Technical Report INT-176. Ogden, Utah : USDA Forest Service.

Phase 1 : Planification de la conservation du site et évaluation préliminaire du site

Introduction

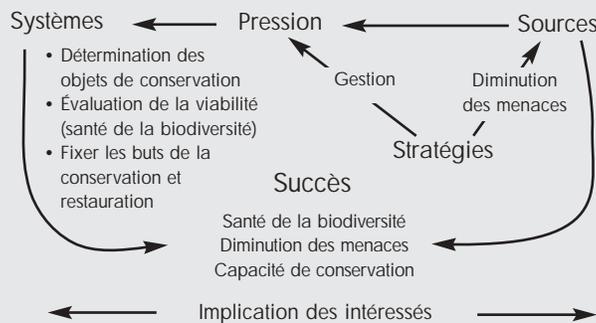
À présent que vous savez ce qu'est l'écotourisme, quels en sont les acteurs principaux, et en quoi consistent les menaces et les avantages qu'il peut présenter, vous pouvez vous sentir prêt à vous lancer et construire un hébergement écologique ou encore développer un réseau de parcours sur votre site. Et pourtant vous feriez une grosse erreur ! Dans le cas idéal, vous vous êtes tourné

vers cette série de manuels après avoir déterminé que l'écotourisme représente la meilleure stratégie à appliquer lors de votre processus de planification de la conservation du site (The Nature Conservancy, 2000). Si ce n'est pas le cas, vous devriez avant toute chose consacrer à l'élaboration de votre plan de conservation du site (PCS) — (pour une introduction au processus de PCS, voir fenêtre 2.1.)

Fenêtre 2.1 Planification de la Conservation du Site

La planification de la conservation du site offre aux protecteurs de l'environnement un cadre pragmatique leur permettant de déterminer clairement ce qu'ils sont en train de protéger (« objets / systèmes de conservation »), de quelle manière on parviendra à une protection optimale, avec qui collaborer et également les actions nécessaires à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs fixés en vue de la conservation. La méthodologie organise, concentre l'objectif, et fixe des priorités là où traditionnellement étaient prises sur le terrain un ensemble de mesures de conservation moins cohérentes et décidées au hasard de l'occasion.

Lors de la planification du site de conservation, les stratégies de conservation sont reliées aux « objets » de biodiversité focalisés et à la diminution de la plupart des menaces critiques — et non seulement des problèmes les plus faciles à atténuer, les plus captivants ou les mieux compris. Des stratégies telles que l'écotourisme sont choisies parce qu'elles permettent directement de diminuer ces menaces pesant sur les objets de conservation du site et qu'il est prioritaire d'aborder, ou encore en raison de leur faculté à améliorer la viabilité, ou la santé écologique, des objets de conservation grâce à des activités de gestion ou de restauration. Les écologistes du site effectuent une évaluation périodique du succès de leur stratégie non au moyen de mesures indirectes tel que le nombre d'ateliers tenus ou encore le nombre de gardes du parc engagés, mais en mesurant l'amélioration réelle de la santé de la biodiversité dans les paysages que nous tenons à protéger.



Comme l'illustre ce schéma, les objets (systèmes) de conservation de la planification de conservation du site (aussi dénommé le schéma « 5-S »)¹ sont tout d'abord déterminés de telle sorte qu'une liste focalisée de systèmes écologiques soit créée et que les communautés puissent comprendre la diversité de la vie dans

l'aire objet de la planification. Immédiatement après, les meilleures connaissances disponibles seront appliquées afin d'identifier quelle sera la vision de l'intégrité écologique (santé de la biodiversité) concernant ces systèmes, évaluer l'état actuel de la santé de la biodiversité, et enfin l'ensemble des buts de conservation du site qui permettront de mener les objets de conservation déterminés à un état viable. Ensuite seront identifiées les pressions pesant sur la diversité, tout comme leurs sources (pressions et leurs sources — par exemple la sédimentation d'une rivière naissante de premier ordre causée par une agriculture de récoltes annuelles). Plus important encore, ces analyses écologiques et portant sur les menaces aboutiront à l'élaboration de stratégies focalisées destinées à améliorer la santé de la diversité (viabilité), diminuer les menaces et à mesurer l'impact de conservation de ces actions (leur succès). Tout au long du processus seront acceptées et prises en compte les perceptions, les actions (positives et négatives) et l'implication des « personnes intéressées ».

(adapté à partir de The Nature Conservancy, 2000)

N. de T. Schema basé sur cinq éléments (systèmes, pression, sources, stratégies et succès), qui commencent avec le lettre « s » dans l'anglais (systems, stresses, sources, strategies, success).

Planification de la conservation du site

Le processus de PCS déterminera une série de menaces à l'intégrité des objets de conservation définis et procédera ensuite à identifier les stratégies destinées à contrecarrer ces menaces. L'écotourisme ou une activité en rapport avec l'écotourisme pourra être choisi comme une stratégie parmi d'autres pour s'attaquer à une ou plusieurs de ces menaces. Un PCS peut s'avérer complémentaire ou former une alternative au processus de planification général de gestion en ce qui concerne une aire. Un plan de gestion général (PGG) pourra identifier l'écotourisme comme le concept principal pour orienter le programme d'usage public de l'aire protégée. Dans ce cas, on peut assumer qu'un certain degré de mise en place de l'écotourisme serait approprié. Dans les deux cas, les éléments clés de la planification et du développement de la gestion de l'écotourisme sont décrits en détail dans notre série de manuels. Pour une représentation graphique des étapes à suivre lors de l'élaboration d'un programme d'écotourisme, voir figure 1.6 dans la Partie II, Chapitre I.

Afin d'assurer que les objectifs de conservation fixés lors du processus de planification de la conservation du site sont abordés de manière efficiente et effective,

l'élaboration de la gestion et du programme d'écotourisme devrait seulement se considérer comme une stratégie pour parvenir à l'élimination à long terme des menaces critiques déterminées prioritaires et à l'amélioration de la santé de la biodiversité.

Le processus de PCS offre le cadre méthodologique permettant d'assurer que les stratégies de l'écotourisme sont reliées à ces objectifs supérieurs de conservation du site. L'écotourisme ne devrait pas former une stratégie prioritaire dans l'investissement pour la conservation sur votre site à moins qu'il soit très probablement à même d'améliorer la santé des objets de conservation et d'éliminer les sources les plus fortes et nocives de pression à la diversité.

L'écotourisme peut s'avérer une stratégie de priorité adéquate pour faire face à une menace critique, et ceci particulièrement lorsque les pratiques touristiques forment certaines des sources de pression s'exerçant sur un objet de conservation. Le tableau 2.1 ci-dessous illustre les stratégies exemplaires destinées à faire face à des pressions et sources de pression hypothétiques s'exerçant sur un objet de conservation particulier.

Tableau 2.1 Stratégies écotouristiques exemplaires pour affronter les pressions hypothétiques et leurs sources sur l'objet de conservation savanne de pins en plaine

Pressions	Sources	Stratégies
1. Changement dans la composition d'espèces animales (réduction de la population d'une espèce clé de perroquets qui font leurs nids dans la savane de pins, élément central de leur reproduction)	Pratiques touristiques incompatibles (tourisme incontrôlé aux sites destinés aux nids et sur les endroits où ces espèces de perroquets lèchent le sel, ceci conduisant à la destruction des arbres portant les nids et à des perturbations durant les périodes de construction des nids.)	1. Améliorer la gestion des visiteurs à la Savane de Pins grâce à : <ul style="list-style-type: none"> • une répartition écotouristique par zones • un suivi de l'impact des visiteurs • des lignes directrices en vue de la gestion des visiteurs et de leur éducation. 2. Travailler avec certains groupes touristiques via un programme de volontaires pour installer des boîtes pour nids de perroquets afin de ramener la population de perroquets à la taille minimum requise pour sa viabilité.
2. Changement dans la structure de la végétation	Pratiques touristiques incompatibles (congestion des touristes à un panorama entraînant le piétinement de la végétation)	Améliorer la gestion des visiteurs à la savane de pins, grâce à : <ul style="list-style-type: none"> • la diversification des sites de visiteurs • suivi de l'impact des visiteurs
3. Contamination (pollution organique et déchets solides)	Traitement incompatible des eaux usées (système de tout-à-l'égout insuffisant dans les hébergements dans la nature)	Améliorer la gestion des visiteurs à la savane de pins, grâce à : <ul style="list-style-type: none"> • des lignes directrices portant sur l'infrastructure d'écotourisme • suivi de l'impact des visiteurs
4. Changement dans la composition des espèces végétales (réduction dans la population d'espèces endémiques d'orchidées)	Collecte commerciale (récolte destructive de la flore sauvage de la part de la communauté X)	1. Élaboration de possibilités de développement économique compatible grâce à l'écotourisme pour les gens de la communauté cueillant les orchidées. 2. Augmenter les investissements dans la protection et le respect du parc grâce à un plus grand nombre de gardes mieux entraînés (fonds obtenus par l'établissement d'un droit d'admission au parc et à des systèmes de concession écotouristiques)
5. Changement dans la composition d'espèces animales (diminution de la quantité de grands mammifères)	Prise commerciale / Braconnage (braconnage pour les peaux et la viande de la part des communautés locales)	1. Développement de possibilités de développement économique compatible pour les braconniers de la communauté grâce à l'écotourisme 2. Augmenter les investissements dans la protection et le respect du parc grâce à un plus grand nombre de gardes mieux entraînés (fonds obtenus par l'établissement d'un droit d'admission au parc et à des systèmes de concession[s] écotouristiques)

L'exemple fourni au tableau 2.1 montre que le tourisme peut être à la fois une source de pression et une source de nouvelles stratégies innovatrices, grâce à l'écotourisme, en ce qui concerne l'élimination des sources de pression. Les stratégies de l'écotourisme peuvent être regroupées en deux sortes selon la pression et source de pression visée :

Les pressions 1 à 3 requièrent que l'on sélectionne des stratégies de **gestion de l'écotourisme** qui normalement auraient le développement le plus optimal grâce à un plan de gestion de l'écotourisme pour un site déterminé.

Les pressions 4 et 5 requièrent la prise en compte de stratégies en faveur du **développement de l'écotourisme**. Le développement de l'écotourisme démarre sur une évaluation préliminaire du site (EPS) (voir fenêtre 2.2.) et intègre la planification de la gestion de l'écotourisme à la planification de l'entreprise écotouristique commerciale.

Évaluer les stratégies potentielles

Une fois effectuée l'identification des stratégies potentielles, elles sont évaluées et classées selon trois critères :

- ❖ Bénéfices escomptés (pour la diminution de menaces critiques pesant sur les objets de conservation et pour l'amélioration de la viabilité de ces objets) ;
- ❖ Faisabilité / probabilité de succès ; et
- ❖ Coûts de mise en œuvre.

a) Les bénéfices escomptés

Évaluer les bénéfices provenant du traitement des menaces, par exemple :

- i) Réduction de l'ampleur de la menace
 - Quelle est la probabilité que la répartition par zones mis en place par l'écotourisme permette de contrôler le déclin des populations des espèces clés de perroquets ?
 - la répartition par zones qu'effectuera l'écotourisme sera-t-il décisif pour empêcher le tourisme incontrôlé aux endroits où les animaux lèchent le sel ?
 - Quelle est la probabilité que la diversification des sites de visiteurs permette de réduire les congestions de touristes au site offrant un panorama ?

- ii) Amélioration de la santé de la biodiversité
 - Quelle est la probabilité que le suivi de l'impact des visiteurs augmente la viabilité des espèces de perroquets ?
 - Notre stratégie pour augmenter la disponibilité de sites destinés aux nids des perroquets à partir des revenus du tourisme va-t-elle augmenter la taille de la population de ces espèces clés et par conséquent améliorer la santé de la savane de pins ?
- iii) Effet positif
 - Les lignes directrices de l'écotourisme concernant l'infrastructure auront-elles un effet catalyseur et encourageront-elles des mesures de protection dans d'autres sites importants pour la conservation de la biodiversité ?

b) Faisabilité/Chances de réussite

Deux facteurs sont à la clé d'une mise en place réussie :

- ❖ **Une personne et une institution directrice** — Sans doute le facteur le plus important pour réussir sera de trouver la bonne personne pour se placer aux commandes d'un site et prendre la responsabilité de mettre la stratégie en place. Un coordinateur de projet d'écotourisme qui puisse combiner son expérience dans la branche touristique et une solide compréhension de la conservation est indispensable à une mise en place réussie d'un plan de gestion de l'écotourisme.
- ❖ **La complexité et l'influence des forces extérieures** — Le développement de l'écotourisme dépend de facteurs extérieurs hors de portée du contrôle des directeurs de site, telle la prospérité économique des lointains marchés du tourisme ou la concurrence des autres destinations. Ces influences extérieures représentent des facteurs à considérer lors de la prise de décision en faveur du développement de l'écotourisme en tant que stratégie. Les activités de **gestion** de l'écotourisme, d'un autre côté, forment typiquement des stratégies non complexes destinées à réduire les menaces liées au tourisme.

c) Coûts de mise en place

- ❖ Tenir compte des fonds requis en vue de la planification de la gestion de l'écotourisme et des chances de garantir de nouveaux fonds ou des fonds permanents pour poursuivre la stratégie (un droit d'admission ou un mécanisme de concession fonctionnant bien peut couvrir au moins les coûts du programme).

Fenêtre 2.2 Evaluation préliminaire du site

- | | |
|--|--|
| <p><input type="checkbox"/> 1. L'aire abrite-t-elle potentiellement des attractions naturelles ou culturelles importantes ? Il pourrait s'agir de :</p> <ul style="list-style-type: none">- espèces rares ou endémiques, par exemple le cormoran qui ne vole pas, le dragon de Komodo ;- espèces charismatiques, par exemple le toucan Toco, l'ara écarlate, le requin baleine ;- habitats charismatiques sains, tels les récifs de corail, forêt vierge primaire ;- indices élevés de diversité en oiseaux ou en mammifères, par exemple 300 et plus espèces d'oiseaux, 100 et plus d'espèces mammifères ;- formations géomorphologiques spectaculaires, par exemple des cascades élevées ou de très gros débit, des cavernes ;- manifestations culturelles importantes, à niveau national ou international, qu'elles soient historiques ou contemporaines <p><input type="checkbox"/> 2. L'accès des visiteurs aux attractions est-il facile à aménager ?</p> <p><input type="checkbox"/> 3. Les attractions pourront-elles être protégées de l'impact des visiteurs à un niveau acceptable ?</p> | <p><input type="checkbox"/> 4. Tout problème de sécurité éventuellement à résoudre sur l'aire concernée est-il sous le contrôle efficace de l'administration ou des autorités locales ?</p> <p><input type="checkbox"/> 5. L'aire protégée jouit-elle d'une autorité de décision et de gestion suffisante pour assurer de manière efficace la mise en place et le suivi d'un programme d'écotourisme au niveau du site ?</p> <p><input type="checkbox"/> 6. Peut-on raisonnablement escompter que les fonds initiaux nécessaires au développement de l'écotourisme seront effectivement disponibles ?</p> <p><input type="checkbox"/> 7. Les gestionnaires des aires protégées, les opérateurs touristiques et les communautés ont-ils l'intention de respecter les lignes directrices de l'écotourisme, c'est-à-dire faible impact, petits groupes, travail en collaboration avec les communautés et demandant leur intervention active ?</p> <p><input type="checkbox"/> 8. Les visites auront-elles pour effet d'améliorer la santé de la biodiversité ou de diminuer les menaces pesant sur les objets de conservation ?</p> |
|--|--|

❖ Tenir compte du coût d'échec éventuel, échec pouvant aussi menacer d'autres stratégies de conservation.

❖ La planification du développement de l'écotourisme comportera des évaluations de faisabilité financière qui formeront partie intégrante du processus de planification commerciale.

Evaluation préliminaire du site (EPS)

L'écotourisme est parfois perçu comme la solution à tous les problèmes de l'aire protégée. Pourtant, si l'on veut que l'écotourisme fonctionne en tant que stratégie de gestion viable dans une situation donnée, certaines conditions doivent être réunies. Le but de cette section est de vous aider à déterminer si oui ou non la gestion et le développement de l'écotourisme constituent les bonnes stratégies dans votre situation particulière.

Que la décision d'évaluer le potentiel écotouristique d'un site vienne du processus de PCS ou de PGG, une EPS formera la prochaine étape. LEPS, processus simple et bref, consiste à répondre à quelques questions de base concernant l'aire protégée afin de voir si l'écotourisme y représente réellement un potentiel. LEPS devrait s'utiliser en conjonction avec le processus de PCS dans les cas où l'écotourisme est identifié comme une stratégie face à une situation / à des menaces sans rapport avec des visites précédentes du public. A partir des informations du tableau 2.1, par

exemple, « si une cueillette destructive de la flore sauvage de la part de la communauté X » est identifiée comme source de menace, et que l'« élaboration de possibilités de développement économique compatible pour les cueilleurs d'orchidées de la communauté grâce au développement de l'écotourisme » est identifié comme stratégie potentielle pour faire face à la menace, alors l' EPS devrait certainement être utilisée comme test de premier niveau pour évaluer ce potentiel.

D'autre part, si les « pratiques touristiques incompatibles » sont identifiées comme source de pression, des éléments appartenant à la planification de la gestion de l'écotourisme tel que le « suivi de l'impact des visiteurs » ou la mise en place de « lignes directrices en vue de la gestion des visiteurs » pourraient s'avérer des stratégies raisonnables pour lesquelles opter. Si la capacité de gestion est un problème, il est possible que l'écotourisme doive être évalué selon la faculté de son développement à apporter des fonds, de l'équipement et autres types de soutien à une administration de l'aire protégée en proie à des difficultés économiques, par exemple par le biais des droits d'admission aux visiteurs ou des mécanismes de concession.

Afin de parvenir à une évaluation objective des réponses aux questions prévues dans l'EPS, il pourra être utile d'organiser un groupe de personnes qui connaissent et l'aire et sa situation, sans oublier ceux

ayant de l'expérience dans la branche du tourisme. Le jugement collectif du groupe devrait fournir une orientation excellente quant à la décision de procéder oui ou non au processus de planification.

Si votre réponse est « non » à une quelconque question figurant dans la fenêtre 2.2, vous devriez sérieusement évaluer si la planification en vue de l'écotourisme devrait être poursuivie. Il est difficile de rester objectif sur les aires qui nous concernent, particulièrement s'il risque de s'avérer contre—indiqué de continuer la planification de certaines activités envers lesquelles on nourrit de grandes attentes. Mais il vaut mieux être réaliste sur les chances de succès le plus tôt possible que de devoir confronter l'échec ultérieurement après avoir gaspillé beaucoup de temps, d'énergie et d'argent.

Vous pourrez constater que certaines réponses commenceront avec « si ». Dans ce cas, vous devez évaluer dans quelle mesure il est réaliste d'attendre que la situation introduite par un « si » se réalise.

Même si l'EPS indique que présentement l'écotourisme ne représente pas une stratégie adéquate, les circonstances peuvent évoluer et le rendre une option viable à l'avenir.

Référence

The Nature Conservancy. 2000. *The five-S framework for site conservation : A practioner's handbook for site conservation planning and measuring conservation success*. Disponible sur web site : www.conserveonline.org.

Phase 2 : Diagnostic complet du site (DCS)

Vue générale des éléments indispensables à un plan de gestion de l'écotourisme

Un plan de gestion de l'écotourisme (PGE) est un document énumérant toutes les tâches à effectuer dans une aire protégée ou sur un site potentiel d'écotourisme afin de mettre en œuvre un programme destiné au public se basant sur l'écotourisme. En règle générale, il se fondera sur les recommandations faites dans le plan de gestion général du site ou sur les conclusions du plan de conservation du site (pour plus de détails sur ce point, voir chapitre 1). Le plan de gestion général devrait définir succinctement les paramètres au sein desquels doivent s'inscrire toutes les mesures à prendre par la gestion et l'administration. Il revient ensuite aux initiatives de planification postérieures, tel le PGE et les plans annuels de travail, de mettre en application les recommandations issues du plan de gestion général.

Un PGE comprend :

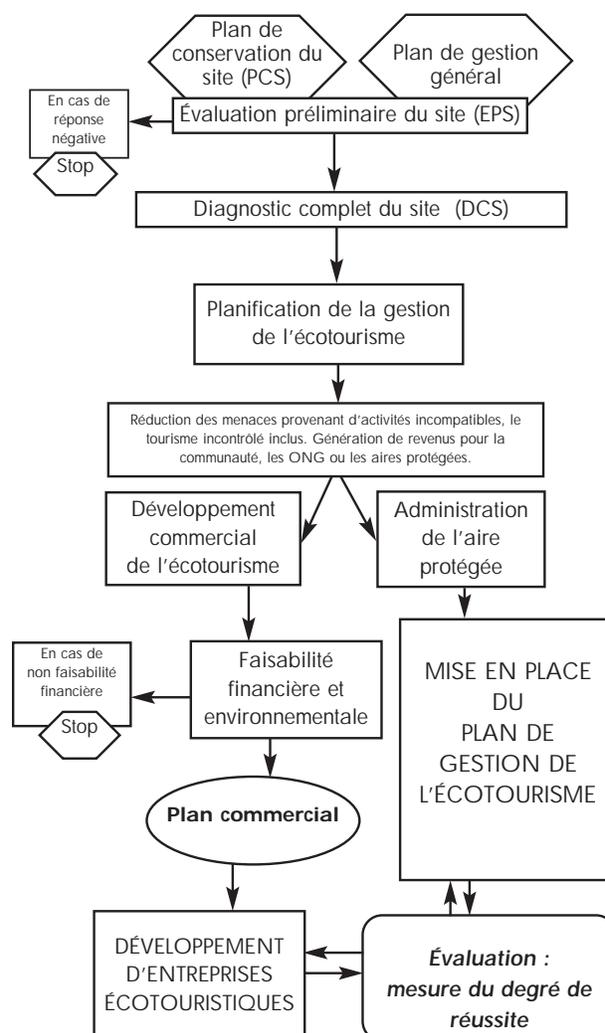
- ❖ Une section consacrée à l'arrière-plan ou au diagnostic, chargée de décrire et d'analyser la situation actuelle de l'aire protégée ainsi que les variables qui vont affecter la mise en place d'un programme d'écotourisme dans cette aire ; et
- ❖ Une section de recommandations montrant de façon organisée et systématique comment mettre en place un programme d'écotourisme à partir de la situation décrite dans la section antérieure. Il s'agit de la section que la plupart des gens appellent le Plan en lui-même, ou le **plan stratégique**.

Si les processus du PCS et l'EPS de la Phase 1 donnent le feu vert, vous devriez alors passer à la Phase 2 — Le diagnostic complet du site, décrit dans ce présent chapitre. Ce chapitre nous indique quelles informations rassembler ainsi que la procédure à suivre pour les réunir.

Le schéma 3.1 illustre les différentes étapes nécessaires lors des processus de gestion de

l'écotourisme et de gestion de son développement. A la fin de chaque étape, les responsables de la planification doivent décider si les circonstances données justifient la poursuite des processus de planification de la gestion de l'écotourisme et de son développement.

Schéma 3.1 Vue générale du processus de planification de la gestion et du développement



Diagnostic complet du site

Si l'évaluation préliminaire du site (EPS) (voir Partie II, Chapitre II) s'est révélée positive, l'étape suivante doit consister à procéder à un diagnostic complet du site (DCS). Cela correspond à ce que la plupart des responsables de la planification appelleraient la phase de diagnostic principale du PGE. Parvenue à ce point, l'équipe de planification a pris la décision définitive en faveur de la planification de l'écotourisme, ceci signifiant que des informations spécifiques devront être réunies. Avant de s'atteler à cette tâche, l'équipe devrait réfléchir à la manière de réunir ces informations.

Ce qu'il faut savoir

A la fin du processus de rassemblement des données, l'équipe sera à même de fournir des réponses fondées aux questions suivantes :

- ❖ Quelles sont les plus grandes menaces pesant sur le site ou sur l'aire protégée et quelles sont les stratégies auxquelles le PGE pourrait recourir pour y faire face ?
- ❖ Où l'écotourisme aura-t-il lieu ?
- ❖ Quelles activités devront être effectuées pour mettre en place l'écotourisme ?
- ❖ Qui sera chargé de mettre en place ces activités et quelles précautions devront être prises ?
- ❖ Qui va assurer le financement et le suivi, et de quelle manière ?

Au premier abord, le processus de réunion des informations peut paraître énorme. Afin d'organiser et de structurer la masse d'informations diverses nécessaires à la formulation du plan d'écotourisme, le mieux est de classer les données par catégorie. Ces catégories resteront largement les mêmes d'une situation à l'autre. Il est important de bien savoir profiter des sources d'information secondaires (par exemple les rapports préexistants, etc.) et des experts locaux. Ces informations devraient au moins en partie avoir déjà été réunies lors de la Phase 1, consacrée au PCS. Dans certains cas, les informations déjà à disposition rendront la réunion d'informations supplémentaires inutile, ceci permettant de gagner du temps et d'économiser de l'argent.

- ❖ Informations portant sur **les ressources naturelles et traits spécifiques**, de nature à la fois limiter et faciliter une opération d'écotourisme réussie : écosystèmes importants demandant de hauts niveaux de protection, espèces menacées, espèces charismatiques, paysages de haute valeur, attractions naturelles, etc.

- ❖ **Les variables culturelles** qui auront une influence sur l'opération d'écotourisme : communautés locales impliquées ou potentiellement impliquées dans l'écotourisme, traditions et coutumes locales, refus ou acceptation des visiteurs extérieurs, pauvreté et niveaux d'éducation des populations locales, sites historiques ou archéologiques, etc.

- ❖ **Statut d'aire protégée.** Il est important d'analyser la situation spécifique actuelle et envisagée d'une aire déterminée. La gestion de l'aire protégée doit être en mesure de protéger les limites de l'aire à sa charge de façon adéquate et de fournir le support administratif et économique nécessaire à une opération d'écotourisme de qualité. La capacité de gestion doit par conséquent faire l'objet d'une évaluation durant le processus de diagnostic.

- ❖ **Intérêt et participation de l'industrie du tourisme** dans l'opération d'écotourisme projetée. Sans le soutien actif d'opérateurs touristiques locaux ou nationaux et d'autres représentants du secteur économique, une opération d'écotourisme en aire protégée est condamnée à ne pas réussir.

- ❖ Il est important de reconnaître et d'évaluer **le profil des visiteurs, leurs intérêts, l'infrastructure qui devra leur être destinée**, afin de déterminer si les éléments de base nécessaires sont réunis permettant de recommander des activités d'écotourisme dans une situation donnée. Une réponse doit être donnée aux questions suivantes portant sur les visiteurs potentiels (d'après Ceballos-Lascuráin, 1996) :

1. Quels genres de personnes seraient (sont) intéressées par les attractions que nous avons à offrir ? Qui pouvons-nous attirer ?
2. Qui désirons-nous accueillir ?
3. Où vivent ces gens ?
4. Quels sont leurs intérêts principaux ?
5. Quel est leur niveau de revenu et quel budget prévoient-ils pour leurs vacances ?
6. Que font-ils actuellement en tant que touristes ? Quelles sont leurs destinations ?
7. Qu'aimeraient-ils faire ?
8. Dans quelle mesure peuvent-ils voyager sans problème jusque dans cette région ?
9. Comment décident-ils où ils vont voyager et ce qu'ils vont faire durant leur voyage ou une fois arrivés à destination ?

- ❖ Il faut considérer la mercatique et la promotion de l'opération d'écotourisme en évaluant des activités de tourisme similaires et en consultant l'opinion

d'opérateurs touristiques intéressés. Combien de mercatique devra s'effectuer pour garantir le succès de l'opération ? Qui sera responsable de la mercatique ?

Questions orientant le diagnostic

Chaque aire protégée exigera des informations qui lui sont spécifiques. Les responsables de la planification devront classer les informations sur lesquelles porter l'accent par ordre de priorité et prévoir la manière de les obtenir. Les questions suivantes les aideront à mener à bien ce processus :

A. Ressources naturelles

Cette section devrait se concentrer sur les ressources naturelles (espèces, communautés, écosystèmes, caractéristiques physiques [montagnes, rivières, lacs, etc..]) qui forment présentement ou potentiellement les attractions pour visiteurs, ou qui pourraient être gravement affectées par les visites du public.

- ❖ Quelles sont les ressources naturelles principales de cette aire ? Abrite-t-elle des espèces de plantes ou animaux en mesure d'attirer les visiteurs ? Des espèces « charismatiques » ou « spéciales » vivent-elles sur les lieux ? Un inventaire des espèces sur place a-t-il été réalisé ? Dans le cas affirmatif, veuillez en indiquer les résultats.
- ❖ Quelles sont les espèces ou communautés végétales / animales menacées ou en péril ? Dans quels lieux se trouvent-elles ?
- ❖ Quelles sont les attractions de l'aire protégée du point de vue paysages ?
- ❖ Où se trouvent les secteurs les plus primitifs de l'aire protégée ?

B. Ressources culturelles

Cette section devrait définir les sites et manifestations culturels, qu'ils soient historiques, archéologiques ou actuels, qui pourraient constituer des attractions ou pourraient influencer d'une manière ou d'une autre la manière de mettre en place un programme d'écotourisme.

- ❖ Des sites historiques importants susceptibles de former des attractions touristiques se trouvent-ils en bordure ou à l'intérieur de l'aire protégée ? Serait-il particulièrement difficile de protéger ces sites ?
- ❖ Des sites archéologiques importants susceptibles de former des attractions touristiques se trouvent-ils en bordure ou à l'intérieur de l'aire protégée ? Serait-il particulièrement difficile de protéger ces sites ?

❖ Sera-t-il nécessaire de recourir à d'autres institutions pour faire des fouilles, restaurer, protéger et interpréter ces sites ?

❖ Des cultures autochtones ou traditionnelles locales devront-elles être prises en compte et respectées lors du développement d'un PGE ? Dans quelle mesure les aspirations et la culture des populations locales permettent-elles leur implication dans l'écotourisme ?

C. Statut de gestion aire protégée

❖ S'agit-il d'une aire protégée ? Si oui, quel est son historique ? A quelle date se fit la déclaration comme aire protégée ? Quel est son statut de protection ? Pourquoi fut-elle jugée digne d'être protégée ? L'aire est-elle protégée de façon efficace ? Dans le cas négatif, quels éléments font défaut en vue d'une protection efficace de l'aire ?

❖ Qui est responsable de la gestion de cette aire ? Fait-elle partie d'un système de protection ? Dans le cas affirmatif, veuillez décrire le système et sa gestion. Le système de gestion est-il efficace ?

❖ A combien de personnes s'élèvent les effectifs de personnel qui travaillent dans l'aire protégée ? Veuillez décrire leurs fonctions. Travaillent-ils à plein temps ou à temps partiel ? Ce personnel de l'aire protégée se recrute-t-il parmi les habitants locaux ou vivent-ils en dehors de l'aire ? Des volontaires travaillent-ils dans l'aire protégée ? Si oui, quel genre de travail effectuent-ils ? Le niveau actuel d'employés est-il suffisant pour correspondre aux responsabilités de gestion actuelles et à celles projetées ?

❖ Un processus de Planification de la conservation du site a-t-il été effectué ? Quelles menaces principales pèsent sur l'aire protégée ? Il peut s'agir de pressions dues au développement économique, tel que le tourisme par exemple. Quelles ressources sont affectées par ces menaces ? Dans quelle mesure ces menaces sont-elles graves et imminentes ? Quelles stratégies sont prévues pour faire face à ces menaces qui ont été identifiées ? Ces stratégies sont-elles efficaces ? Dans le cas négatif, pourquoi sont-elles inefficaces ?

❖ Veuillez décrire l'impact actuel des touristes. Le sol est-il ainsi tassé en raison du passage des touristes ? Y a-t-il davantage d'ordures ? A-t-on déjà essayé de quantifier les impacts ? Des études d'impact formelles ont-elles été réalisées ? Si oui, veuillez les décrire. Quelles sont les projections concernant les impacts potentiels ?

❖ L'aire protégée est-elle dotée d'un système de surveillance ? Si oui, veuillez le décrire. Est-il efficace ?

Si non, veuillez expliquer les raisons de son inefficacité.

D. Profils des visiteurs, leurs activités et l'infrastructure qui leur est destinée

Comme c'est l'intérêt et la demande des visiteurs qui feront prospérer tout programme d'écotourisme à venir, il est essentiel de saisir exactement la nature de l'usage actuel et potentiel des visiteurs. Il est peu probable qu'on ait beaucoup d'informations à disposition ; dans ce cas, on devra veiller à réaliser une enquête portant sur le profil du visiteur à partir des visiteurs actuels ou bien à partir des visiteurs se rendant aux attractions touristiques voisines.

- ❖ Quelles sont les attractions touristiques majeures de votre aire protégée ? Pourquoi sont-elles visitées ? Outre les ressources naturelles, leur visite est-elle motivée par d'autres ressources culturelles ou autres attractions ?
- ❖ Votre site est-il facilement accessible ? Quels sont les moyens de transport principaux : bus, canoë, voiture, avion ou autre ? Dans quelles conditions sont les routes menant à votre site ? Le manque d'accessibilité constitue-t-il un obstacle à l'expansion du tourisme ?
- ❖ Que font les visiteurs dans l'aire protégée ? Combien de temps y restent-ils ? Viennent-ils en raison d'activités spécifiques ? Viennent-ils pour se reposer ou pour avoir des loisirs actifs ? Quelles nourriture et boissons peut-on acheter sur place ? Achètent-ils quelque chose, des souvenirs par exemple ? Dans le cas affirmatif, quel genre de choses ? Veuillez décrire la journée d'un touriste.
- ❖ Des statistiques ont-elles été faites sur les visiteurs de l'aire protégée ? Si oui, veuillez décrire le système statistique adopté. Combien de personnes visitent l'aire protégée par mois ? Par an ? Quel est le pourcentage d'étrangers et de gens du pays ? Les étrangers sont de quelle nationalité ? Quelles sont les langues qu'ils parlent et écrivent ? Les tendances sont-elles à l'expansion ? Quelles sont les estimations concernant les tendances futures du comportement des visiteurs ?
- ❖ La plupart des visiteurs arrivent-ils en groupe ou individuellement ? Si les visiteurs arrivent en groupe, quelle est la taille de ces groupes ? Font-ils des réservations à l'avance ? Une fois dans l'aire protégée, les gens voyagent-ils indépendamment ou accompagnés de guides ? S'ils voyagent avec des guides, s'agit-il d'employés de l'aire protégée ou de guides externes ?

- ❖ Des enquêtes sur les visiteurs ont-elles été réalisées ? Dans le cas affirmatif, à quand remontent-elles et quelle fut la méthode utilisée ? Qu'avez-vous appris sur les visiteurs ? Pour quelles raisons viennent-ils à l'aire protégée ? Que veulent-ils y faire ? Qu'ont-ils apprécié et critiqué sur l'aire protégée et ses installations ? A leur avis, les services offerts étaient-ils adéquats ? Ont-ils fait des recommandations pour apporter des améliorations ?
- ❖ Quel impact économique ont les visiteurs sur l'aire protégée ? Doivent-ils acquitter des droits d'admission ou pour utilisation ? Achètent-ils des biens et des services dans l'aire protégée ? Des entreprises du secteur privé se trouvent-elles dans l'aire protégée ? L'aire protégée accorde-t-elle des concessions ? Dans le cas affirmatif, veuillez les décrire. Les visiteurs se rendent-ils dans des communautés lors de leur visite à l'aire protégée ? Si oui, dans quelles communautés vont-ils et quel genre d'activités (et d'infrastructure) leur sont-elles offertes ? Comment les communautés évaluent-elles ces visites ?
- ❖ Quel genre d'infrastructure touristique l'aire protégée a-t-elle à disposition ? Y a-t-il un système de parcours ? Y a-t-il des installations destinées aux touristes ? Des installations destinées à la recherche ? Veuillez les décrire respectivement. Comment se fait la maintenance ? Tout est-il en bonne condition ou des réparations sont-elles nécessaires ? Les installations sont-elles adéquates à la demande ?
- ❖ Veuillez décrire les programmes d'éducation environnementale de l'aire protégée. Une interprétation écrite des parcours a-t-elle été effectuée ? Les visiteurs veulent-ils faire des excursions en se guidant de façon autonome ? Y a-t-il un centre pour visiteurs ? Quel est le matériel à disposition ? Y a-t-il des guides ? Les visiteurs recourent-ils aux programmes proposés ? L'éducation environnementale constitue-t-elle une priorité importante pour l'aire protégée ? Pour les visiteurs ? Quelle note donneriez-vous à vos programmes d'éducation environnementale, étant donné leur efficacité ?
- ❖ Outre la nature, l'aire protégée offre-t-elle d'autres attractions pour les visiteurs, des attractions culturelles, des activités liées à son héritage ou autres ? Veuillez les décrire.

E. Plans et politiques de tourisme

- ❖ L'aire protégée a-t-elle un plan de gestion ? Dans le cas affirmatif, ce plan comporte-t-il un volet pour les activités d'écotourisme ? Si oui, veuillez en décrire les

grandes lignes. Quels sont les plans touristiques prévus pour l'aire. Un système de répartition par zones a-t-il été effectué ? Le plan de gestion est-il efficace ? Dans le cas négatif, veuillez en indiquer les raisons.

- ❖ Existe-t-il un plan touristique à niveau national considérant le tourisme de la nature ou l'écotourisme ? Si oui, veuillez décrire ce volet spécifique. D'autres plans nationaux considèrent-ils le tourisme de la nature ou l'écotourisme, par exemple des plans de conservation nationale ou des plans de développement économique ?
- ❖ Des déclarations, lois ou politiques gouvernementales sont-elles à même d'affecter le tourisme dans votre région, que ce soit à niveau national, régional ou local ? Si oui, veuillez les décrire ainsi que leur rapport avec le tourisme.
- ❖ Tentez-vous d'exercer une influence sur les plans et politiques gouvernementales en rapport avec votre aire protégée ? Si oui, comment ? Les fonctionnaires gouvernementaux désirent-ils connaître l'opinion des personnes en rapport avec les aires protégées en vue de prendre des décisions concernant les aires protégées et le tourisme ? D'autres occasions se présentent-elles vous permettant de jouer un rôle lors de la planification et l'élaboration des politiques à échelon local, régional et national ?
- ❖ Êtes-vous satisfait des plans et politiques en place portant sur le tourisme de la nature / l'écotourisme ? Existe-t-il un système pour droits d'admission ? Est-il efficace ? Qu'advient-il de l'argent provenant des droits d'entrée et autres droits ? Des politiques sont-elles établies concernant les activités du secteur privé au sein de l'aire protégée ? Dans le cas affirmatif, veuillez les décrire. Dans le cas négatif, de telles politiques seraient-elles nécessaires ? Quelles modifications apporteriez-vous aux plans et politiques en place ? Des plans et politiques supplémentaires seraient-ils requis ?
- ❖ Une législation future ou en cours de réalisation est-elle prévue concernant votre aire protégée ? Dans le cas affirmatif, veuillez la décrire. Pouvez-vous éventuellement intervenir lors de ce processus ? Ne s'agirait-il pas d'une bonne occasion pour contribuer à déterminer la direction à donner à l'écotourisme dans la région ?

F. Communautés

La population locale est en mesure d'exercer une énorme influence sur toute activité de gestion de l'aire protégée, et particulièrement en ce qui concerne

l'écotourisme. Dans le cas idéal, il devrait s'établir une relation de réciprocité entre l'aire protégée et les communautés environnantes, l'une profitant de l'autre et réciproquement. Les communautés locales devraient être intégrées dans toute activité écotouristique de l'aire protégée et vice versa. Cependant, il est loin d'être aisé de faire fonctionner ces rapports de façon optimale. Il s'avère presque aussi important de disposer d'informations détaillées sur les communautés environnant l'aire protégée que de bien comprendre les ressources naturelles et culturelles situées sur l'aire protégée. Ces informations devraient si possible être reportées sur une carte indiquant également la densité, la croissance et la localisation de la population.

- ❖ Y a-t-il des communautés autour ou à l'intérieur de l'aire protégée ? Quelle distance les sépare de l'aire protégée ? Quelles sont leurs dimensions respectives ? Veuillez décrire les activités économiques de ces communautés. Comment leurs habitants sont-ils organisés, dirigés ? D'autres caractéristiques importantes marquent-elles les différents groupes ?
- ❖ Quelle est l'histoire des rapports entre les communautés et l'aire protégée ? Les interactions ont-elles été nombreuses ? Des tensions sont-elles apparues entre les habitants et les responsables de l'aire protégée ? Des rivalités concernant les ressources naturelles sont-elles apparues entre ces deux camps ? Dans le cas affirmatif, veuillez les décrire.
- ❖ Les habitants locaux visitent-ils votre aire protégée ? Si oui, pour quelles attractions ? Qu'y font-ils ? Le nombre croissant de visiteurs au site leur en a-t-il rendu l'accès plus difficile ?
- ❖ Les habitants sont-ils impliqués dans les activités liées au tourisme de la nature ? Dans le cas affirmatif, veuillez décrire leur implication en général. Cette implication est-elle récente ou de longue date ? Comment se fit cette implication ? S'agissait-il d'une activité planifiée ou s'est-elle produite naturellement ?
- ❖ Veuillez décrire le genre d'affaires commerciales liées au tourisme dans les communautés environnantes : hébergements, restaurants, services de guide, boutiques pour produits d'artisanat, compagnies de taxis et autres. Représentent-elles des sources d'emplois pour les habitants locaux ? Quel est le nombre d'habitants propriétaires ou à la tête de leur affaire ? Dans la région, les commerces dérivés du tourisme sont-ils rentables ? Les produits offerts sont-ils locaux ou importés ? Comment se fait la promotion publique de ces entreprises ?

- ❖ Outre les impacts économiques, quelles sont les autres retombées sur les habitants liées au tourisme de la nature ? Des changements sociaux se sont-ils produits ? Si oui, veuillez les décrire. Des changements négatifs sont-ils survenus au niveau de l'environnement, par exemple une plus forte pollution de l'eau ? Des changements positifs sont-ils survenus, par exemple de plus grands efforts de conservation par le biais de campagnes de nettoyage ? A quels autres égards le tourisme a-t-il affecté la région environnante ?
- ❖ Quels sont les plans des habitants concernant le tourisme de la nature ? S'efforcent-ils d'organiser, de discuter et de traiter les points en rapport avec le tourisme ? Des associations ou coopératives touristiques ont-elles vu le jour pour se charger de ce domaine ? Les communautés ont-elles commencé un processus de planification formel ? Savez-vous si les habitants désirent poursuivre ou préfèrent décourager le tourisme dans leurs communautés ?
- ❖ Quels sont vos formes actuelles de communication avec les habitants par rapport au tourisme ? Un forum est-il prévu à cet effet ? Dans le cas négatif, pouvez-vous créer un système de communication ?

Fenêtre 3.1 Enquête sur les visiteurs : Parc National Sierra del Lacandón, Guatemala

Le parc national Sierra del Lacandón, créé en 1990, est situé dans la région de Peten au Guatemala. Au cours de l'année 1990, The Nature Conservancy et l'administration du parc développèrent un plan de gestion de l'écotourisme. Un diplômé local d'un programme d'écotourisme de l'université fut engagé pour établir un diagnostic sur la situation touristique du parc. Le parc présente en effet de nombreuses attractions naturelles et culturelles, mais peu de touristes le visitent. En vue de l'élaboration du diagnostic, la spécialiste en tourisme détermina chacune des attractions touristiques et les reporta sur une carte. Elle interrogea aussi des échantillons représentatifs des personnes visitant les autres sites touristiques de la région de Peten en vue d'établir un profil élémentaire du visiteur, et aussi en vue de mesurer l'intérêt éventuel à visiter les attractions du parc s'il était d'accès plus facile et les informations le concernant plus abondantes.

Les opérateurs touristiques et les propriétaires d'agence de voyages ont aussi été interrogés pour savoir s'ils seraient intéressés à envoyer des clients au parc dans certaines conditions. Toutes ces informations ont servi à contribuer à la définition des recommandations principales pour le plan de gestion de l'écotourisme du parc.

(D'après Moore et al. 2000)

Comment comptez-vous rester informé sur la manière dont les communautés gèrent le tourisme ?

G. Partenariats

- ❖ Entretenez-vous des partenariats actifs avec les habitants locaux ? Vous pouvez par exemple recommander un hébergement particulier aux visiteurs de l'aire protégée parce que vous savez que le propriétaire offre un programme d'éducation environnementale à ses clients. Ces partenariats peuvent être formels ou informels. Si vous en entretenez, veuillez les décrire. Qui est à l'origine de ces partenariats ? Fonctionnent-ils bien ?
- ❖ Entretenez-vous des partenariats actifs avec les fonctionnaires du gouvernement ? Entretenez-vous des partenariats avec des responsables touristiques ? Sous forme d'un échange d'informations continu par exemple ? Avez-vous consenti à accueillir davantage de touristes à condition que plus d'études concernant l'impact sur l'environnement soient réalisées ? Qui est à l'origine de ces partenariats ? Fonctionnent-ils bien ?
- ❖ Entretenez-vous des partenariats actifs avec les universitaires ? Peuvent-ils faire leurs recherches en échange d'un séjour gratuit ? Étudient-ils la faune et la flore en bénéficiant de votre orientation ? Les universitaires eux-mêmes prennent-ils contact avec vous ou vous-même êtes à l'origine de ces contacts ? Veuillez décrire vos rapports. Sont-ils fructueux ?
- ❖ Entretenez-vous des partenariats actifs avec la branche du tourisme ? Des opérateurs touristiques vous aident-ils par exemple dans la promotion de votre aire protégée en échange d'un traitement spécial que vous leur offrez ? Quels sont vos rapports avec les opérateurs touristiques locaux et internationaux ? Avez-vous des partenariats avec des responsables du développement du tourisme ? Avez-vous des partenaires dans la branche des transports ? Décrivez vos rapports avec les gens de la branche du tourisme.
- ❖ Entretenez-vous des partenariats actifs avec des organisations non gouvernementales (ONG), qu'elles soient locales ou internationales, spécialisées dans la conservation, le développement des communautés, le tourisme ou autres domaines en rapport avec le tourisme de la nature ? Êtes-vous liés par des contrats formels ou de simples accords informels ? Pour quelles raisons et de quelle manière ces partenariats se sont-ils constitués ?
- ❖ Parmi tous vos partenariats, certains sont-ils particulièrement fructueux ? Pourquoi ? Certains ont-ils échoué ? Pourquoi ?

H. *Mercatique et promotion*

- ❖ Quels sont vos efforts de mercatique actuels ? Avez-vous étudié les raisons pour lesquelles les visiteurs se rendent à votre site ? Pourquoi les visiteurs se rendent-ils aux sites des alentours ? Ciblez-vous des groupes spécifiques pour qu'ils se rendent dans votre zone ? Quels sont les groupes qui participent aux activités de mercatique de votre site ?
- ❖ Votre aire protégée est-elle connue ou méconnue ? Beaucoup de gens de votre pays la connaissent-ils ? Les étrangers aussi ?
- ❖ Comment se fait la promotion de votre aire ? La promotion de votre aire protégée se fait-elle dans le cadre d'une campagne touristique nationale ou régionale ? Les ONG internationales font-elles la promotion de votre site ? Ou bien l'industrie du tourisme ? Quels sont vos supports formels de promotion, des brochures ou des vidéos par exemple ? Quelle sorte de promotion informelle a-t-elle lieu, une publicité de bouche à oreille de la part d'anciens visiteurs par exemple ? Y a-t-il d'autres formes de promouvoir votre aire protégée ?

I. *Possibilités et obstacles*

- ❖ Quelles autres possibilités pourraient affecter le nombre de touristes ? Veuillez penser sans restreindre votre horizon et de façon créative. Qu'est-ce qui pourrait influencer sur la demande touristique ? Pensez aux moyens de transport. Une ligne aérienne a-t-elle ouvert de nouveaux services pouvant amener davantage de touristes dans votre pays ? Un chemin en mauvais état conduisant à votre site a-t-il été récemment pavé ? Quels autres aspects du transport affectent le tourisme ?
- ❖ L'état de vos ressources naturelles a-t-il subi des changements ? Les menaces ont-elles augmenté ? Le gouvernement a-t-il renforcé récemment le statut de protection de votre aire protégée ? De nouveaux fonds vous ont-ils été assignés en vue de la gestion de votre aire protégée ?
- ❖ Quelle est la publicité faite ? Un article est-il récemment paru sur votre aire protégée dans un magazine de grand tirage ? Un opérateur touristique a-t-il démarré de nouveaux voyages vers votre site ?
- ❖ D'autres attractions situées dans votre région pourraient-elles attirer des visiteurs supplémentaires dans votre pays ? Comment votre site s'en trouverait-il affecté ? Des touristes viennent-ils visiter d'autres sites de la région qui pourraient éventuellement s'intéresser à votre site ?

- ❖ Les prochaines conférences qui auront lieu dans votre pays sont-elles en rapport avec le tourisme de la nature ? Augmenteront-elles la mise en vitrine de votre aire ?
- ❖ Quoi d'autre s'est-il produit, ou va-t-il probablement se produire, susceptible d'affecter le nombre de touristes ?
- ❖ Des obstacles à l'expansion du tourisme doivent-ils être pris en compte ? Un récent conflit politique dans votre région par exemple, ou de possibles conflits à venir ? Votre région est-elle considérée stable, les violences politiques possibles ?
- ❖ Un désastre naturel s'est-il récemment abattu sur votre région, un ouragan par exemple ? Quelle était l'ampleur des dégâts ?
- ❖ Et la monnaie de votre pays ? La considère-t-on stable sur les marchés internationaux ? Votre monnaie nationale a-t-elle été soumise à des fluctuations qui pourraient décourager les visiteurs à venir dans votre pays ? Ces obstacles à l'expansion du tourisme peuvent être temporaires ou permanents. Ces obstacles vous paraîtront sous un jour négatif ou positif selon que vous désiriez augmenter ou diminuer le nombre de touristes.

Fenêtre 3.2 Diagnostic de site complet au Parc National Sierra del Lacandón

Avant de passer à d'autres excursions sur le terrain, l'équipe de planification du PGE pour le parc national Sierra del Lacandón au Guatemala engagea un étudiant nouvellement diplômé d'un Programme d'Écotourisme de l'université nationale afin qu'il se charge de la réunion d'une grande partie des données requises. Il devait préparer un inventaire des attractions écotouristiques du site ainsi que développer un profil de visiteur. Cet étudiant a dû examiner tous les documents écrits importants, interviewer les gardes du parc et en visiter les sites clés. Cet étudiant s'est ensuite converti en membre très important de l'équipe de planification.

Les rapports formels avec de tels programmes peuvent constituer de bons moyens de former de futurs professionnels pour aires protégées. Les étudiants peuvent se charger de ce genre de projets ou d'autres projets spécifiques à réaliser pour les aires protégées et trouver par la suite un emploi productif en rapport avec ces aires.

(D'après Moore et al. 2000)

Comment obtenir les informations nécessaires au diagnostic ?

Plusieurs activités de genre différent sont requises pour réunir les informations nécessaires.

A. Etudier tous les documents écrits à disposition

Une des premières tâches à réaliser par l'équipe de planification devrait consister à réunir et étudier tous les documents écrits portant sur l'aire protégée et qui sont importants pour la planification de l'écotourisme : le plan de gestion général, les documents sur la législation et les politiques correspondantes, les études scientifiques, les inventaires sur la vie sauvage, les enquêtes sur les visiteurs et le profil du visiteur obtenu, les statistiques portant sur le tourisme dans l'aire protégée et les autres sites de la région, et les analyses des tendances touristiques nationales (tous les chiffres peuvent être généralement obtenus auprès du Ministère du Tourisme).

B. Travail sur le terrain

Une connaissance et compréhension exacte de l'aire est fondamentale lors de l'élaboration d'un PGE, et on peut seulement y parvenir en consacrant beaucoup de temps à découvrir l'aire protégée. L'équipe devrait tout d'abord étudier les cartes déjà faites afin de se familiariser avec la conformation générale de l'aire protégée et la localisation des attractions naturelles et culturelles majeures, les sites actuels et potentiels de visiteurs et l'infrastructure en place et à envisager. Les photos aériennes et les images par satellite sont de grande utilité si elles sont à disposition. L'idéal pour établir la carte de l'aire est d'utiliser des cartes informatisées comportant différentes couches d'informations, et le SIG (Système d'information géographique) s'avère un instrument excellent pour faciliter ce processus. L'équipe devrait également se familiariser avec les aires adjacentes à l'aire protégée où ont lieu des activités touristiques, ou qui pourraient à l'avenir abriter des activités touristiques. Il faut en particulier détecter et évaluer les liens géographiques et d'utilisation des ressources qui relient l'aire protégée aux communautés adjacentes. Il est aussi recommandé de recourir aux informations provenant des Analyses du contexte humain (ACH) préalablement effectuées.

Plusieurs voyages à l'aire protégée devraient être organisés, si possible comme si vous étiez un touriste typique. De cette façon, l'équipe obtiendra la perspective du touriste. Mais l'équipe devrait aussi s'assurer qu'il est possible de visiter tous les sites de l'aire présentant un quelconque potentiel écotouristique, n'oubliant pas qu'il y a d'une part l'écotouriste avec sac à dos désireux de marcher et camper

mais aussi l'écotouriste plus âgé désireux d'un hébergement plus confortable.

Pour réunir toutes ces informations, l'équipe de planification pourra désigner un assistant de recherche chargé de réaliser l'exploration initiale du site. Les données résultant de l'exploration devraient inclure des photos et la logistique, et permettre d'identifier les aires clés à soumettre à des recherches plus en profondeur tout comme les aires à exclure dont on pensait initialement qu'elles recelaient un certain potentiel.

Pour que le travail sur le terrain soit efficace, il est opportun de subdiviser l'aire protégée en différents secteurs en fonction de ses problèmes, utilisations, écosystèmes et toute autre situation particulière éventuelle. Si une structure de répartition par zones a été établie dans le plan de gestion général, elle devrait s'avérer une ligne directrice utile. Une attention particulière devrait être portée : aux sites touristiques actuels et potentiels, à d'autres aspects de l'infrastructure de l'aire protégée tels que les postes de garde, aux aires littorales, aux cimes des collines et des montagnes, aux parcours de toutes sortes, aux sites de campement, points d'accès, lacs, rivières, sources, etc.

Il est indispensable que l'équipe de planification obtienne une vision intégrale de l'aire protégée et de tout ce qui pourrait affecter le développement de l'écotourisme (en fait, presque tout). Elle doit commencer par saisir comment peut fonctionner le tourisme dans l'aire protégée en posant des questions telles que les suivantes :

- ❖ Combien de temps prend le déplacement d'un lieu à l'autre ?
- ❖ L'aire protégée est-elle facile d'accès ?
- ❖ Où se trouvent les sites d'hébergement potentiels ?
- ❖ Quelles sont les attractions majeures ?
- ❖ Quelles sont les activités que les visiteurs aimeraient faire ?
- ❖ En quoi consistent les obstacles ?
- ❖ La sécurité est-elle garantie ?

Enfin, l'équipe de planification devrait se mettre à la place du visiteur et voir ce qui lui plairait ou déplairait. Cela signifie qu'ils devraient passer la nuit dans les mêmes hôtels locaux, effectuer les parcours et se servir des mêmes moyens de transport.

L'équipe doit déterminer quelles informations sont les plus primordiales. La collecte des informations doit s'organiser de façon stratégique de sorte à obtenir les données les plus importantes, sinon la tâche n'a pas de fin. Un inventaire exhaustif de toutes choses n'est pas nécessaire. La fenêtre 3.3 indique quelques pistes sur les informations à rassembler.

C. Interviews

Les entrevues formelles et informelles réalisées avec les personnes qui connaissent bien l'aire sont essentielles si l'on veut arriver à une opinion fondée à propos de l'aire protégée. A chaque personne sa perspective, toutes ses perspectives ayant une valeur même si elles ne sont pas toutes acceptables. Ainsi, un chasseur pourra éventuellement fournir de précieuses informations sur des lieux où on trouvera probablement certaines espèces intéressant les visiteurs. Les scientifiques pourront indiquer à l'équipe les lieux où se trouvent des plantes particulières ou en péril, ou encore certains animaux sauvages. La population locale devant recourir à l'aire protégée pour des raisons de subsistance pourra s'avérer une source d'informations utiles concernant les sentiers, les attractions potentielles et une foule d'informations supplémentaires. Le personnel de l'aire protégée, particulièrement les gardes qui passent la majeure partie de leur temps sur l'aire protégée, représente un puit d'informations essentielles sur les ressources, le comportement des visiteurs et les rapports avec les communautés locales.

Il ne faut pas non plus négliger la perspective des opérateurs touristiques. Ce qu'ils considèrent les gageures et les atouts d'une aire dans une optique touristique représente une information de haute importance. Ils connaissent également les touristes, leurs préférences et leurs attentes, mieux que tout autre acteur en jeu. Un PGE doit être un plan acceptable aux yeux de l'industrie du tourisme. L'équipe doit connaître les activités des opérateurs sur l'aire protégée et aussi celles qu'ils projettent. Si le tourisme est présentement encore peu développé ou inexistant, il n'en est pas moins utile de réaliser des interviews avec les opérateurs intéressés ou qui pourraient éventuellement l'être. Il est important de connaître leur disposition à s'adapter ainsi qu'à promouvoir les lignes directrices de l'écotourisme, tels que de faibles effectifs, un impact réduit, des bénéfices économiques retombant sur l'aire protégée et les communautés locales.

D. Questionnaires et enquêtes

Les questionnaires et enquêtes par écrit peuvent s'avérer des outils utiles afin de systématiser et documenter les

informations recueillies lors des interviews, et seront indispensables en présence d'échantillonnages si grands que des entrevues particulières ne seront plus faisables. L'équipe de planification devra veiller à ce que les enquêtes servent à recueillir des informations dont le PGE pourra bénéficier, et à ce qu'elles soient succinctes et bien conçues (l'instrument d'enquête devant être préalablement soumis à un test sur le terrain). Il est recommandé de recourir à des professionnels pour la conception de l'enquête ; s'ils ne sont pas utilisés ultérieurement, les résultats de l'enquête n'auront peut-être pas autant d'importance que les responsables de la planification avaient pensé. Il est important de garder en tête que la collecte et l'analyse de ces informations coûtent du temps et de l'argent ; ces facteurs doivent être dûment pris en compte dans les plans de travail et dans les budgets.

E. Réunions consultatives et ateliers de travail

Le travail sur le terrain peut certes constituer la méthode la plus importante pour recueillir des informations, mais des manifestations tels que les ateliers de travail et réunions d'autres types qui rassemblent tous les acteurs impliqués à des fins constructives s'avèrent aussi extrêmement importantes, et ceci pour plusieurs raisons :

- ❖ Ils offrent des cadres très importants si l'on veut obtenir des informations, ainsi que les opinions, à la fois des particuliers et des organisations qui sont tous bien informés concernant l'aire protégée et tous ses aspects intéressant le PGE, par exemple : les attractions qu'elle abrite, les difficultés d'y implanter le tourisme, qui sont les visiteurs, quels autres acteurs l'équipe aura éventuellement pu oublier de prendre en compte, etc...

Fenêtre 3.3 Consultation des acteurs en jeu au Parc National Sierra del Lacandón

En vue de préparer le PGE du parc national Sierra del Lacandón au Guatemala, deux ateliers de travail furent organisés en premier lieu : l'un destiné aux opérateurs touristiques, l'autre aux ONG locales et autres groupes de la communauté. Un autre atelier de travail, cette fois-ci en commun, se tint plus tard pour intégrer les observations préliminaires et la vision des acteurs impliqués sur des points spécifiques. Un atelier de travail final eut pour fin de présenter le document définitif. Parallèlement, plusieurs des participants aux ateliers se joignirent à l'équipe de planification lors de ses activités sur le terrain ou autres et leur contribution se révéla précieuse.

(D'après Moore et al., 2000)

- ❖ A condition que leur conception soit bien faite, ils forment d'excellents moyens d'intégrer les acteurs lors du processus de planification et, il faut l'espérer, lors de phases de mise en place postérieures. Les participants doivent être à même de ressentir que leur opinion a un poids et qu'elle sera prise en compte dans le PGE. Un atelier de travail ou tout autre réunion devrait toujours avoir un suivi.
- ❖ Ils représentent un dispositif d'éducation. Les réunions ne devraient évidemment pas uniquement se concevoir dans ce but, mais on devrait profiter de l'occasion pour informer les gens sur l'aire protégée, ses objectifs et en particulier le PGE.

Organiser les informations en vue du diagnostic

Une bonne décision se base sur de bonnes informations. Lors de cette phase d'élaboration du PGE, les responsables de la planification doivent intégrer toutes les informations pertinentes qu'ils ont à disposition afin d'établir un programme d'écotourisme valable pour l'aire protégée. Cette section remplit trois fonctions :

- ❖ La tâche préalable d'organiser et présenter ces informations se révèle souvent d'une grande aide pour les responsables de la planification car elle leur permet de mieux comprendre et analyser les données disponibles.
- ❖ Les informations présentées dans ce contexte devraient fournir un support logique aux recommandations qui sont faites dans la section consacrée au plan stratégique ; la transition menant

des données aux conclusions puis aux recommandations devrait être naturelle et fluide.

- ❖ Les informations de toile de fond forment des ressources précieuses pour les gestionnaires de l'aire protégée et elles ne seront pas toujours faciles à obtenir à partir d'autres sources. En elle-même, cette section devrait être perçue comme une référence importante en vue de la planification future et autres mesures administratives à prendre.

Formaliser les éléments de la section diagnostic

Une fois toutes les informations réunies, on doit entreprendre de les coucher sur le papier d'une façon organisée et systématique. Le plan présenté dans la fenêtre 3.4 fournit une ligne directrice sur la façon de procéder. N'oubliez pas que la section consacrée aux stratégies et recommandations vient plus tard.

Références

Ceballos-Lascuráin, H. 1996. *Tourism, ecotourism, and protected areas : The state of nature-based tourism around the world and guidelines for its development*. Gland, Suisse : União Internacional para a Conservação da Natureza (IUCN) ; N. Bennington, Vermont : The Ecotourism Society.

Moore, A., A. Drumm, et J. Beavers. 2000. *Plan de manejo para el desarrollo del ecoturismo en el Parque Nacional Sierra del Lacandón. Serie de Coediciones Técnicas No. 15*. Consejo Nacional de Areas Protegidas (CONAP), Fundación Defensores de la Naturaleza, The Nature Conservancy.

Fenêtre 3.4 Justification de l'écotourisme et contexte général

PGE pour le Parc National Sierra del Lacandón, Guatemala

Préface

I. Introduction

- A. But et objectifs du Plan
- B. Concepts et principes encadrant l'écotourisme
- C. Méthodologie

II. Contexte du développement écotouristique du parc

- A. Caractéristiques nationales et culturelles du parc
- B. Situation socio-économique du parc
- C. Politique touristique et contexte légal
 - a. Législation
 - b. Politique de la Commission nationale pour les aires protégées
 - c. Rôle actuel du tourisme dans le parc
- D. Administration et gestion actuelles

III. Évaluation de la situation du tourisme à échelon du parc et à échelon régional

- A. Indicateurs du tourisme national et régional : profils
 - a. Tourisme régional
 - b. Profil des visiteurs au « Peten »
- B. Situation actuelle du tourisme
 - c. Tourisme au parc national
 - d. Attractions et infrastructure touristiques
- C. Initiatives actuelles
 - e. Infrastructure et attractions
- D. Facteurs limitant le développement de l'écotourisme
 - f. Sécurité des visiteurs
 - g. Impact de la nouvelle autoroute Tabasco-Flores
 - h. Impact de l'établissement de La Técnica en tant que frontière de la communauté

(Moore et al., 2000)

Phase 3 : Analyse des données et préparation du Plan

Il s'agit maintenant de mettre tous ces éléments importants par écrit de façon à ce que tous les responsables de la mise en oeuvre soient en mesure de bien les comprendre et de les utiliser. C'est un cap difficile à passer et une des raisons pour lesquelles de nombreux plans ne sont pas mis en application. Les données réunies lors de la phase de diagnostic doivent être analysées et structurées de telle sorte qu'elles soient entièrement profitables lors des recommandations à faire.

Phase d'analyse des données

Une fois toutes les données réunies, l'équipe doit passer à leur analyse et commencer à dégager des décisions concernant les points que le PGE recommandera. Les données accumulées seront nombreuses et les responsables de la planification doivent être à même de les utiliser. Un point de départ opportun consiste à considérer les opportunités ainsi que les obstacles qui se sont présentés spontanément. L'intérêt potentiel à établir un programme d'écotourisme dans l'aire protégée est-il important ? Les communautés locales sont-elles déjà impliquées dans l'écotourisme ? En quoi consistent leurs activités ? Les exécutent-elles bien ? Que comptent-elles faire à l'avenir ? Un donateur international désire-t-il apporter des fonds ? Des projets de développement sont-ils envisagés qui pourraient avoir une influence (négative ou positive) sur la mise en place de l'écotourisme ?

Autre outil analytique d'utilité : penser en termes de **sites décisifs**, ou **d'activités décisives**. Quels sites doivent recevoir une orientation touristique ? Sur quels sites le tourisme a-t-il eu un impact négatif ? Quelles sont les activités à réaliser pour faire réussir l'écotourisme ?

Le processus de planification pour la conservation de site qu'utilise The Nature Conservancy fournit une structure particulièrement utile concernant le travail d'analyse. Il s'efforce d'identifier les pressions que subissent les systèmes biologiques clés de l'aire protégée, puis de déterminer les véritables sources de

ces pressions. Les responsables de la planification cernent ensuite les menaces critiques et les stratégies pouvant les atténuer, voire les éliminer (voir Partie II, Chapitre 2). Lors de la phase d'analyse des données, la priorité devrait être donnée à l'identification des menaces critiques. Si les systèmes biologiques clés n'ont pas encore été identifiés au moyen du plan de gestion général ou d'autres études scientifiques, les responsables de la planification du PGE devront se pencher sur cet aspect afin que les activités écotouristiques puissent être planifiées en conséquence. Le tourisme de grand impact ou le tourisme non géré peuvent déjà constituer une menace pour certains environnements d'importance. L'écotourisme peut s'avérer une stratégie permettant d'atténuer cette pression. Le développement de stratégies en lui-même aura lieu dans la phase suivante.

Les résultats clés de cette phase analytique doivent apporter des conclusions concernant :

- ❖ les menaces majeures pesant sur le site ou l'aire protégée et la manière dont le PGE pourrait s'y attaquer ;
- ❖ les lieux qui seront réservés à l'écotourisme ;
- ❖ les activités à effectuer pour mettre en place l'écotourisme ;
- ❖ les personnes qui seront responsables de la réalisation de ces activités et les précautions à prendre ; et
- ❖ la manière dont se feront le suivi et le financement et qui en sera chargé.

Pour parvenir à ces conclusions essentielles, l'équipe de planification devra travailler ensemble. Chacun pourrait sans doute se charger d'arriver à des projets de conclusions concernant un aspect du PGE, lesquels seraient ensuite présentés au groupe rassemblé et soumis à la discussion de tous. A un certain moment postérieur à l'analyse initiale, il s'avérerait peut-être utile d'organiser un atelier de travail rassemblant tous les acteurs en jeu pour consulter leur opinion à propos des différents scénarios, pour savoir par exemple si le site

touristique X marcherait mieux en tant que site écotouristique à condition toutefois que les groupes de visiteurs ne dépassent pas le nombre de six personnes, ou encore si un hébergement écologique à la charge d'un concessionnaire représenterait une façon acceptable de fournir des possibilités d'hébergement dans une partie éloignée de l'aire protégée mais importante du point de vue du tourisme.

Préparer et présenter des informations à un groupe d'acteurs impliqués concernant une situation donnée, et y compris des alternatives viables, peut s'avérer très productif et éducatif.

Préparer le Plan

Avant de passer à la tâche proprement dite de décider exactement comment l'écotourisme va être mis en place, l'équipe de planification devrait se mettre d'accord sur l'organisation et le format du plan, et les différentes sections devant aboutir à un rapport devraient être réparties selon l'intérêt et l'expertise de chacun. Une personne chargée de la coordination des rapports sur le plan devrait également être désignée. Les rapports provisoires portant sur chaque section devraient être examinés par d'autres membres de l'équipe afin d'assurer que tous les points ont été traités et que des points étrangers à la section ne sont pas inclus. Le contenu devrait se limiter au strict nécessaire et être rédigé de manière à ce qu'une section trouve une continuation fluide dans l'autre. Il est essentiel qu'un professionnel se charge de l'édition du document final.

Les responsables de la planification ne devraient pas oublier que les informations doivent s'obtenir grâce à un processus correctement planifié (décrit dans le chapitre précédent). Le volume de détails inclus dans les recommandations dépendra en large mesure de la somme totale et de la qualité des informations disponibles, du degré de participation des acteurs concernés, ainsi que du temps et des fonds à disposition. Si les circonstances le permettent, il peut s'avérer justifié d'ajourner certaines décisions à plus tard, quand davantage d'informations

ou de fonds seront disponibles, c'est-à-dire de planifier le plan. Dans de tels cas, les responsables de la planification doivent se pencher sur la définition de la marche à suivre initiale afin que la mise en place puisse déjà démarrer.

Un plan est uniquement le reflet de ce que les responsables de la planification jugent le meilleur procédé d'action à un moment donné et dans certaines circonstances. Ce procédé d'action général devrait certes rester largement identique au cours du temps, mais certains détails impliqués dans sa réalisation risquent de changer significativement avec le temps en fonction de l'évolution des conditions. En conséquence, un PGE devrait être perçu comme un document dynamique à appliquer tant que ses recommandations s'emboîtent logiquement dans le cadre de la gestion générale et l'environnement touristique, et tant qu'elles satisfont les objectifs fixés pour le programme.

Il s'agit de la section où toutes les activités précédentes confluent, dans laquelle tout le dur labeur réalisé par les responsables de la planification du PGE et autres participants du processus de planification débouche sur un plan destiné à mettre réellement en



Le fleuve Usumacinta marque la limite du Parc National Sierra del Lacandón et aussi la frontière entre le Guatemala et la province Chiapas du Mexique. © Andy Drumm

œuvre un programme d'écotourisme dans l'aire protégée. Il est essentiel que cette section décrive et explique tout ce qui va être réalisé afin que l'écotourisme devienne un élément de la stratégie de gestion de l'aire protégée. A cette fin, les responsables de la planification doivent être en mesure de présenter le plan de façon claire, ordonnée et systématique.

Fenêtre 4.1 Vision de l'écotourisme au Parc National Sierra del Lacandón (PNSL)

L'écotourisme du PNSL peut être caractérisé par un flot relativement régulier de faibles volumes de visiteurs de différents types pouvant se classifier dans les deux catégories générales suivantes :

- 1) Mus par un intérêt général pour l'histoire naturelle et culturelle, ils viennent d'Europe et des Etats-Unis, désirent que l'accès soit relativement facile et veulent s'installer dans un hébergement écologique confortable :
- 2) Généralement plus jeunes, plus portés vers l'aventure, leur intérêt général est similaire mais ils préfèrent camper sur des sites prévus à cet effet dans le parc et loger au sein des communautés locales.

Tous sont prêts à payer un droit d'admission à l'administration du parc, et ils seront accompagnés d'un guide de la communauté locale formé à cet effet. Les visites s'organisent généralement selon deux formules : les visiteurs y passant seulement la journée et les visiteurs y passant une à deux nuits.

Le nombre de visites pourra éventuellement s'élever de 10 à 15 mille personnes par an. Le parc sera alors à même de produire des revenus suffisants pour financer les activités liées à la gestion de l'écotourisme, restant un surplus qui serait destiné aux activités de conservation additionnelles.

(D'après Moore et al., 2000)

La présentation du plan devrait tenir compte des lecteurs ciblés et de leur niveau de compréhension. Si la plupart des gens qui vont mettre le plan en place ont participé au processus de planification, leur compréhension du plan s'en trouvera facilitée. Dans le cas contraire, le plan doit en prendre compte tant en ce

qui concerne le volume de détails inclus que dans la structure de sa présentation. Le plan doit aussi tenir compte du fait que des bailleurs de fonds potentiels, des hommes politiques et des responsables touristiques consulteront aussi le document, ce qui augmente encore la nécessité d'en faire un document facilement compréhensible pour des gens qui ne sont pas forcément bien familiarisés avec l'aire protégée. En général, les recommandations du plan devraient :

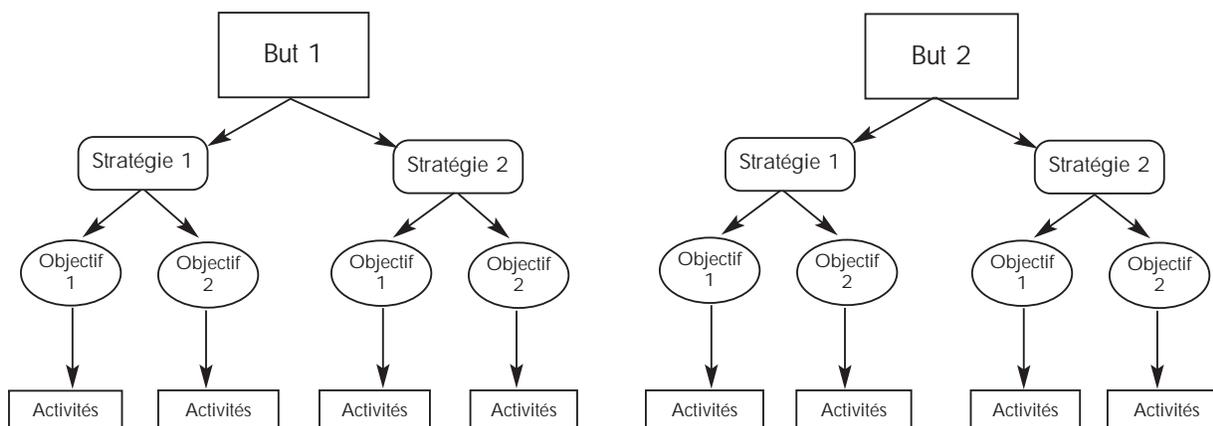
- ❖ bâtir sur tous les antécédents de l'aire protégée en termes de planification antérieure (par exemple un plan de gestion générale), d'infrastructure, personnel

Fenêtre 4.2 Objectifs du PGE du Parc National Sierra del Lacandón, Guatemala

1. Encourager un programme touristique diversifié offrant des opportunités et des activités ciblant différents segments du marché touristique :
2. Servir de modèle au développement d'activités écotouristiques dans les autres aires protégées du Guatemala.
3. Générer des revenus qui seront destinés à la conservation du parc national Sierra del Lacandón.
4. Augmenter les connaissances des habitants locaux, du public en général et des visiteurs du parc en ce qui concerne les ressources naturelles et culturelles de l'aire protégée grâce à des activités éducatives et d'interprétation.
5. Intégrer les communautés et habitants locaux vivant à l'intérieur ou près du parc national pour leur permettre de bénéficier des activités de l'écotourisme.

(D'après Moore et al., 2000)

Schéma 4.1 La structure d'un plan de gestion de l'écotourisme (PGE)



et administration, tout en reconnaissant que certains changements doivent être apportés.

- ❖ entretenir un rapport logique et s'intégrer aux autres programmes de gestion de l'aire protégée tels que la gestion au niveau de la protection, de l'éducation environnementale, et des ressources.
- ❖ être structuré et rédigé de façon telle que le personnel de l'aire protégée soit en mesure de se saisir du plan et de le mettre en oeuvre avec un minimum d'efforts et un maximum de compréhension ;
- ❖ offrir un volume de détails en rapport avec le type de recommandation faite ainsi qu'avec l'expertise technique du personnel de l'aire protégée et autres personnes chargées de la mise en place du plan.

Ampleur du PGE

L'ampleur du plan achevé variera selon sa minutie, laquelle à son tour peut dépendre du temps et budget disponible. Cependant, un PGE typique comprendra un total de 50 à 100 pages, cartes et tableaux compris, qui se subdiviseront probablement à part égale entre les résultats du diagnostic rassemblés dans l'évaluation complète du site et le procédé d'action décrit plus bas.

Structure du PGE

A. Vision, objectifs et stratégies

Vision. Les responsables de la planification doivent présenter leur vision globale quant à la signification

Fenêtre 4.3 Stratégies de gestion de l'écotourisme

1. **Stratégie de mise en place** : Afin de pouvoir progresser dans d'autres domaines de gestion du parc, mettre en place l'écotourisme par étapes flexibles.
2. **Coordination / Coopération** : Travailler intensivement avec les communautés locales ainsi qu'avec les autres groupes et autorités locales, tout comme avec les opérateurs touristiques, les guides, les ONG, les organisations nationales, les autorités mexicaines et autres, afin d'assurer que les niveaux de coordination et coopération sont bel et bien adéquats.
3. **Financement** : La mise en œuvre financière de ce Plan puise dans quatre sources différentes :
 - les activités d'écotourisme
 - l'investissement du secteur privé dans l'infrastructure touristique
 - un budget gouvernemental assigné au parc national, et
 - des donations et des prêts provenant de programmes d'aide bilatéraux et multilatéraux.

(D'après Moore et al., 2000)

Fenêtre 4.4 Structure des sous-programmes

Nom du sous-programme

- A. **Description du sous-programme** (quel est l'effort poursuivi grâce à ce sous-programme)
- B. **Stratégie**
- C. **Objectifs spécifiques** (certains devant être quantifiables et mesurables, par exemple droits d'admission perçus à deux points d'entrée, dans un délai de 18 mois)
- D. **Activités principales** ; pour chaque activité
 1. Titre
 2. Description de l'activité (brève description de ce qui sera fait)
 3. Responsabilité de l'exécution (qui s'en chargera et avec l'assistance de qui, les organisations et les communautés incluses, etc.)
 4. Conditions nécessaires à la mise en place (Que doit-on faire avant de pouvoir faire ça ? Quelles autres activités sont nécessaires, quel matériel, quel personnel est requis ? Quelles réunions sont nécessaires, etc ?)
 5. Où cette activité aura-t-elle lieu ?
 6. Coût (un estimation du coût du projet, le personnel déjà employé mis à part)

qu'aura l'écotourisme pour l'aire protégée. De façon type, cela consistera en quelques paragraphes bien construits présentant une projection brève et intégrale de ce que sera devenue l'aire protégée suite à plusieurs années d'écotourisme réussi. Les thèmes spécifiques devant être particulièrement mentionnés se réfèrent à l'intégration de la communauté, aux niveaux et types d'activités touristiques, aux revenus générés et aux changements à effectuer dans la gestion de l'aire protégée. A titre d'exemple, voir fenêtre 4.2.

Buts. Il est également important de spécifier les buts que poursuit le développement de l'écotourisme dans l'aire protégée. Généralement, ces buts dérivent des principes de base ancrés dans le concept d'écotourisme : tourisme de faible impact, faire profiter les communautés locales, financer la conservation et promouvoir l'éducation environnementale. Ces buts ne changeront probablement pas au cours du temps, mais par contre certaines activités destinées à les atteindre peuvent différer en fonction de l'évolution des circonstances.

Stratégies. L'élaboration des stratégies constitue une étape essentielle une fois les buts généraux du plan définis.

Fenêtre 4.5 Critères de définition des objectifs

- ❖ **Orientés sur l'impact.** Ils représentent les changements désirés au niveau des facteurs liés à une menace critique contraire aux buts du projet.
- ❖ **Mesurables.** Pouvant être définis par rapport à une échelle de normes choisie (nombres, pourcentages, fractions, ou des situations tout / rien)
- ❖ **Fixer des délais.** Devant être réalisés en une période de temps spécifiée.
- ❖ **Spécifiques.** Une formulation claire doit assurer que tous ceux impliqués dans le projet comprennent de la même manière la signification des termes de l'objectif.
- ❖ **Pratiques.** L'exécution doit être faisable et adéquate dans le contexte des possibilités offertes par le site et les autorités de gestion.

(D'après Margoluis et Salafsky, 1998)

Cette étape forme le chaînon intermédiaire entre l'établissement des buts et la définition des activités spécifiques devant servir à les atteindre (voir schéma 4.1) et permet d'aborder les buts dans une perspective plus réaliste. Les objectifs et les activités, à leur tour, traduisent les stratégies à un niveau très pratique.

L'élaboration des stratégies devrait être orientée de façon à résoudre les menaces majeures et les situations critiques que vous avez définies dans la section analyse et / ou bien lors du processus de planification de la conservation du site, et également à assurer que l'activité touristique correspond bien à l'*écotourisme*. Dans leur approche, les stratégies peuvent être **directes** ou **indirectes**. Une stratégie directe serait par exemple : « Diminuer l'impact négatif du tourisme sur la Rivière rouge (Red River) grâce à la mise en place d'une technologie de faible impact ». Un exemple de stratégie indirecte serait par contre : « Encourager l'augmentation des capacités dans les communautés voisines à l'aire protégée ». A titre d'exemple, nous vous présenterons quelques stratégies possibles :

Différentes approches peuvent orienter la présentation des stratégies d'un PGE. L'approche que vous choisirez devra tenir compte des gens qui travailleront avec ce plan ainsi que de la configuration administrative de l'aire protégée. *Point surpassant toute considération : les personnes chargées du programme d'écotourisme doivent pouvoir se saisir du plan et le mettre en exécution avec un minimum de difficultés.*

Les stratégies du programme d'écotourisme peuvent aussi se regrouper en sous-programmes (voir fenêtre 4.4), s'intitulant par exemple développement de l'infrastructure, système des guides touristiques, éducation environnementale, relations avec les communautés, interprétation de l'environnement, système des droits à percevoir (ou bien Génération de revenus), gestion des concessions et administration. Pour chaque stratégie appartenant à un sous-programme devraient être prévus des objectifs spécifiques, puis les activités en vue de réaliser ces stratégies et objectifs devraient être organisées.

L'objectif principal à poursuivre devrait être de présenter toutes les informations nécessaires de manière à ce que les gestionnaires du site ou de l'aire protégée puissent y accéder et les utiliser facilement. De manière générale, une réponse devrait être fournie ici aux questions de savoir Quoi ?, Qui ?, Où et Comment ? Il est aussi important de définir des objectifs qui pourront être utilisés postérieurement afin de mesurer les progrès réalisés dans l'exécution de ce plan.

B. Objectifs

Pour chaque stratégie fixée, vous devriez développer une série d'objectifs spécifiques et programmatiques devant être atteints afin de pouvoir considérer son exécution réussie. Les objectifs sont des déclarations spécifiques énonçant les produits désirés ou les résultats escomptés d'un projet ou programme. Si le projet est bien conceptualisé et conçu, la réalisation des objectifs de ce projet devrait mener à un accomplissement total des buts du projet. Un bon objectif satisfait les critères énoncés dans la fenêtre 4.5.

Définir un objectif satisfaisant tous ces critères n'est pas aussi difficile qu'il peut paraître.

Pour vous donner une idée, voici quelques objectifs exemplaires :

- ❖ Deux parcours d'interprétation auront été conçus, mis en place et ouverts en l'espace de trois ans.
- ❖ A la fin de l'année n + 5, les revenus des foyers travaillant dans le projet portant sur la fabrication de produits d'artisanat aura augmenté d'au moins 25%.
- ❖ Dans deux ans, le volume des déchets ramassés sur le parcours d'interprétation de la Montagne verte (Green Mountain) aura baissé de 75%.
- ❖ A la fin de l'année n + 1, deux opérateurs touristiques seront devenus des participants actifs du Comité de conseil de l'écotourisme.

- ❖ Au cours des six premiers mois, le parc devrait mettre sur pied un Comité de conseil au programme d'écotourisme chargé d'aider le directeur du programme à mettre en oeuvre les activités en rapport avec le programme, évaluer la progression du programme et fournir des conseils sur la meilleure manière de travailler avec le secteur privé et autres institutions.
- ❖ Le parcours d'interprétation à la Montagne Bleue (Blue Mountain) devrait être complètement achevé et ouvert à la fin de l'année $n + 2$; Le parcours d'interprétation à la Rivière rapide (Rapid River) devrait être complètement achevé et ouvert à la fin de l'année $n + 3$.
- ❖ Les revenus des entreprises locales auront augmenté de 50% à la fin de l'année $n + 3$.
- ❖ Cinq guides touristiques provenant des communautés locales auront été formés et travailleront en tant que tels à la fin de l'année $n + 1$.

C. Activités

Une fois les objectifs déterminés, il faut développer les activités nécessaires à leur accomplissement. Les activités doivent remplir les critères énoncés dans la fenêtre 4.6.

Les activités seront par exemple :

Objectif 1. Dans trois ans, deux parcours d'interprétation auront été conçus, mis en place et seront ouverts.

Activité 1. Travailler en collaboration avec la communauté locale et les spécialistes afin de sélectionner un site spécifique et de développer un plan du site en vue des parcours, y compris des signes et les pancartes pour l'interprétation, à réaliser à la Rivière verte (Green River) et aux Falaises rocheuses (Rocky Cliffs). Un budget doit aussi être préparé pour chaque parcours.

Activité 2. Engager des gens de la communauté locale pour ouvrir le tracé des parcours et préparer la surface des parcours.

Activité 3. Veiller à la fabrication des pancartes pour le parcours et à la rédaction des textes d'interprétation.

D. Répartition par zones

La répartition par zones (ou zonage) constitue un système permettant d'assigner des usages différents à différentes parties d'une même aire protégée. Les activités touristiques s'effectueront de diverses façons et selon une

Fenêtre 4.6 Critères sous-jacents au développement des activités

1. **Lien.** Les activités devraient toujours être en rapport avec un ou plusieurs objectifs déterminés. Un objectif devrait être relié à plusieurs activités.
2. **Réglage.** A la différence des objectifs, devant être mis au point en fonction de l'impact, les activités doivent clairement se régler sur le processus. Les activités devraient être fixées par écrit et énoncer clairement et spécifiquement les actions que le projet ou le programme va entreprendre. Des informations doivent être incluses quant à la manière d'exécuter l'activité donnée (quelles sont les tâches à réaliser), qui sera chargé de l'exécution de ces tâches, quand elles devront s'achever et où elles devront avoir lieu.
3. **Faisabilité.** Lorsqu'on commence à développer des activités, on s'aperçoit généralement que pour un objectif donné, il existe quasiment une combinaison infinie d'activités qui pourraient être exécutées afin d'atteindre cet objectif. Il faut choisir les activités les plus aptes à être exécutées. Il faut en particulier opter pour les activités les plus appropriées étant donné les ressources disponibles et projetées du programme ainsi que ses contraintes.
4. **Adéquation.** Les activités sont-elles adéquates au cadre local donné ? Est-il approprié d'organiser une coopérative de guides en présence de seulement deux guides ou si l'intérêt est encore inexistant ?

(D'après Margoluis et Salafsky, 1998)

intensité variable, ceci devant se refléter dans la répartition par zones. Pour plus de détails sur la répartition par zones, voir Volume II, Partie I, Chapitre 2.

E. Faciliter la mise en oeuvre

Un grand nombre d'activités ont été décrites dans les sections précédentes, mais en règle générale une des tâches les plus ardues que les gestionnaires devront affronter sera celle de décider par quoi commencer et à quoi s'attaquer en premier. Voici maintenant trois méthodes qui faciliteront la mise en place d'un PGE.

1. Calendrier

Les responsables de la planification devraient replacer les activités à l'intérieur d'un cadre organisé et systématique, ceci permettant aux gestionnaires de déterminer plus facilement ce qu'il y a à faire et quand. Un procédé type à cette fin consiste à déterminer un espace de temps lors duquel le PGE devrait se mettre en oeuvre, puis de diviser cette période en plusieurs phases. Ces phases pourraient s'étaler sur des périodes d'un an. Cependant, en raison des retards fréquents lors

de la mise en œuvre, il est sans doute plus réaliste de prévoir trois ou quatre phases de mise en place sans les associer à des dates spécifiques. Toutes les activités planifiées doivent être assignées à chacune de ces étapes. Les gestionnaires obtiendront ainsi quelques références de base sur la séquence durant laquelle les activités devront s'effectuer.

En général, les gestionnaires d'aire protégée désirent commencer la mise en place au plus vite mais ne savent pas de façon absolue ce qu'ils doivent faire en premier. Il sera profitable que les responsables de la planification préparent une brève section décrivant de façon très détaillée les tâches à effectuer au cours des premiers six mois à un an du programme. Il s'agit d'un point particulièrement important, surtout lorsque la personne engagée pour prendre la tête du programme d'écotourisme n'a pas pu profiter de l'expérience d'exécuter le programme dès le tout début. En présence d'instructions initiales détaillées, le travail s'en trouvera facilité de beaucoup.

2. Plans spécifiques pour le site

Une autre méthode importante en vue de faciliter la mise en œuvre du PGE consiste à élaborer des plans particuliers pour les sites touristiques majeurs. Ces plans de site devraient comporter une description de toutes les mesures nécessaires afin de développer ces sites ainsi que leur ordre d'application. Si possible, on devrait préparer des cartes détaillées indiquant les lieux où devrait être installée l'infrastructure proposée.

3. Comité de conseils pour l'écotourisme

Autre option en vue de faciliter la mise en place du PGE, la création d'un Comité de conseil pour l'écotourisme, lequel se réunira fréquemment pour conseiller le coordinateur du programme d'écotourisme. Dans le cas idéal, les membres de ce comité seront des personnes connaissant bien l'écotourisme et les aires protégées, et ayant participé si possible au processus de planification. Ils peuvent se révéler des alliés inestimables pour atteindre les objectifs du programme.

4. Suivi et évaluation

Le PGE devrait recommander des procédures et des mécanismes afin d'évaluer le progrès par rapport aux buts et objectifs du plan. Il devrait également suggérer des manières de surveiller l'impact produit par le tourisme sur les ressources physiques et culturelles de l'aire protégée, et aussi des facteurs économiques et les niveaux de visiteurs à attendre. Pour de plus amples informations à ce sujet, voir Volume II, Partie I, Chapitre 6.

Fenêtre 4.7 Liste des éléments essentiels à ne pas oublier concernant les sections Planification stratégique et recommandations du PGE

Avez-vous :

- défini une vision générale pour votre plan de gestion de l'écotourisme ?
- déterminé plusieurs buts majeurs qui devront orienter votre plan ?
- assigné des activités écotouristiques sur votre site conformément à un schéma de répartition par zones et / ou bien ajusté un schéma préalable afin qu'il coïncide avec l'activité écotouristique que vous proposez ?
- créé une série de sous-programmes d'écotourisme reflétant les différents types d'activité qui nécessiteront une supervision de la gestion ou de l'administration ?
- au sein de chaque sous-programme, développé une série de stratégies devant être poursuivies afin d'orienter la mise en place ?
- pour chaque stratégie, développé une série d'activités détaillées afin de mettre en œuvre les objectifs ?
- développé un calendrier organisant les activités à effectuer dans une liste de séquences s'articulant sur une période annuelle ou sur différentes phases ?
- élaboré des plans de site détaillés concernant les sites prévus pour être utilisés de façon extensive par les écotouristes ?
- recommandé la création d'un Comité de conseil pour l'écotourisme destiné à aider l'administration du site lors de la mise en place et l'évaluation du PGE ?
- recommandé la façon dont le PGE sera suivi et évalué ?

E Annexes

Un grand nombre de données se seront probablement accumulées lors du processus de collecte d'informations destinées à la planification et à l'élaboration du PME. Seules les informations les plus pertinentes et synthétiques pourront certes apparaître dans le PGE, mais les responsables de la planification pourront conserver une grande partie des données recueillies dans les annexes du PGE. Ainsi, les informations resteront à totale disposition sans venir interrompre la fluidité du PGE par des détails secondaires. On pourra par exemple reporter dans cette section :

- ❖ Les résultats des enquêtes réalisées lors de la phase diagnostic ;
- ❖ Les statistiques portant sur les visites ;
- ❖ La liste des animaux et des plantes se trouvant dans l'aire protégée ;
- ❖ Les listes de projets d'écotourisme trouvés dans les communautés en rapport avec l'aire protégée ; et
- ❖ Les études de marché.

G. Cartes et autres représentations graphiques

Les cartes et autres représentations graphiques tels les diagrammes et les tableaux forment une part importante du PGE car les représentations visuelles sont plus rapidement saisies par la plupart des lecteurs. Les cartes doivent être utilisées pour indiquer :

- ❖ la localisation de l'aire protégée dans la région et le pays ;
- ❖ les attractions naturelles et culturelles à l'intérieur et avoisinant l'aire protégée ;
- ❖ la répartition par zones ;
- ❖ la localisation ainsi que des détails portant sur les sites touristiques individuels ;
- ❖ les peuplements humains ; et
- ❖ l'infrastructure (routes, sentiers, stations de gardes, hôtels, etc..)

D'autres graphiques devraient faire apparaître :

- ❖ les statistiques portant sur les visites ;
- ❖ le calendrier de développement des sites touristiques individuels ;
- ❖ les préférences des visiteurs ; et
- ❖ les capacités en transport et hébergement de l'infrastructure en place.

Publication et distribution du Plan

Avant de passer à la publication, le document final devrait être soumis à tous les acteurs ayant démontré le plus grand intérêt pour le projet en vue de connaître leur opinion et de détecter toute erreur qui aurait pu se glisser dans le document. Cela contribuera également à sceller définitivement leur adhésion pour le PGE, facteur essentiel pour sa mise en place.

Le PGE, une fois terminé, doit être publié et distribué à tous ceux qui doivent en prendre connaissance : les opérateurs touristiques, les guides touristiques, les agences de tourisme, les donateurs

internationaux, le Ministère de la planification nationale, le Ministère ou l'Agence nationale du tourisme, les universités, les gouvernements et communautés locales, etc.

La concurrence est serrée au niveau de l'offre d'expériences d'écotourisme essentiellement similaires. L'écotourisme dans les aires protégées a généralement besoin d'être promu et commercialisé s'il veut réussir. Un PGE bien fait et bien conçu représente généralement un premier pas dans cette direction. Outre un instrument de gestion pour les gestionnaires de l'aire protégée, il forme aussi un instrument pour faire de la publicité et collecter des fonds.

Referências

Margoluis, R. et N. Salafsky. 1998. *Measures of success : Designing, managing, and monitoring conservation and development projects*. Washington D.C. : Island Press.

Moore, A., A. Drumm, et J. Beavers. 2000. *Plan de manejo para el desarrollo del ecoturismo en el Parque Nacional Sierra del Lacandón. Serie de Coediciones Técnicas No. 15*. Consejo Nacional de Areas Protegidas (CONAP), Fundación Defensores de la Naturaleza, The Nature Conservancy.

Ressources

PROARCA/CAPAS www.capas.org/guide.htm
 Cet excellent site Internet présente de nombreux exemples de plans de gestion d'aires protégées, y compris certains en rapport avec le tourisme. Ce projet fait partie du Programme régional pour l'environnement en Amérique centrale et est actif à Bêlize, au Guatemala, El Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica et Panama. PROARCA/CAPAS a pour objectif de fournir une aide financière, technique et aussi au niveau des politiques liées l'administration des aires protégées et la conservation de la biodiversité en Amérique centrale.

Phase 4 : Mise en place du Programme de gestion de l'écotourisme

Votre Plan de gestion de l'écotourisme (PGE) est prêt, le moment est venu de passer à sa mise en place. Trouver la meilleure façon de démarrer s'avère souvent la partie la plus ardue de tout le processus. Plusieurs facteurs sont à la clé de la réussite du programme, et on peut les classer en deux catégories : les facteurs se rapportant au personnel et ceux se rapportant au programme.

Facteurs se rapportant au personnel

A. A la tête du programme d'écotourisme. Le programme d'écotourisme devrait avoir à sa tête une personne compétente dont la mise en place du PGE constitue l'unique responsabilité. Cette personne que nous appellerons dans ce document le « Dirigeant » est essentiel à la bonne réussite d'un programme d'écotourisme. Ce Dirigeant devrait avoir de l'expérience à la fois dans le domaine de l'industrie du commerce et dans celui de la conservation des aires naturelles. Si ce dirigeant a aussi de l'expérience au niveau de la gestion du personnel ainsi que dans les affaires, ce seront autant d'éléments positifs supplémentaires. Le Dirigeant est responsable d'assurer que toutes les activités d'écotourisme sont exécutées fidèlement au PGE et qu'elles sont toutes en conformité avec le concept d'écotourisme. Le Dirigeant doit aussi veiller à ce que le programme s'emboîte correctement avec le reste de la structure de gestion de l'aire protégée, par exemple avec les programmes dédiés à la gestion des ressources et à la protection. Le Dirigeant devra aussi assurer que tout le personnel assigné au programme d'écotourisme reçoit une formation adéquate.

B. Personnel du programme d'écotourisme. Outre le Dirigeant du programme, d'autres membres du personnel travaillant soit à temps partiel soit à temps complet devront mettre les recommandations du PGE en application. Parmi ces membres du personnel, nous trouverons les gardes forestiers ou les gardes chargés de percevoir les droits d'admission et de surveiller la

conduite des visiteurs, ainsi que les spécialistes dans l'interprétation et l'éducation environnementale. Des employés seraient aussi nécessaires pour superviser les concessions et autres modalités de présence du secteur privé sur le site. Si l'écotourisme rapporte des revenus substantiels, l'administration se verra peut-être dans l'obligation d'engager un comptable qui sera chargé de gérer correctement ces fonds.

C. Formation. L'écotourisme représente une stratégie de gestion relativement récente qui exige une gestion intensive et pourvue d'une bonne orientation pour réussir. Dans la plupart des cas, les membres du personnel à disposition en vue de la mise en place du PGE ne possèdent pas les qualifications requises pour être à la hauteur du travail demandé. La plupart pourront cependant recevoir une formation spéciale en fonction du travail requis, ce qui devrait pouvoir être arrangé par l'administration du site ou de l'aire protégée. Les formations à offrir iront d'un cours général sur l'écotourisme à des formations plus spécifiques portant par exemple sur la gestion des concessions. Il sera peut-être aussi nécessaire d'offrir des stages portant sur l'interprétation et l'éducation environnementale, le tracé et la maintenance des parcours, les techniques de suivi de l'impact— y compris les limites de changement acceptable, les techniques de gestion des visiteurs, l'acquisition de meilleures compétences dans la communication et les rapports humains, la comptabilité, la collecte de fonds et les relations publiques, et les techniques d'extension.

D. Comité de conseil de l'écotourisme. L'élaboration du PGE devrait normalement avoir eu lieu en recourant à un processus de participation, et de la même manière sa mise en place devrait impliquer la participation des différents acteurs. Ce Comité remplit trois fonctions essentielles : (1) conseiller le Dirigeant du programme d'écotourisme en ce qui concerne la mise en place du PGE, particulièrement s'agissant de points techniques critiques et de préoccupations relatives à l'industrie du

tourisme, (2) fournir une aide tangible, aussi bien sur le terrain que dans le travail de bureau en cas de besoin, et (3) représenter des liaisons pour communiquer avec les différentes sphères d'influence telles que l'industrie du tourisme ou les communautés. Les membres du Comité devraient ainsi prêter leur aide concernant l'obtention de supports logistiques ou au niveau de la réalisation des stages de formation si nécessaire. Ils devraient être des défenseurs remplis d'élan pour l'écotourisme et l'aire ou site protégé en question. Les membres devraient se choisir en fonction de leur participation au processus de planification du PGE. La composition du comité devrait combiner des représentants de l'industrie du tourisme, particulièrement à échelon local, les agences gouvernementales et les communautés locales en rapport avec les activités touristiques et le site d'écotourisme.

Facteurs se rapportant au programme

E. Suivi. On ne soulignera jamais assez l'importance du suivi fréquent des impacts du programme. Le **suivi** se réfère généralement au fait de mesurer l'impact économique, socio-culturel ou écologique d'un programme ou d'une activité portant sur l'environnement naturel ou humain du site d'écotourisme. **Le suivi** consiste généralement à fixer des indicateurs et des normes pour différents paramètres représentatifs d'impacts potentiels. Ces paramètres doivent ensuite être contrôlés régulièrement pour vérifier si la conformité avec les normes est toujours valable. Dans le cas négatif, l'administration devra alors modifier son approche en vue de rectifier la situation. Le PGE devrait comporter une définition au moins partielle de ces indicateurs et normes. Sinon, une assistance technique sera éventuellement nécessaire pour établir ce plan de suivi. Le suivi est traité plus en détail dans le Volume II, Partie I.

F. L'évaluation se réfère au fait de faire régulièrement le point sur le progrès réalisé vis-à-vis des objectifs et buts à accomplir du programme tels qu'ils sont fixés dans le PGE et le plan annuel de travail. Ce processus devrait être formel, avoir lieu en règle générale chaque année, et réunir tous les membres du personnel ainsi que les acteurs impliqués afin qu'ils discutent de l'évolution du projet et qu'ils évaluent chacune des activités du programme. Il est parfois utile de recourir à une personne extérieure, objective et de la charger d'organiser ce processus et d'en évaluer les résultats. Ces résultats de l'évaluation du Programme devraient être utilisés lors de la préparation du plan de travail de l'année suivante ainsi que lors de la mise à jour du PGE

au moment venu. Vous trouverez plus d'informations concernant l'évaluation dans le chapitre 6, « Phase 5 : Mesurer le degré de réussite »

G. Les plans annuels de travail pour la mise en place du programme d'écotourisme devraient se préparer tous les ans et se baser sur le PGE. Les plans de travail sont importants pour garder le cap du programme. Ils devraient comporter des détails portant sur qui fera quoi, où, quand, et avec quelles ressources. Selon le système administratif en place, le plan annuel de travail devra aussi se traduire dans un plan de travail mensuel ou trimestriel.

H. Les systèmes de « reporting » forment aussi un élément décisif de tout système administratif, et ceci d'autant plus dans un programme d'écotourisme. Les membres du personnel chargés de la supervision ou autres responsabilités d'importance devraient régulièrement rédiger un rapport portant sur leurs activités et l'accomplissement des objectifs et buts du programme, puis le soumettre au Dirigeant du programme. Beaucoup rechigneront à exécuter cette tâche, mais elle joue un rôle crucial dans une gestion professionnelle et responsable d'un programme important. Sans preuves par écrit de ce qui se passe, il est impossible au Dirigeant de prendre des décisions importantes concernant l'avenir ni justifier les changements à apporter. Les rapports particulièrement importants sont ceux en rapport avec les aspects financiers, par exemple la perception des droits d'admission, et aussi/ ou la mise en place de tâches comme la maintenance des parcours ou les suivis d'indicateurs décisifs.

Plans de site

Les plans de site sont essentiels dans tout programme d'écotourisme prévoyant une concentration d'activités touristiques, ainsi qu'un volume considérable d'infrastructure (par exemple un hébergement écologique et des parcours associés, un centre de visiteurs ou un campement). Si les plans n'ont pas été faits en vue du PGE, ils devront être développés lors de la phase de mise en place. Les plans de site sont des cartes détaillées à petite échelle du site spécifique où auront lieu les activités de l'écotourisme. Elles sont de grande importance pour les responsables de la planification parce qu'elles leur permettent de :

- ❖ localiser précisément l'infrastructure de façon à minimiser l'impact sur les ressources naturelles du site, et

- ❖ visualiser la meilleure conception pour parvenir à un rapport optimal entre les différents éléments de l'infrastructure sur le même site.

Elles permettent aussi aux gestionnaires du programme d'écotourisme de superviser et de planifier la construction de l'infrastructure requise.

Les plans du site doivent être élaborés par des professionnels et des techniciens spécialisés dans la cartographie de sites, le SPG et dans la conception d'infrastructure écotouristique. Pour plus d'informations sur la planification du site, voir Volume II, Partie I.

Analyse des acteurs

Dans la plupart des sites d'écotourisme, la collaboration effective avec les communautés locales est essentielle à la bonne marche du programme. Cet aspect est généralement considéré la tâche la plus difficile que le programme d'écotourisme doit effectuer. Le PGE indique ce qui doit se faire pour intégrer les habitants locaux et les communautés. Ce qui peut encore éventuellement manquer, c'est le type d'informations stratégiques requises pour appliquer dans les faits les recommandations du PGE et qui supposent qu'on puisse :

- ❖ identifier et décrire les mécanismes d'organisation propres à une communauté donnée ;
- ❖ identifier les personnes à la tête de la communauté, qu'il s'agisse d'autorités formelles ou informelles ;
- ❖ identifier les capacités et aptitudes potentielles ou déjà en possession de la population locale qui pourraient être utiles pour les activités de l'écotourisme ; et
- ❖ identifier les mentalités, les valeurs et les croyances en vigueur dans les communautés locales qui pourront jouer soit en faveur soit au détriment du développement des activités de l'écotourisme.

Cette analyse de l'acteur communauté devrait être réalisée par un sociologue ou un anthropologue qui soit en mesure d'obtenir les informations requises d'une manière impartiale et neutre. Il est important qu'il ne crée pas des attentes concernant le potentiel touristique chez les habitants locaux.

Mise en place flexible¹

Dans la plupart des projets de conservation, et la mise en application du PGE ne forme pas une exception à la

Schéma 5.1 Liste des éléments indispensables pour la mise en place du PGE

Facteur nécessaire à la mise en place du PGE	oui / non
A. Le programme d'écotourisme a-t-il un dirigeant à sa tête ?	
B. Y a-t-il suffisamment de personnel pour mettre en place le PGE ?	
C. Le personnel a-t-il les qualifications requises pour mettre le PGE en application ?	
D. Un Comité de conseil pour l'écotourisme a-t-il été créé et remplit-il ses fonctions ?	
E. Un programme de suivi est-il en place permettant de surveiller les indicateurs destinés à contrôler les impacts les plus probables et les plus importants du tourisme ?	
F. L'administration du programme d'écotourisme effectue-t-elle une évaluation annuelle du progrès réalisé dans l'accomplissement des objectifs du programme ?	
G. Le programme d'écotourisme a-t-il établi des plans annuels de travail se basant sur le PGE ?	
H. Un système de reporting a-t-il été mis en place qui reflète de façon adéquate ce que font les membres du personnel ?	
I. Des plans de site détaillés existent-ils sur les sites abritant les activités d'écotourisme ?	
J. Une analyse de l'acteur communauté a-t-elle été dans les communautés locales importantes ?	effectuée

règle, le travail n'est jamais réellement terminé. Vous pourrez planifier le projet ou le plan aussi bien que possible, il ne deviendra jamais exactement ce que vous aviez planifié. Cette incertitude n'est pas forcément une mauvaise chose. A maints égards, les résultats les plus intéressants, les découvertes menant à de véritables progrès au niveau de la compréhension sont ceux que vous ne comptiez pas vraiment obtenir. Pourtant, vous serez seulement en mesure de tirer profit de ces résultats inattendus si vous êtes prêts à les percevoir et à agir en conséquence. Reprenant une phrase célèbre de Louis Pasteur, « La chance est propice à l'esprit qui y est préparé ».

Des conditions changeantes sur votre site ou aire protégée et des résultats imprévus dans les activités relatives au projet vous obligeront à rester constamment alerte et prêt à réagir face à une nouvelle situation afin de maintenir le cap du projet. Le processus d'adaptation est permanent. Pour atteindre les objectifs et les buts de votre projet, vous devrez en permanence effectuer des changements et modifications à votre PGE en fonction

¹ Section adapté à partir de Margoluis et Salafsky, 1998.

des informations à disposition. Les changements importants ne devraient cependant jamais être apportés de façon unilatérale ; les acteurs principaux devraient toujours être consultés. Le Comité de conseil pour l'écotourisme devrait pouvoir vous apporter une grande aide dans ce processus.

Si un point de votre PGE n'est pas efficace, changez-le! Dans le cas contraire, votre projet risque d'en pâtir. Le succès est généralement une cible mouvante. Vous verrez que la meilleure manière d'y parvenir est de rester flexible et ouvert au changement.

Références

Margoluis, R. et N. Salafsky. 1998. *Measures of Success : Designing, managing, and monitoring conservation and development projects*. Washington D.C. : Island Press.

Ressources

Moore, A., A. Drumm, et J. Beavers. 2000. *Plan de manejo para el desarrollo del ecoturismo en el Parque Nacional Sierra del Lacandón*. Serie de Coediciones Técnicas No. 15. Consejo Nacional de Areas Protegidas (CONAP), Fundación Defensores de la Naturaleza, The Nature Conservancy.

PROARCA/CAPAS [www.capas.org ;guide.htm](http://www.capas.org/guide.htm)
Cet excellent site Internet présente de nombreux exemples de plans de gestion d'aires protégées, y compris certains en rapport avec le tourisme. Ce projet fait partie du programme régional pour l'environnement en Amérique centrale et est actif à Belize, au Guatemala, El Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica et Panama. PROARCA/CAPAS a pour objectif de fournir une aide financière, technique et aussi au niveau des politiques liées à l'administration des aires protégées et la conservation de la biodiversité en Amérique centrale.

Phase 5 : Mesurer le degré de réussite

Introduction

Passant progressivement du « travail en cours de réalisation » aux « sites de démonstration » de l'écotourisme, il est important de définir les indicateurs de bonne marche du programme. Il est nécessaire de toujours savoir où on en est et si on est toujours sur la bonne voie qui mène à la mise en place du Plan de gestion de l'écotourisme (PGE) et à l'accomplissement de ses buts et objectifs. L'évaluation du programme devrait faire partie de la gestion de routine du site. Malheureusement, maints gestionnaires n'évaluent pas systématiquement leur performance quant à l'exécution des recommandations du plan et aux prises de décision nécessaires pour rester sur la ligne de planification fixée. A cette fin, ils ont besoin d'une orientation ou d'indicateurs, qui les aideront à prendre ces décisions.

Pour parvenir à un écotourisme réussi, trois buts principaux devraient être atteints :

1. Les menaces pesant sur les objets de conservation sont en baisse.
2. Des revenus sont générés qui seront destinés à la conservation
3. Les communautés locales tirent des bénéfices.

L'écotourisme est plus qu'une activité économique. Sa mission est aussi de contribuer à diminuer les menaces s'exerçant sur la conservation du site, qu'elles proviennent d'un tourisme incontrôlé ou d'autres activités ayant un impact négatif sur les ressources naturelles du site. Des programmes sont-ils en place pour diminuer les problèmes touchant la flore et la faune ? Les impacts culturels sur les communautés locales sont-ils surveillés ? L'accès des habitants à leurs sites protégés locaux reste-t-il sans entrave ? Les installations touristiques sont-elles en conformité avec les principes de faible impact ? La protection des ressources naturelles est-elle mieux garantie grâce à l'accueil de visiteurs ? La conservation progresse-t-elle ? À l'inverse, on devrait aussi se demander si les menaces critiques identifiées lors du processus de planification

diminuent d'une manière ou d'une autre grâce à la mise en place du PGE.

En outre, l'écotourisme devrait produire des revenus substantiels aussi bien pour le site d'écotourisme que pour les communautés locales. Laire protégée ou l'administration du site d'écotourisme enregistre-t-elle des recettes ? Ces recettes sont-elles utilisées en faveur de la conservation ? Les communautés locales reçoivent-elles des bénéfices économiques ? Combien ?

Des emplois ont-ils été créés dans les communautés ? Quel genre d'emplois ? Ces emplois contribuent-ils à diversifier et renforcer l'économie locale ou la rendent-ils au contraire plus vulnérable à mesure que l'écotourisme devient la branche dominante ? Comment conçoit-on l'image économique de l'aire à long terme ? Il est décisif de détecter les forces et faiblesses économiques de l'écotourisme dans le temps.

Afin de mesurer le degré de succès d'un PGE, des indicateurs reflétant ces préoccupations importantes devraient être établis et soumis à une évaluation périodique. Un indicateur de première ordre se réfère au progrès par rapport à l'accomplissement des buts et objectifs fixés. En outre, le suivi des impacts du programme à partir de la méthodologie des limites de changement acceptable (LCA) représente un outil crucial permettant d'assurer que les buts préétablis sont bel et bien atteints.

Ces deux méthodes fournissent des lignes directrices qui serviront à corriger les décisions de l'administration et qui offrent en même temps une perspective différente sur les résultats de la mise en place du projet. La méthodologie LCA comporte la prévision de certains types d'impact résultant de l'écotourisme ainsi que le suivi de ces impacts pour veiller à ce qu'ils ne dépassent pas les normes fixées par les acteurs en jeu respectifs.

De manière générale, les deux méthodes se basent sur la collecte d'informations portant sur deux

environnements distincts : l'environnement socio-culturel et l'environnement écologique, l'écotourisme exerçant un impact sur ces deux domaines. Les deux méthodes requièrent également des informations tant d'ordre quantitatif que qualitatif.

Les méthodes **quantitatives** aboutissent à des données pouvant être facilement représentées sous forme de chiffres, telles que les réponses aux enquêtes formelles, les données se rapportant aux droit d'admission des visiteurs ou à la comptabilité des entreprises.

Les méthodes **qualitatives** produisent des données qui ne peuvent pas se visualiser aisément sous forme numérique, par exemple les rapports sur les réunions de la communauté ou les notes générales prises sur les observations faites. Les données qualitatives décrivent normalement les connaissances des gens, leurs états d'esprit et attitudes.

La combinaison des approches quantitatives et qualitatives lors du suivi permettra d'assurer que les données que vous rassemblez vous donnent une image aussi complète que possible de votre site. Il faut aussi mentionner le phénomène transversal entre les techniques quantitatives et qualitatives. Une méthode qualitative minutieusement appliquée pourra être à même de produire des résultats quantifiables, et inversement une étude quantitative bien conçue pourra aboutir à une meilleure compréhension dans des sujets aussi typiquement qualitatifs que les états d'esprit ou les opinions.

Réalisation des buts et objectifs

Les buts fondamentaux tels que la réduction des menaces, la génération de revenus et le bénéfice pour les communautés qui ont été établis lors du processus de PGE (voir Part II, chapitre 4) s'étayent sur des stratégies et des objectifs spécifiques. Ces objectifs devraient être mesurables et pouvoir être accomplis dans un délai spécifique. Voici les éléments sur lesquels devrait se baser l'évaluation du degré de réussite de la mise en place du PGE. Des objectifs spécifiques qui ont été utilisés pour évaluer le progrès de PGE sont par exemple :



Le site archéologique Pierres Noires, Parc National Sierra del Lacandón, Guatemala.
© Andy Drumm

- ❖ Dans deux ans, un centre de visiteurs sera construit à Aguas Calientes.
- ❖ Dans l'espace de trois mois, un directeur de l'écotourisme devra avoir été engagé.
- ❖ Au cours de l'année $n + 2$ de la mise en place du plan, trois gardes du parc devraient recevoir une formation en écotourisme et en rapport avec la gestion des visiteurs.
- ❖ La mise en place de la méthodologie LCA devrait être totalement conclue dans l'année.
- ❖ $n + 4$, ceci incluant l'établissement des indicateurs et des normes pour surveiller l'impact des visiteurs sur les trois sites touristiques majeurs et aussi afin d'évaluer la satisfaction des touristes quant à leur visite du parc.
- ❖ Lors des six premiers mois, le parc devrait mettre sur pied un Comité de conseil pour le programme d'écotourisme chargé de prêter assistance au directeur du programme lors de la mise en place des activités du programme, l'évaluation du progrès du programme, et aussi le conseiller sur la meilleure façon de traiter avec le secteur privé et autres institutions.
- ❖ Le parcours d'interprétation de Montagne bleue (Blue Mountain) devra être achevé et ouvert à la fin de l'année $n + 2$. Le parcours d'interprétation de Rivière rapide (Rapid River) devra être achevé et ouvert à la fin de l'année $n + 3$.

- ❖ Les revenus des entreprises locales auront augmenté de 50% à la fin de l'année n + 3.
- ❖ Cinq guides touristiques issus des communautés locales auront été formés et travailleront en tant que tels à la fin de l'année n + 1.
- ❖ La chasse illégale aura baissé de 90 % en l'espace de deux ans.

Cependant, l'établissement de bons objectifs représente seulement un premier pas. Les gestionnaires doivent aussi rassembler systématiquement toutes les données qui serviront à déterminer les progrès par rapport aux buts fixés. Il ne suffit pas d'examiner à la fin de l'année dans quelle mesure un objectif a été atteint. Des données spécifiques devraient être en mesure d'indiquer exactement son degré d'accomplissement. Une méthodologie destinée à montrer preuves à l'appui les progrès réalisées par rapport à un objectif précis devrait faire partie de votre PGE. Ainsi, pour déterminer si les revenus des entreprises locales augmentent au taux désiré, des questionnaires pourront être requis. Ces questions peuvent être administrées par les gestionnaires du site ou bien déléguées à une association d'entreprises locale, ou encore à une université.

Pour déterminer si la chasse illégale baisse effectivement au taux désiré, un suivi constant des sites clés et un excellent enregistrement et contrôle des effectifs des animaux devront être effectués par le personnel du site ou de l'aire protégée.

Le livre de Margoluis et Salafsky intitulé *Measures of Success : Designing, Managing, and Monitoring Conservation and Development Projects* (1998) présente une excellente discussion sur la meilleure manière de préparer des objectifs mesurables et de surveiller leur mise en place.

Limites de changement acceptable

Si les responsables de la planification du PGE ont recouru à la méthodologie LCA dans le but d'établir un système destiné au suivi des impacts du tourisme, plusieurs indicateurs et normes devraient déjà être à disposition permettant d'évaluer les progrès de la mise en place du PGE. Le LCA est un système spécifique prévu pour mesurer les impacts du tourisme et il devrait être appliqué pour vérifier si les objectifs relatifs à la diminution ou atténuation des impacts du tourisme sont effectifs ou non.

Le LCA correspond au fait que le changement est irrémédiable mais il délimite l'amplitude du changement qui peut être accepté. Il concentre son objectif sur les conditions désirées dans un site particulier. Ces conditions doivent être déterminées par les utilisateurs du site, qu'ils soient réels ou potentiels, en concertation avec les gestionnaires. Une fois les conditions désirées établies, les indicateurs et normes correspondants décrivant les aspects détaillés de ces conditions doivent être définis. Ceci permettra au personnel du site et autres de surveiller ces indicateurs pour veiller à ce que les conditions désirées soient obtenues (voir Volume II, Partie I, Chapitre 6, pour plus de détails sur le processus LCA).

La plupart des indicateurs dérivés du processus LCA fourniront aux gestionnaires des données indirectes concernant leurs progrès dans la mise en place d'interventions plus directes telles que la gestion des visiteurs, le développement de l'infrastructure et les programmes d'éducation environnementale. Quelques-uns des indicateurs les plus courants pouvant être utilisés à cette fin sont les suivants :

- ❖ niveaux de satisfaction des visiteurs quant à leur visite de l'aire protégée, d'un site ou d'une installation particulière pour visiteurs, ou quant aux membres du personnel avec qui ils ont eu à faire ;
- ❖ nombre de bactéries *E. coli* trouvées dans les eaux à proximité d'une aire de concentration de visiteurs ;
- ❖ nombre d'espèces spécifiques d'animaux sauvages sur un site donné ;
- ❖ fréquence du braconnage ou autre activité illégale similaire ;
- ❖ nombre de plaintes portées contre un opérateur touristique ou un concessionnaire durant une période déterminée ;
- ❖ nombre de rencontres d'un groupe de visiteurs avec un autre sur un site sauvage.

Des **normes** sont créées lorsqu'une valeur quantitative spécifique est donnée aux indicateurs, par exemple des visiteurs dans une aire sauvage ne devraient pas rencontrer plus d'un autre groupe durant un séjour de deux jours.

Lorsque le suivi fait apparaître qu'on s'écarte des normes et que les plafonds sont dépassés, les gestionnaires doivent procéder à des ajustements de leur PGE et mettre en œuvre des activités de gestion correspondantes pour ramener l'impact des visiteurs aux niveaux désirés.

Le processus destiné à mesurer le degré de réussite

Comme vous l'avez peut-être déjà remarqué, la participation du public lors du processus de préparation du PGE a été distinguée comme élément fondamental de son succès ; elle est tout aussi importante lorsqu'il s'agit d'évaluer l'accomplissement des objectifs du projet et d'établir les indicateurs et les normes lors du processus destiné à établir les limites de changement acceptable. Il ne serait alors pas du tout surprenant de découvrir que l'évaluation, quand vous en êtes au niveau de la mise en place du PGE, devrait aussi faire intervenir les acteurs pertinents : le personnel de l'aire protégée, les entreprises et les autorités à la tête de la communauté, les représentants de la branche du tourisme (particulièrement ceux qui travaillent sur ou aux alentours de l'aire protégée) et autres représentants importants du gouvernement.

Revoir un PGE ayant établi des objectifs aisément quantifiables à réaliser sur une période donnée et déterminer ensuite ce qui a été accompli et ce qui ne l'a pas été, voilà un processus relativement simple à mettre en œuvre. Plus difficile par contre est la tâche de déterminer pourquoi un objectif particulier n'a pas été accompli et ce qui doit être fait pour surmonter tout obstacle ayant pu empêcher la réalisation de certaines activités. Un groupe d'acteurs impliqués ou l'équipe d'évaluation répondra le mieux à ces questions, non un ou deux membres du personnel de l'aire protégée probablement privé de la perspective que peut offrir un groupe plus diversifié. Beaucoup de ces acteurs pourraient participer au processus de planification et /ou être membre du Comité de conseil pour le programme d'écotourisme.

L'équipe d'évaluation devra reprendre tous les objectifs et activités inscrites dans le plan stratégique du PGE et déterminer ce qui a été exécuté ou non. Les questions principales sont les suivantes :

- ❖ Les acteurs principaux remplissent-ils les fonctions telles qu'elles leur ont été assignées ?
 - ❖ Le contexte légal adéquat nécessaire à l'accomplissement des buts de l'écotourisme a-t-il été établi ?
 - ❖ Le financement prévu pour les projets d'écotourisme a-t-il bien fonctionné ?
 - ❖ Le PGE est-il trop ambitieux face aux ressources humaines et économiques à disposition ?
 - ❖ Les acteurs ont-ils fait tout leur possible pour trouver des ressources suffisantes ?
- ❖ Le support technique nécessaire afin de mettre sur pied les projets d'écotourisme est-il disponible ?
 - ❖ Que peut-on faire pour améliorer les dispositions logistiques pouvant éventuellement faciliter la mise en place du projet ?
 - ❖ D'autres mesures prises par l'administration de l'aire protégée sont-elles coordonnées avec le programme d'écotourisme ?
 - ❖ Devons-nous changer certains objectifs et / ou activités du programme en raison de l'évolution des conditions, ou bien notre travail même doit-il s'améliorer pour effectuer ce qui est planifié ?

Concernant le LCA et la participation du public, les acteurs importants doivent participer à toutes les étapes du processus de prise de décision, y compris l'établissement des indicateurs et des normes qui serviront à surveiller l'impact du tourisme. Supposons par exemple que nous avons déterminé que la présence d'une espèce d'oiseaux détectée sur un site pour visiteurs donné représente un indicateur important quant à l'impact du tourisme. Une norme doit alors être établie résultant du consensus obtenu concernant le nombre estimé de ces oiseaux à atteindre sur un site de visiteurs sous bonne gestion. Pour déterminer cette norme, il sera on ne peut plus raisonnable de consulter les guides touristiques, le personnel du site, les biologistes et probablement d'autres acteurs essentiels qui considèrent que la satisfaction de cette norme représente un enjeu très important.

Ressources

The Ecotourism Society. 1993. *Directrices para el ecoturismo. Una guía para los operadores de turismo naturalista*. N. Bennington, Vermont : The Ecotourism Society.

The Ecotourism Society. 1993. *Ecotourism guidelines for nature tour operators*. N. Bennington, Vermont : The Ecotourism Society.

Margoluis, R. et N. Salafsky. 1998. *Measures of Success : Designing, managing, and monitoring conservation and development projects*. Washington D.C. : Island Press.

Parks in Peril Program, The Nature Conservancy
www.parksinperil.org

Glossaire

Acteurs (impliqués, en jeu) : Acteurs sociaux en rapport direct ou indirect avec une activité affectant les systèmes de biodiversité d'un site. Ce rapport peut provenir de la proximité géographique, d'une association historique, d'une activité économique, d'un mandat institutionnel, d'un intérêt social, de traditions culturelles ou encore de bien d'autres raisons.

Aire protégée : Vaste superficie de territoire sous protection légale et généralement gérée par une entité gouvernementale travaillant pour des objectifs de conservation spécifiques, mais dont la gestion quotidienne peut être déléguée au secteur non-gouvernemental ou privé, ou encore à une alliance d'intérêts gouvernementaux-privés.

Analyse des acteurs : L'analyse des acteurs proposée par The Nature Conservancy porte plus particulièrement sur les acteurs liés aux menaces critiques, et établit un profil produisant un certain nombre de caractéristiques clés concernant les activités que réalisent ces acteurs.

Analyse des acteurs ou analyse du contexte humain : Étude chargée de fournir les informations clés sur les communautés en proximité d'un site d'écotourisme et qui sont pertinentes en vue du développement de l'écotourisme au sein de la communauté et sur le site d'écotourisme voisin. Cette étude sera essentielle lors de la mise en place complète d'un plan de gestion de l'écotourisme.

Comité de conseil pour l'écotourisme : Groupe d'acteurs privés et publics ayant un intérêt, économique ou d'un autre ordre dans le fonctionnement efficace et effectif du programme d'écotourisme sur le site d'écotourisme. Ils prodigueront des conseils et prêteront leur assistance au dirigeant du programme d'écotourisme.

Communauté : Se réfère à un groupe hétérogène de personnes résidant dans la même aire géographique et se partageant l'accès à un ensemble de ressources naturelles locales. Le degré de cohésion sociale et de différenciation, la force des croyances communes et des institutions peuvent largement varier au sein d'une communauté ou d'une communauté à une autre. (Schmink, 1999)

Concession : Service que le secteur privé prête aux visiteurs à l'intérieur d'une aire protégée ou d'un site d'écotourisme : Il s'agit d'une pierre angulaire dans le programme de génération de revenus en place sur un site d'écotourisme.

Concessionnaire : Détenteur du permis ou de la licence permettant de vendre des biens ou des services prêtés sur l'aire protégée.

Développement durable : Défini par le rapport Brundtland des Nations Unies s'intitulant « Notre futur en commun » comme « le développement satisfaisant les besoins des générations actuelles sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures ».

Diagnostic complet du site : Phase du processus de planification lors de laquelle les responsables de la planification réunissent toutes les informations nécessaires afin de prendre des décisions adéquates concernant, dans notre cas, le développement de l'écotourisme dans l'aire protégée. Il constitue une étude de pré-faisabilité pour le développement de l'écotourisme sur un site.

Évaluation / analyse du contexte humain (ACH) : Analyse des relations statiques et des interactions dynamiques des humains sur un site. Le ACH met en relief la relation dynamique entre les systèmes biologiques (écologiques) et les systèmes sociaux. La réunion des informations sociales et économiques en vue du PCS comprend la compilation et la synthèse des informations sur les rapports entre les gens et la conservation du site à l'intérieur du contexte économique, socio-culturel et politique.

Évaluation préliminaire du site : Processus comprenant quelques questions élémentaires qui permettra aux responsables de la planification de déterminer si un site particulier se prête au développement de l'écotourisme. Il s'agit d'un premier filtre destiné à déterminer la viabilité de l'écotourisme.

Limites de changement acceptable : Méthodologie permettant de mesurer les impacts spécifiques produits par les visiteurs grâce à l'établissement d'indicateurs et de normes s'appliquant à des situations spécifiques. Une norme indique un certain niveau dont les acteurs estiment que le dépassement

signifierait un impact inacceptable et devrait entraîner des mesures à son encontre.

Opérateur organisant des voyages à l'étranger (ou Tour opérateur) : Opérateur touristique organisant des voyages ainsi que le transport de touristes se rendant à l'étranger. Il s'associera généralement à un opérateur sur place du pays d'accueil.

Opérateur sur place : Opérateur touristique organisant les services prêtés aux visiteurs dans le pays d'accueil.

Plan de conservation du site (PCS) : Processus développé par The Nature Conservancy destiné à définir les cibles prioritaires de la conservation concernant un site de conservation particulier, déterminer ensuite les menaces les plus fortes, les origines de ces menaces ainsi que les stratégies qui permettront de les réduire.

Plan de gestion générale : Document de planification qui évalue toutes les informations à disposition concernant une aire protégée ou un site d'écotourisme donné, et définit les objectifs, buts et stratégies globales de la gestion. L'écotourisme pourra être identifié comme stratégie de gestion dans le cadre d'une gestion adéquate. Dans ce cas, un plan de gestion de l'écotourisme pourra être recommandé.

Plan de gestion de l'écotourisme : Un plan de gestion de l'écotourisme (PGE) est un instrument servant à guider le développement du tourisme dans une aire protégée selon un procédé recherchant à synthétiser et représenter la vision de tous les acteurs en jeu et en même temps satisfaire les objectifs de conservation du site. En règle générale, un PGE s'établira sous forme de continuation détaillée des lignes directrices générales fixées dans le plan de gestion général ou dans le plan de conservation du site (PCS).

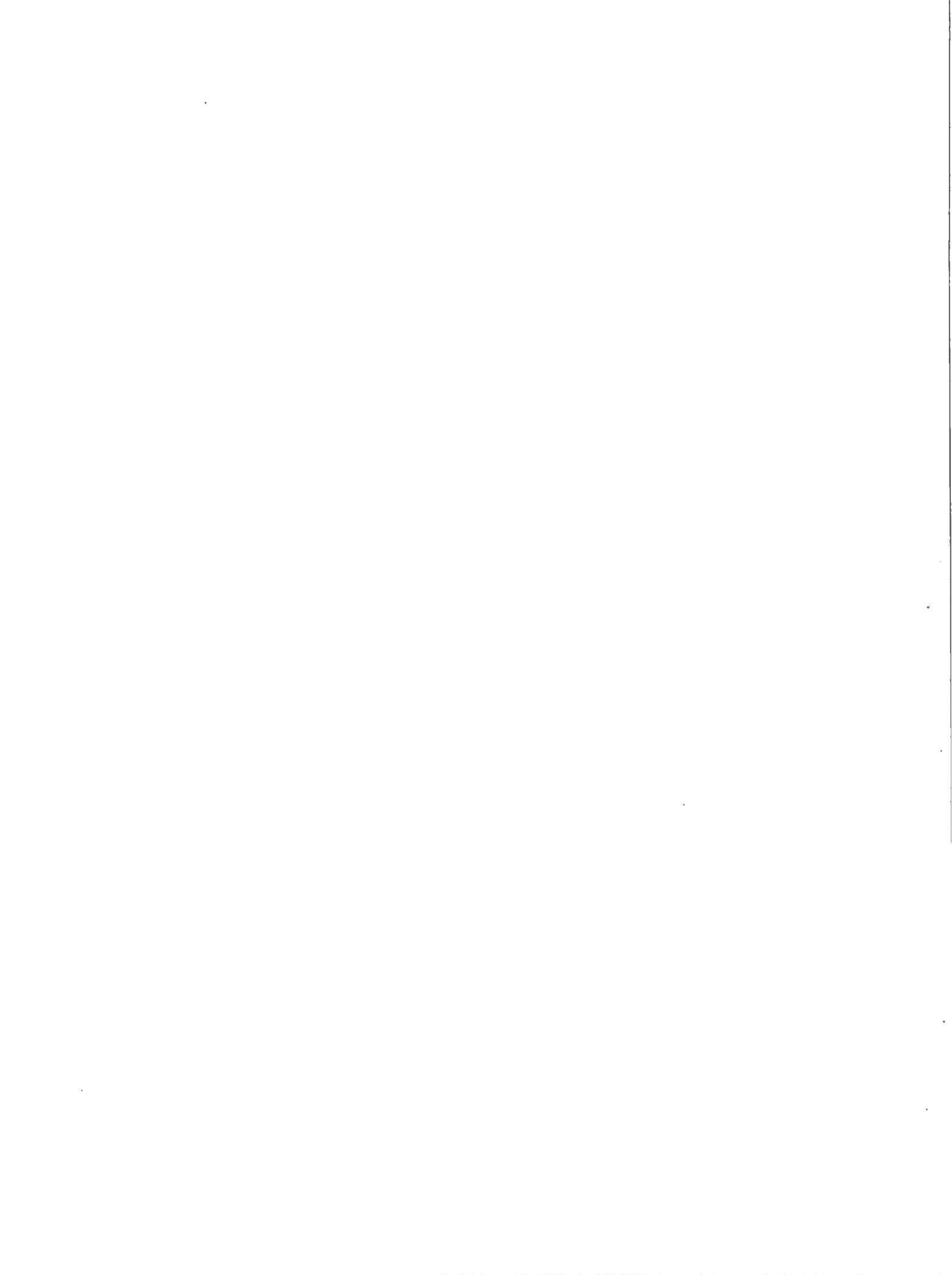
Plan du site : Plan très détaillé faisant apparaître tous les traits particuliers naturels et culturels d'importance sur un site prévu pour abriter une activité intensive d'écotourisme, et qui servira à déterminer la localisation de l'infrastructure.

Répartition par zones (ou zonage) : La répartition par zones est un mécanisme destiné à assigner les objectifs et priorités de gestion globale à différentes zones géographiques à l'intérieur d'une même aire protégée ou d'un même site d'écotourisme. Grâce à l'assignation des objectifs et priorités à des zones spécifiques, les responsables de la planification définissent les utilisations autorisées et celles qui ne le sont pas. Ces paramètres se fondent généralement sur les caractéristiques de la base en ressources naturelles et culturelles, sur les objectifs (préalablement déterminés) de l'aire protégée, ainsi que sur d'autres facteurs pertinents.

Site d'écotourisme : Un lieu de dimension variable abritant une ou plusieurs activités d'écotourisme. Dans ce document il peut s'utiliser de manière interchangeable avec « aire protégée » ou « site ». Cependant le terme « site » se réfère généralement à l'endroit spécifique, de dimension limitée, où se tient l'activité.

Site de visiteurs : Espace de dimensions limitées soumis à une utilisation et gestion intensive à l'intérieur d'un plus grand contexte de conservation ou d'écotourisme.

Tourisme de la nature : Tourisme essentiellement porté sur la nature mais ne reposant pas forcément sur les principes de l'écotourisme, c'est-à-dire : faible impact, bénéfices économiques à canaliser en faveur de la conservation et des habitants locaux, éducation.



Ecotourism Development

A Manual for Conservation Planners and Managers

Volume I: An Introduction to Ecotourism Planning

Part I: An Introduction to Ecotourism

Part II: Ecotourism Planning and Management

Desarrollo del Ecoturismo

Un manual para los profesionales de la conservación

Volumen I: Introducción a la planificación del ecoturismo

Primera parte: Introducción al ecoturismo

Segunda parte: Planificación y manejo del ecoturismo

Desenvolvimento do Ecoturismo

Um Manual para os Profissionais de Conservação

Volume I: Introdução ao Planejamento de Ecoturismo

Parte 1: Introdução ao Ecoturismo

Parte 2: Planejamento e Gestão de Ecoturismo

Développement de l'Écotourisme

Un manuel pour les professionnels de la conservation

Volume I: Introduction à la planification de l'écotourisme

Partie 1: Introduction à l'Écotourisme

Partie 2: Gestion et planification de l'écotourisme

The Nature Conservancy a pour mission la préservation de la faune, de la flore et des communautés naturelles qui représentent la diversité de la vie sur Terre. Pour ce faire, The Nature Conservancy protège les terres et les points d'eau nécessaires à leur survie.

**WORLD
PARKS**
CONGRESS 2003
D U R B A N
BENEFITS BEYOND
BOUNDARIES

The Nature Conservancy
is a proud supporter of the
2003 World Parks Congress.

For additional copies, please visit:
conserveonline.org